

# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.info](http://www.lasemaineafricaine.info)

N° 4124 du Jeudi 5 Mai 2022 - 69<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## CLOTURE DU JUBILE DU 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CEC

### Une messe célébrée à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur



Les archevêques et évêques avec le couple présidentiel (P.12)

## LES BANTOUS DE LA CAPITALE EN DEUIL

### Rikky Siméon Malonga s'en est allé



Rikky Siméon (Ph. Kinzenguele) page 20.

## PRESSE

Le Congo a célébré la Journée mondiale de la liberté de la presse. Le thème choisi cette année a été : «Les médias à l'ère du numérique.» Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

## EDITORIAL

### 50 ans au service de l'Évangile et des peuples

## SANTE

### Fin du Programme de Lutte contre Les Epidémies

(P.24)

## DROITS HUMAINS

### ENI et Total accusés de graves violations des droits d'ex-travailleurs

(P.14)

## CANAL+ BUSINESS



DONNEZ UN+  
A VOTRE ETABLISSEMENT  
AVEC NOTRE OFFRE RESERVEE  
AUX PROFESSIONNELS

[CANALPLUSBUSINESS-AFRIQUE.COM](http://CANALPLUSBUSINESS-AFRIQUE.COM)



La Banque Postale du Congo a fêté son 10<sup>ème</sup> anniversaire le vendredi 29 avril 2022 en présence de l'Epouse du Chef de l'Etat, Madame Antoinette Sassou Nguesso.

Créée le 03 mars 2012, la Banque Postale du Congo est une banque à capitaux publics au service des congolais conformément à la vision du Chef de l'Etat, son excellence, Monsieur Denis Sassou Nguesso.

Banque de proximité, elle favorise l'inclusion financière et a permis à de nombreux congolais en dix ans de réaliser leurs projets.

La Banque Postale du Congo dispose à ce jour, du plus grand réseau d'agences avec trente-trois représentations réparties sur l'ensemble du territoire congolais.

La Banque Postale du Congo est une banque citoyenne, qui oeuvre au côté de l'Etat dans son objectif de sécurisation et de traçabilité de l'encaissement des recettes publiques en mettant son expertise à disposition.

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR RECRUTEMENT DE DEUX (2) ASSOCIATIONS POUR LA GESTION DES POSTES DE DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE D'ANTIRETROVIRAUX (PODI) DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

Le Programme National de Lutte contre le SIDA recrute de deux (02) associations communautaires pour la mise en œuvre des activités au niveau des postes de distribution communautaire d'ARV (PODI) de Brazzaville et de Pointe Noire.

### I- DESCRIPTION DES TÂCHES

Pour atteindre les objectifs assignés aux PODI, le Programme National de Lutte contre le SIDA a mis en place une composition type avec un personnel clé. Ainsi chaque PODI est composé comme suit:

1. Un superviseur, responsable du PODI, qui est chargé de: (i) la mise en place des définitifs par le PNLS, (ii) de l'analyse des besoins de du PODI et de leur expression auprès du PNLS, (iii) du rapportage et qui sert d'interface entre le PODI et les CTA d'une part et le PODI et le PNLS d'autre part,
2. Un chargé de l'accueil: qui est chargé de: (i) gestion des fiches d'identification des patients, (ii) la prise des constantes, (iii) la sensibilisation et la recherche des patients qui manquent leur rendez-vous,
3. Un dispensateur de pharmacie: qui est chargé de: (i) la distribution des ARV, (ii) de l'évaluation de l'observance et du soutien à l'adhérence et (iii) la gestion des commandes,
4. Un conseiller au dépistage: qui est chargé de (i) counseling, de la (ii) la réalisation des tests rapides de dépistage selon l'algorithme national et (iii) de la sensibilisation des patients,
5. Un gestionnaire de base de données: qui est chargé d'appuyer la collecte des données d'activités du PODI,
6. Un agent d'entretien: qui est chargé d'assurer l'entretien des locaux du PODI.

### II- CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Être une Organisations Non gouvernementales (ONG) ou une Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant dans le domaine de la prise en charge globale du VIH,
2. Être enregistré et posséder un statut juridique pour exercer en République du Congo,
3. Avoir au moins trois ans (3) d'expériences avérées dans le domaine de la prise en charge de l'infection à VIH au Congo

### III- DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission est constitué comme suit:

#### A. Un dossier administratif composé de:

- 1) Une copie légalisée récépissé de déclaration de l'association,
  - 2) La présentation synthétique de l'association (date de création, missions et cibles,) ne dépassant pas une ½ page,
  - 3) Les documents normatifs validés et certifiés de l'association (statuts et règlement intérieur),
  - 4) L'organigramme de l'association accompagné d'un tableau donnant sous forme de résumé, les rôles et responsabilités pour chaque poste.
- La présentation d'une attestation de bonne exécution de services de prise en charge des PVVIH est un atout.

**NB:** L'absence dans le dossier d'un des quatre (4) éléments ci-dessus est un critère de rejet du dossier de candidature.

#### A. Un dossier technique comprenant de:

- 1) Un résumé de l'historique et de l'expérience de l'association dans le domaine de la prise en charge des PVVIH y compris l'expérience de travail / collaboration avec les structures de prise en charge des PVVIH (Site de prise en charge, CTA, hôpitaux ainsi que les résultats obtenus les deux dernières années (années 2020 et 2022) ne dépassant pas une page et demie,
- 2) Une description de la méthodologie de mise en œuvre des activités du PODI par l'association dépassant pas une page,
- 3) Rapports d'activités des exercices 2020 et 2021 (résultats programmatiques et financiers) soit un total de deux (2) rapports,
- 4) Un tableau présentant selon le modèle présenté à l'annexe 1 du dossier d'appel à manifestation d'intérêt indiquant pour chacun des six (6) postes: (i) le nom et le prénom, (ii) l'âge, (iii) le profil (iv) domaine d'expertise / expérience (v) le nombre d'années d'expérience en lien avec le poste à occuper,
- 5) Le CV pour chaque poste clé du PODI soit un total de six (6) CV,

La présentation d'une attestation de bonne exécution de services de prise en charge des PVVIH est un atout.

#### **NB:**

- a. La présence des six (6) CV dans le dossier est une exigence
- b. L'absence dans le dossier d'un des cinq (5) éléments ci-dessus est un critère de rejet du dossier de candidature.

### IV- PROCESSUS DE SOUMISSION

**Les candidats doivent faire leur soumission comme suit:**

- Une enveloppe contenant le dossier administratif avec la mention

«Dossier administratif: Appel à manifestation d'intérêt la gestion des postes de distribution communautaire d'antirétroviraux (PODI) de \_\_\_\_\_ (Indiquer la ville: Brazzaville ou Pointe Noire)»,

- Une enveloppe contenant le dossier technique avec la mention « Dossier technique: Appel à manifestation d'intérêt la gestion des postes de distribution communautaire d'antirétroviraux (PODI) de \_\_\_\_\_ (Indiquer la ville: Brazzaville ou Pointe Noire)»,

#### **NB:**

- a. Les dossiers administratifs et techniques doivent être dans des enveloppes séparées et mises dans une autre enveloppe avec la mention: Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion du PODI de \_\_\_\_\_ (Indiquer la ville: Brazzaville ou Pointe Noire)»,
- b. En cas d'envoi par voie électronique les dossiers administratif et technique doivent être dans des dossiers électroniques différents,
- c. Mettre le dossier administratif et le dossier technique dans une même enveloppe ou dans un même dossier électronique est un critère de rejet.

#### **Les soumissions se feront:**

- Physiquement à la Direction du Programme National de Lutte contre le SIDA sis au 13 rue Auxence IKONGA (dans l'enceinte du CHU de Brazzaville), Brazzaville, République du Congo; Attention: Madame la Directrice du PNLS avec la mention: «appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des postes de distribution communautaire d'antirétroviraux (PODI) de \_\_\_\_\_ (Indiquer la ville: Brazzaville ou Pointe Noire)»

**NB:** Lors du dépôt du dossier le candidat est tenu de remplir et signer le registre de dépôts des dossiers avec la mention: Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion du PODI de \_\_\_\_\_ (Indiquer la ville: Brazzaville ou Pointe Noire)», le non de la structure, le nom du déposant la date et l'heure de dépôt.

OU

- Par voie électronique à l'adresse [recrutement.pnlsist2021@gmail.com](mailto:recrutement.pnlsist2021@gmail.com)

Les soumissions doivent être reçues au plus tard le jeudi 19 mai 2022 à 14h, heure locale.

Une séance d'orientation sur la composition du dossier de soumission et sa présentation sera aura le 12/05/2022 de 10 heures à 11 heures dans la salle de réunion de la Direction du PNLS.

Le dossier complet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt peut être retiré à la Direction du Programme National de Lutte contre le SIDA.

UPADS : UN FORUM DE L'UNITE A BRAZZAVILLE

# Certains cadres aux abonnés absents

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), le parti fondé par l'ancien président Pascal Lissouba en 1991, a tenu, du 30 avril au 1er mai 2022, à son siège à Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, le Forum de l'unité et de rassemblement en son sein, sous le patronage de Pascal Tsaty-Mabiala, son premier secrétaire.

Ouvrant les travaux de ce Forum, Pascal Tsaty-Mabiala a salué la compréhension de ceux des «camarades» qui ont accepté de faire le déplacement de Brazzaville. Il a souhaité que les travaux se déroulent conformément à la bonne foi de tous afin de privilégier l'unité et le rassemblement au sein de l'UPADS qui, selon lui, «doit prendre toute sa place dans la sphère politique nationale. Pour cela, il faut réfléchir sur la possibilité d'une offre politique à travers un partenariat «win win» pour compenser l'essoufflement de l'apport personnel du président du parti, mais aussi en vue de satisfaire aux aspirations des militants de l'UPADS qui, en réalité, sont celles du peuple congolais», a-t-il déclaré.

Le premier secrétaire de l'UPADS a salué la mémoire de Christophe Moukouké et Dominique Nimi Madingou, décédés en 2021.

Sur les 185 participants attendus, 182 étaient présents. Parmi eux, Martin Kimpo, Martial de Paul Ickounga, Godefroy Dibakissa, Guillaume Foutou, etc. Les cadres tels que Emmanuel Boungouandza, Destin Arsène Tsaty-Mboungou, Jean Itadi, Kaya Magane, étaient aux abonnés absents.

Dans son allocution, Joseph Adam Boussou-Diangou, président de la CCUR, a exprimé sa joie de constater le retour de certains «camarades» du parti. Refusant de ressasser le passé du parti qui a perdu le pouvoir en 1997, pour ne pas réveiller, selon lui, les vieux démons hostiles à l'unité et au rassemblement, il a appelé à la reconstitution du potentiel militant de l'UPADS, au travail pour l'unité et le rassemblement au sein du parti.

Conscients du fait que les fautes sont partagées, les participants ont convenu de tourner le regard vers l'avenir. Pour eux, l'unité et le rassemblement doivent se faire autour du principe du «vivre-ensemble». Pour y parvenir, les participants ont formulé les propositions portant essentiellement sur la révision des textes fondamentaux du parti; le paiement obligatoire des cotisations; l'entrée dans les instances du parti de certains camarades; la prise en compte des ambitions électorales de ceux qui en exprimeront le désir; la préparation financière et intellectuelle du congrès; l'élaboration d'un projet

alternatif pour le parti, etc. Pascal Tsaty-Mabiala a, lui aussi, exprimé sa volonté de mettre en œuvre les conclusions issues de ce Forum qui a lancé un appel à toutes les sensibilités restées en marge de ce processus à bien vouloir rejoindre le parti.

Clôture des travaux, Pascal Tsaty-Mabiala a rappelé que toute entreprise politique commence par le rassemblement d'un groupe d'individus qui n'ont pour seule arme que la force de leur conviction. «Peu de gens croyaient au rassemblement au sein de l'UPADS et ils avaient évidemment tort. Aujourd'hui, nous venons d'embarquer dans ce nouveau train dont le quai est sans nul doute le prochain congrès que le Conseil national a décidé de faire tenir après les élections sénatoriales», a-t-il dit.

Il a félicité tous ceux des «camarades» qui ont répondu à cet appel à l'unité et au rassemblement pour leur esprit de dépassement. «Les conclusions auxquelles nous sommes parvenues seront appliquées sans atermoiement et le plus tôt possible», a rassuré le premier secrétaire de l'UPADS, tout en appelant au travail.



La photo de famille pour sceller l'unité

«Travaillons tous, main dans la main, pour améliorer significativement le rayonnement du parti. Ce sera le massage de notre renaissance politique vis-à-vis de l'opinion. Pour nos sœurs et frères qui tardent encore à prendre ce train de l'unité et du rassemblement. Ils ont toujours leur place, au sein du parti. Qu'ils se souviennent simplement que l'occasion est toute belle et qu'il faut la saisir», a indiqué Pascal Tsaty-Mabiala. Pour symboliser cette unité, Martin Kimpo, l'un des cadres réintégrant le parti, a allumé le flambeau de l'unité. «L'homme qui est devant vous n'est pas un militant ordinaire de l'UPADS qui rejoint la maison. Non ! C'est un homme qui reprend la croisade ; une croisade pour les grandes victoires. L'implosion de l'UPADS a été provoquée et suscitée. Voilà comment ça s'est passé. Mais je crois qu'aujourd'hui nous sortons très renforcés», a-t-il affirmé.

«Puisse sa lueur illuminer nos

cœurs et nos pensées hier obscurcis et emprisonnés dans les carcans des haines et des rancœurs», a affirmé Pascal Tsaty-Mabiala.

Pour lui, aucun problème de fond ne les opposait. «Après avoir scellé cette première étape de l'unité en notre sein, nous avons tous l'obligation de vulgariser et de prêcher cette valeur auprès des militants qui ne devraient plus être otages des écuries... Peu importe les divergences d'opinion qu'on peut avoir au sein du parti, ne commettons plus cette erreur d'abandonner le combat commun. C'est dans le respect des règles établies et dans le débat interne que nous trouverons des solutions à toute problématique quelle qu'en soit la complexité», a-t-il conclu.

Pour clôturer ces retrouvailles, un arbre fruitier a été planté dans la cour arrière du siège du parti pour acter ce nouveau départ.

A signaler que l'UPADS a connu des dissensions internes et des départs de certains caciques après la perte du pouvoir en 1997.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Editorial

### 50 ans au service de l'Évangile et des peuples

Nous avons célébré dimanche dernier, dans la joie et l'éclat, les cinquante ans de notre Conférence épiscopale. Autour de nos neuf Evêques ordinaires en titre, les catholiques congolais ont fait fête, de l'air de saluer un futur de défis que l'on veut aborder avec fermeté et résolution. L'organisation des Evêques accompli 50 ans, l'événement a été marqué par une messe géante à la Place mariale de Brazzaville, plusieurs signes symboliques et la participation non indifférente du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et Madame.

Signe de la stabilité et de la fidélité de notre Eglise à ses règles et principes et de son ancrage dans l'Évangile, nos Evêques se sont montrés unis et déterminés à conduire les portions du peuple de Dieu qui leur sont confiées avec un regard tourné vers l'avenir. D'ici 50 ans, d'autres Evêques viendront. Au bout de ses deux mandats, Mgr Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi, a cédé son fauteuil de président à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, l'Archevêque de Brazzaville. Rajeunissement mais aussi nouveaux charismes dans la hiérarchie de cette structure: c'est tout sauf une marque de stagnation.

Joie dans la joie, lundi soir, nos Evêques ont accueilli Mgr Javier Perez Corona, le nouveau Nonce apostolique au Congo et au Gabon. Là aussi, dans un scénario bien rôdé, il vient prendre la place de représentant du Saint-Siège à peine laissée par Mgr Francisco Molina Escalante, aujourd'hui affecté comme Nonce apostolique en Haïti. Il est heureux que les choses se déroulent dans le respect des normes. Avec le Saint-Esprit, c'est cette obéissance aux règles qui vaut à l'Eglise catholique ses plus de 2000 ans d'histoire et de stabilité.

Certes, pour les 50 prochaines années, la Conférence épiscopale congolaise aura à affronter des bourrasques et maints obstacles. Parce que la société évolue et que les mentalités dans lesquelles l'Évangile de Jésus-Christ est ensemencé changent. Tantôt rebelles, tantôt déifiantes ou hostiles, l'Eglise continue d'appeler ces mentalités à la vraie règle de vie, celle de l'amour parmi les humains. C'est en cela qu'elle est devenue experte en humanité. Persiflages, hostilités et même persécutions n'y ont rien fait au fil des années: l'Évangile d'amour de Jésus est toujours valide et n'a pas pris une ride. Nos Evêques se placent, les uns à la suite des autres, pour assurer le message de cette transmission aux générations sans fin.

Albert S. MIANZOUKOUTA

## SANTE

### La rougeole sévit: 132 morts déjà !

Face à la résurgence de la rougeole qui a déjà fait 132 décès dans le pays, le ministre Gilbert Mokoki, de la Santé et de la population, a rendu publique une déclaration le 28 avril dernier. Il a exhorté la population à faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect de rougeole.

Le contexte de lutte contre la pandémie de COVID-19, notamment dans son volet mobilisation des ressources pour lutter contre la pandémie, s'est fait au détriment d'autres interventions comme la vaccination. «Nous assistons à des flambées épidémiques de rougeole et de fièvre jaune dans la plupart des départements du Congo», a déploré le ministre. La résurgence de la rougeole dans le pays se traduit par plus de 6659 cas enregistrés au 24 avril 2022. Presque tous les départements sont touchés, dont particulièrement Pointe-Noire (5488 cas, 118 décès). A ce jour, on déplore 132 décès

sur l'ensemble du territoire national, surtout parmi les enfants âgés de moins de 5 ans.

«La plupart de ces décès sont survenus chez les personnes admises tardivement dans les centres de prise en charge après l'échec de l'autonomisation ou du recours aux pratiques traditionnelles», a expliqué Gilbert Mokoki.

La rougeole, encore appelée première maladie, est une infection virale éruptive aigüe qui atteint essentiellement les enfants à partir de cinq ou six mois, ainsi que les jeunes adultes. La rubéole, par contre, est une maladie virale épidémique, d'incubation voisine de treize



Gilbert Mokoki

à vingt jours. Elle atteint les enfants et peut provoquer des graves malformations congénitales chez la femme lorsqu'elle est infectée au début de la grossesse.

A signaler que le Congo est également exposé au risque d'apparition de la fièvre jaune, avec déjà un cas enregistré à Pointe-Noire. 85 cas suspects

sont sous investigation dans les autres départements.

Face à cette situation, le Gouvernement avec l'appui des partenaires, a mis en œuvre quelques actions de riposte à cette flambée épidémiologique: sensibilisation des populations sur les signes présomptifs de la rougeole et sur le recours précoce au service de santé; vulgarisation

des définitions des cas dans les formations sanitaires pour permettre la détection précoce des cas; renforcement de la surveillance épidémiologique par la recherche active des cas de rougeole et de fièvre jaune; mise à disposition, dans les formations sanitaires, des médicaments de prise en charge des cas; planification d'une campagne de vaccination intégrée contre la rougeole et la fièvre jaune dans les meilleurs délais.

Pour le ministre, le Gouvernement est en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre à ces urgences sanitaires. Il a exhorté la population à faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect de rougeole.

Deux raisons majeures peuvent justifier cette flambée de la rougeole: la faible couverture vaccinale et la réticence sans cesse remarquable de la population à se faire vacciner. La population est invitée à respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

# Pour une campagne d'éradication du pian dans la Likouala et la Sangha

Dans le cadre de la campagne de traitement de masse pour l'éradication du pian, une maladie infectieuse de l'enfance chronique, défigurante et débiliteuse, qui sévit dans les départements de la Likouala et de la Sangha, une campagne s'est déroulée du 29 avril au 1er mai dernier. Le ministère de la Santé et de la population a reçu de ses partenaires, le 21 avril dernier un don de médicaments composé essentiellement d'Azythromycine. Il a été réceptionné par le ministre Gilbert Mokoki des mains du représentant de l'OMS- Congo, Lucien Manga.

Le pian fait partie d'un groupe d'infections bactériennes chroniques que l'on désigne couramment par le terme «tréponématoses endémiques». Ces maladies sont dues à des bactéries spiralées appartenant au genre *Treponema* comprenant aussi la syphilis endémique (béljel) et la pinta. La maladie est présente principalement dans les communautés défavorisées des régions forestières tropicales chaudes et humides d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Pacifique. Les populations les

plus touchées vivent loin de tout et sont éloignées des services de santé. La pauvreté, la précarité socioéconomique et le manque d'hygiène facilitent la propagation du pian qui affecte la peau, les os et les cartilages.

Une dose unique par voie orale d'azythromycine, un antibiotique peu onéreux, permet de guérir la maladie, actuellement endémique dans 15 pays.

La campagne qui a débuté le 29 avril a porté sur le thème: «Pour zéro cas de pian, je prends gratuitement mon azythromycine». Il est question d'administrer 1.100.000 comprimés à 600 personnes, dans les départements de la Likouala et de la Sangha. Pour ce don, «l'OMS n'agit qu'en tant que facilitateur d'un partenariat plus large qui comprend l'Organisation de coordination



La remise symbolique du don

pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) et l'ONG Fermende, qui est très connue pour ce qu'elle a fait en Afrique, depuis plusieurs années sur les maladies tropicales négligées, notamment la lèpre», a précisé le Lucien Manga.

Il a indiqué que le pian est l'une de ces maladies d'un autre âge dont souffre encore un nombre important de personnes, dans la zone forestière d'Afrique centrale. «L'OCEAC a décidé de monter un programme en collaboration avec d'autres partenaires dont l'OMS pour essayer d'éliminer le pian dans cette sous-région», a dit Lucien Manga.

Le ministre a remercié tous les partenaires qui contribuent à mener la lutte contre ces maladies qui continuent à servir dans la sous-région. Le Congo qui fait partie de la zone forestière, compte beaucoup de cas de pian de lèpre. «Ces médicaments arrivent à point nommé», a affirmé Gilbert Mokoki.

Il a rassuré le représentant de l'OMS qu'ils en feront bon usage. «Nous comptons mener une campagne réussie pour atteindre un plus grand nombre de personnes ciblées», a fait savoir le ministre

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

# Les 478 médecins de la deuxième vague formés à Cuba n'ont pas pu prêter serment

Le ministère de la Santé et de la population a organisé du 21 au 23 avril dernier un séminaire d'information sur le système sanitaire congolais à l'intention des médecins de la deuxième cohorte, formés à Cuba, de la 37e promotion de la faculté des Sciences de la santé. Avant leur déploiement dans les différents hôpitaux généraux et de base du pays pour un stage d'imprégnation de 8 mois. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la Population.

Le ministre a exhorté ces médecins à une implication individuelle et collective, au cours de cet atelier qui constitue, a-t-il dit, «un moment d'échanges, de partage de connaissances et d'expériences».

Que cette rencontre, a-t-il poursuivi, «vous apporte un bon éclairage sur la compréhension et l'intérêt du stage d'immersion qui entre dans le cadre du programme de consolidation des compétences et d'adaptation mis en place par le ministère de la Santé, afin de préparer ces médecins à un meilleur exercice de leur fonction».

Gilbert Mokoki a fait savoir que son département, en partenariat avec les autres ministères, travaille pour l'insertion de ces médecins dans la vie professionnelle. «Le système de santé cubain est cité parmi les 5 premiers dans le monde. C'est pourquoi le Gouvernement fonde l'espoir que vous saurez transmettre les bienfaits de ce système dans les structures de santé de notre pays. Gardez la même discipline pour que vous soyez les véritables ambassadeurs de ce système», a-t-il déclaré.

Le Congo, à l'instar de plu-

sieurs pays en Afrique subsaharienne, est confronté à l'épineux problème de disponibilité des ressources humaines en santé. Ce qui constitue un véritable frein à l'offre des soins et services de santé à la population dont les cris et les pleurs deviennent de plus en plus insupportables. «Le déficit en personnel de santé et en enseignant, surtout en milieu rural, handicape l'atteinte des objectifs de nos différents plans nationaux de développement sanitaire», a indiqué le ministre.

A noter qu'en 2018, le Congo disposait d'environ 482 médecins, 979 sages-femmes et 3643 infirmiers, avec des disparités importantes entre départements urbains et ruraux. Depuis juin 2013, le Gouvernement a entrepris de former des médecins en vue de combler les besoins en personnels de santé. Ainsi, 2091 étudiants avaient été envoyés à Cuba en formation sur les métiers de santé.

Avec l'arrivée de la première vague composée de 350 médecins nouvellement formés, leur nombre a atteint 832 médecins, soit 1 médecin pour 6000 habitants. Or, le Congo a besoin de 25.000 personnels



Les médecins de la deuxième vague

de santé soignants pour baliser le chemin vers l'atteinte des objectifs de développement durable de la santé d'ici 2030. Selon le dernier annuaire des statistiques de la carte sanitaire, élaboré en 2020, le pays ne compte que 8.274 personnels soignants dont 469 médecins, pour une population de près de 5.000.000 d'habitants.

Au regard de ces chiffres, qui semblent montrer une normalité en termes de ratio, la densité en personnel de santé du pays n'est que de 0,1 personnel de santé pour 1000 habitants, alors que la norme fixée par l'OMS est de 4,45 personnels pour 1000 habitants.

En juillet 2021, la 2e vague de 478 médecins formés à Cuba est venue compléter les effectifs actuels. Ajouter à cela, environ 100 médecins qui viendront de la faculté des Sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi et d'autres pays comme la Chine, la Russie et la France.

Au terme de ce séminaire, les 418 médecins devraient prêter serment. La main droite levée

en signe d'adhésion et d'assurance du respect du code de déontologie du métier, ils vont de façon unanime et synchronisé valider le serment d'Hippocrate, comme l'exige la profession.

Malheureusement, cette cérémonie tant attendue par les impétrants n'a plus eu lieu. Pendant que les officiels et les parents attendaient dans la salle, l'ordre des médecins a, quant à lui, opté pour la politique de la chaise vide. Une forme de boycott qui ne dit pas son nom. Du coup, la prestation de serment a été reportée sine die au grand dam de ces médecins qui n'ont même pas encore commencé leur stage d'immersion, et qui risquent à force de rester à la maison, de perdre les notions apprises. Les médecins de la première vague formés à Cuba sont toujours en stage d'immersion dans les différents hôpitaux généraux et de base du pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

# Quatrième réunion du comité de direction de l'hôpital général de Loandjili

Le vendredi 22 avril 2022, l'hôpital général de Loandjili a tenu, à Pointe-Noire, la quatrième session ordinaire de son comité de direction. Cette session a été patronnée par Yolande Voumbo Matoumona, conseillère du président de la République, cheffe du département santé et population, et présidente du comité de direction. Elle était accompagnée de Sidonie Plaza, directrice générale de l'hôpital général de Loandjili et de l'ensemble des membres du comité de direction.

Les membres du comité de direction ont débattu des questions essentielles pour l'amélioration des prestations et de la gestion de l'hôpital. Il a été réaffirmé la nécessité de tenir au moins une session du genre une fois par an.



Photo de famille

Pour la directrice générale de l'hôpital général de Loandjili, le défi de la gouvernance hospitalière est un enjeu majeur, «car en lien avec le projet de société du Président de la République Denis Sassou-Nguesso», a-t-elle rappelé.

La réflexion commune, a-t-elle ajouté, «devrait permettre d'envisager, dans une démarche constructive, des évolutions meilleures en matière d'offres de soins pour le bien-être des populations». Dix documents ont été examinés, au cours des travaux dont huit adoptés et deux renvoyés à la session extraordinaire du comité de direction de l'hôpital.

Les membres du comité ont également adopté trois délibérations et une recommandation.

Clôturant les travaux, Yolande Voumbo Matoumona, a félicité les participants pour leur disponibilité, leur dévouement et surtout pour les résultats auxquels ils sont parvenus.

Elle a invité la direction générale de l'hôpital à prendre en compte les observations faites pour l'amélioration sur la qualité des documents adoptés.

Madocie Déogratias MONGO

SECURITE SOCIALE

# Vers le lancement de la caisse d'assurance maladie universelle

Dans le cadre des travaux de mise en œuvre du régime d'assurance maladie universelle (RAMU), le ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, a organisé le 21 avril dernier, un atelier de sensibilisation des professionnels à la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU). C'est le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, Christian Aboke-Ndza, qui a patronné la cérémonie.

Prélude à l'immatriculation et à l'affiliation des assurés à la caisse d'assurance maladie universelle, cette cérémonie a connu la présence des gestionnaires des ressources



Christian Aboke-Ndza

humaines venus des banques, assurances et micro finances; d'industries forestières et manufacturées; des Mines, du pétrole et parapétroliers, négoce; de l'énergie, des eaux, e des télécommunications.

Ils ont été sensibilisés sur la mise en place prochaine de la Caisse d'assurance maladie universelle et sur les dispositions pratiques de déclarations à prendre. Et d'informer ces directeurs des ressources humaines sur leur rôle déterminant dans les opérations d'enrôlement des assurés auprès de la CAMU; la démarche d'enrôlement des assurés; le processus d'immatriculation des employeurs; le processus d'immatriculation des employeurs; le processus de déclaration et d'affiliation des assurés.

Mais aussi, de recueillir les observations et proposition des professionnels des ressources humaines sur l'organisation des opérations d'enrôlement; le contrôle des déclarations, la relation avec le CAMU.

Parmi les résultats, figurent entre autres, la clarification sur leur implication, ainsi que leurs propositions. Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cet atelier: «Implication des DRH dans les opérations d'enrôlement»; «Démarche d'enrôlement»; «relation CAMU-Entreprises»; «observations et propositions des DRH sur la mise en œuvre du RAMU (Régime d'assurance maladie universelle)». Dans son mot d'ouverture, Christian Aboke-Ndza a estimé que le processus ainsi décliné témoigne l'engagement du Gouvernement, à travers le ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, à traduire l'ambition du Président de la République à étendre la protection sociale à l'ensemble de la population congolaise. «Ceci dans le but de renforcer la solidarité nationale par un accès aux soins de santé de qualité à toute la population sur l'ensemble du territoire national. Cet objectif est à notre portée. Il va sans dire que l'avènement de la CAMU nécessitera quelques adaptations, tant du point de vue de l'organisation interne de vos entités que des logiciels de paie et des relations avec les autres parties prenantes impliquées dans le processus de la couverture sociale», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO

PALUDISME

# Faire de la lutte contre le paludisme un défi quotidien

Célébrée le 25 avril de chaque année, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme offre l'opportunité de galvaniser l'engagement, dans la perspective de l'élimination du paludisme à l'horizon 2030. La 15<sup>e</sup> édition est placée sous le thème: «Exploiter l'innovation pour réduire la charge de morbidité au paludisme et sauver des vies». Le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki a, pour la circonstance, rendu publique une déclaration du Gouvernement et procédé à l'inauguration du siège du programme national de lutte contre le paludisme.



Le ministre Gilbert Mokoki (au centre)

Pour le ministre, le choix de ce thème est une invitation à toutes les parties prenantes à changer de paradigme afin d'aller vers l'élimination de la maladie. «Cette commémoration est l'occasion pour chacun de nous de s'interroger sur ce qu'il fait au quotidien pour venir à bout de cette maladie dans son ménage, sa communauté et dans son pays», a déclaré Gilbert Mokoki. Il a invité à faire de la lutte contre le paludisme un défi quotidien dans l'entité familiale, communautaire et professionnelle. «Ensemble et avec l'effort de tous, l'élimination du paludisme est possible», a affirmé le ministre.

En sus des stratégies de lutte connues, le ministre a fait valoir que le vaccin contre le paludisme est désormais disponible.



Le bâtiment abritant le Programme national de lutte contre le paludisme.

Selon l'OMS, le paludisme pose un problème de santé publique dans plus de 90 pays, affectant environ 3,5 milliards de personnes, soit 40% de la population mondiale. L'Afrique est le continent le plus touché, avec 80% de décès survenant dans 15 pays d'Afrique subsaharienne impaludés. Au Congo, le paludisme demeure la première cause des consultations (69,8%), d'hospitalisation (64,8%) et de mortalité (18,4%). Les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans constituent les groupes les plus vulnérables. Pour les moins de 5 ans, le paludisme représente 52,8% des causes de consultation externe, 44,1% des causes d'hospitalisation et 28% des causes de décès au niveau des hôpitaux. Grâce à la mise en œuvre des politiques et stratégies, la prévalence du paludisme est passée de 79% en 2016 à 26% en 2020.

«Les experts sont à l'œuvre pour l'intégration de celui-ci dans les programmes élargis de vaccination», a déclaré Gilbert Mokoki. Parmi les activités phares de lutte contre le paludisme menées en 2022, le ministre a cité: la distribution de 87414 antipaludiques et 4138 tests de diagnostic dans les formations sanitaires publiques et les structures privées à but non lucratif au 1er trimestre, dans le but de garantir un traitement précoce et efficace; l'installation du programme et son équipement grâce aux appuis de CRS et du Fonds mondial pour la santé; la distribution gratuite de 3,502.800 moustiquaires imprégnées qui aura lieu, à partir du mois d'août prochain. Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire. «Pour la période 2021-2023, des ressources financières additionnelles sont attendues pour financer la lutte

contre le paludisme à travers la campagne zéro palu, je m'engage!» Le clou de cette commémoration a été l'inauguration par le ministre du bâtiment devant abriter le Programme national de lutte contre le paludisme, synonyme de la remise officielle de ce siège du programme réhabilité par le financement du Fonds mondial à travers la subvention NFM3 paludisme dont le bénéficiaire principal est Catholic Relief Services (CRS) implanté dans l'enceinte du service d'hygiène, derrière les sapeurs-pompiers. Pour le représentant résident du CRS, la réhabilitation de ce bâtiment permettra de soutenir les chaînes de valeurs locales et d'offrir au PNLN un cadre de travail propice. «Nous en saluons l'aboutissement aujourd'hui par la remise de ce bâtiment qui sera le symbole de la consolidation d'un partenariat à travers le PNLN», a déclaré

Constantin Sodio Amakala. A travers cette réhabilitation, a-t-il poursuivi, «nous souhaitons transmettre deux messages clés: celui de réitérer notre engagement à accompagner le Gouvernement et apporter notre soutien technique au PNLN afin d'être un programme fort. Le deuxième message est celui de consolider l'engagement de l'utilisation à bon escient de cet infrastructure».

Il a indiqué que cette Journée est l'occasion pour chacun de s'interroger sur ce qu'il fait au quotidien pour venir à bout de cette maladie dans son ménage et dans sa communauté. Constantin Sodio Amakala a invité tout un chacun à faire de la lutte contre le paludisme un défi quotidien dans nos milieux de vie. «Le paludisme étant une maladie liée à l'entretien de notre environnement de vie, nous voulons soulever l'importance d'une approche multisectorielle en faveur de la lutte à tous les niveaux et chaque action, aussi infime soit-elle, compte», a-t-il conclu.

Le coordonnateur de l'unité de coordination des programmes et projets, Lambert Kitembo, pense qu'on ne peut pas attendre les objectifs en matière de lutte contre le paludisme sans augmenter le niveau de financement alloué au secteur de la santé à travers les mécanismes innovants.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## COUP D'OEIL EN BIAIS

### “Roga-Roga” ou le désordre (caché) des cris de guerre et d'un geste

Figure de proue de la musique congolaise, l'artiste-musicien “Roga-Roga” défraye la chronique. Dans son dernier opus intitulé “Bokoko”, les mélomanes ont perçu un objet de scandale et estiment qu'il a dépassé les bornes de la décence. Ce n'est pas pour le contenu de la chanson que les censeurs de la vedette interviennent, mais pour les cris de guerre qui agrémentent et parasitent celle-ci, accompagnés d'un geste du bras droit vers le haut, le poing fermé. Ces cris «sales», et ce geste sont jugés obscènes, parce qu'ils feraient allusion aux plaisirs de la chair. «Les oreilles et les yeux ne peuvent encaisser tout», pour paraphraser Sylvain Ntari-Bemba.

### Une bourrasque a endommagé des maisons et tué un garçon à Makoua

Makoua, chef-lieu du district du même nom dans le département de la Cuvette, a été secoué, vendredi 29 avril 2022, par une bourrasque suivie d'une pluie torrentielle accompagnée de nombreux coups de tonnerre. Les dégâts matériels sont importants : toitures emportées, maisons détruites. Radio Makoua, la radio communautaire de la ville, a non seulement perdu sa toiture, mais en plus tout son matériel est abîmé. Plus grave encore, la mort d'un garçon de 15 ans. L'ampleur des dégâts est telle que plusieurs familles se retrouvent sans-abris et passent la nuit à la belle étoile. Ces sinistrés se tournent vers le Gouvernement, et les ONGs pour qu'ils leur viennent en aide.

### Une femme victime d'un braquage en plein jour chez elle à Bacongo

Une agression armée à domicile constitue un événement traumatisant, surtout pour une femme. Une dame travaillant au Trésor public et sa femme de ménage en ont été victimes mardi 26 avril 2022, en plein jour à son domicile, rue Nzougou, à Bacongo (2<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville). Elle était dans sa chambre lorsque trois malfaiteurs, dont un portant un masque, y ont fait irruption. Ils s'étaient vu ouvrir le portail du domicile par la femme de ménage qu'ils ont ensuite bâillonnée. Les braqueurs ont pointé leur arme sur la propriétaire de la maison et menacé de l'abattre. Prise de peur, cette dernière aurait supplié ses agresseurs de lui laisser la vie sauve contre deux sacs contenant de l'argent. Ils ont disparu dans la nature avec ce butin, à l'insu du voisinage.

### Crime crapuleux à Talangaï : un collégien assassiné en plein jour et en public !

Un jeune garçon d'environ 16 ans, parti de chez lui vendredi 29 avril 2022 pour se rendre à son établissement scolaire, le CEG A.A. Néto, dans l'arrondissement 6 Talangaï, a été attaqué par des “bébés noirs” qui l'ont pris en chasse. Il a été rattrapé par la meute au quartier “Jamaïque”, puis poignardé. L'infortuné a été transporté d'urgence à l'hôpital de Talangaï, où il a rendu l'âme vers 11h00. On ignore les raisons de ce crime que rien ne semble justifier. La police est aux trousses des présumés criminels, après avoir recueilli le témoignage d'un ami de la victime. Les autorités nationales ont du pain sur la planche au regard de la criminalité qui sévit dans les milieux jeunes et ne cesse de faire des morts.

### COVID-19 : Où va l'argent destiné aux primes des médecins réquisitionnés?

Cette question est d'autant plus légitime que les médecins réquisitionnés dans les sites de prise en charge des malades de COVID-19 ont réclamé le 27 avril dernier à Brazzaville, le paiement des primes de 2020 à 2022. Ils accumulent plusieurs mois impayés de primes : 12 mois pour le site Albert Leyono, 15 mois pour le CHU-B et 18 mois pour l'hôpital de l'Amitié Sino-congolaise de Mfilou-Ngamaba. Ces médecins ont demandé le paiement immédiat de leurs primes et donné un délai au-delà duquel si rien n'est fait par le Gouvernement, un sit-in sera organisé devant le siège du ministère de la Santé. Ils sont nombreux, les observateurs, à se demander comment ce ministère gère ou a géré les deniers qui lui ont été confiés dans le cadre de la crise sanitaire.

### Les policiers de la circulation routière sont-ils mal payés?

On ne peut pas ne pas se poser une telle question, au regard de la propension des agents de la compagnie de circulation routière à exiger de l'argent aux automobilistes contre la restitution de leurs papiers de bord en cas d'infraction. La semaine passée, par exemple, une vidéo montrant un policier routier recevant de l'argent d'un taximan avant de lui restituer ses documents a circulé sur les réseaux sociaux. Ce policier a été filmé à son insu. Selon le journal Le Troubadour, sur sa page Facebook, ce dernier a été interpellé et mis aux arrêts sur instruction de sa hiérarchie. Il s'expose à une exclusion définitive de l'unité de la circulation routière.

POINTE-NOIRE

## Bientôt la fin de circulation des permis en carton rose

Le directeur général des transports terrestres, Girest Sadote Manzekele Bokenga, a tenu le jeudi 20 avril dernier à Pointe-Noire, une séance de travail avec l'ensemble des syndicats du Kouilou et de Pointe-Noire. Les échanges ont porté sur l'arrêt définitif des permis de conduire en carton rose.



Girest Sadote Manzekele Bokenga et les syndicats des transporteurs

Au cours des échanges, le directeur général a rappelé aux syndicats quelques points importants: il s'agit tout d'abord de créer une commission qui procédera au lancement d'une opération de mise à l'écart définitif des permis de conduire en carton rose et celle des attestations provisoires de permis de conduire. Il s'agit de mettre hors d'usage également tous les faux documents. Les permis de conduire en

carton rose seront remplacés par les permis informatiques, mieux sécurisés et infalsifiables. Le président du patronat des trans-

porteurs du Kouilou et de Pointe-Noire, Geoffroy Jean-Claude Yelebantou-Makava, a invité tous les usagers de la route à venir

résoudre, dès maintenant, leur situation, afin d'obtenir le nouveau permis informatisé.

«Celui qui a son vrai permis et qui est expiré doit entamer la procédure de renouvellement. Il aura à sa disposition un permis informatisé à 25000 francs CFA. Mais celui qui a un faux permis et sans trace, devrait tout d'abord être mis à une période de remise à niveau et payer la somme de 50000 francs CFA», a-t-il dit.

Il est désormais obligatoire pour tous les usagers de la route d'avoir en leur possession le permis de conduire informatisé, afin de ne pas être dérangé par les policiers. Sachant aussi que l'ancien permis en carton rose a été à la portée de tous et a généré beaucoup de faux. Dans quelques jours, une commission des syndicats sera sur le terrain, afin de sensibiliser les usagers de la route détenteurs des permis de conduire en carton rose à procéder à leur changement. À noter que le montant fixé de transformation du permis de conduire en carton rose en permis de conduire informatisé et sécurisé est de 50.000 francs CFA.

Madocie Déogratias MONGO

VIE DES PARTIS

# Les quartiers Massina et Château d'eau reliés!

Les populations, militants, sympathisants de l'UDH-Yuki, le parti du regretté Guy-Brice Parfait Kolélas, se sont retrouvés, le samedi 26 mars 2022, pour l'inauguration de la passerelle reliant les quartiers Massina, Mweti et Nganguouoni, dans le premier arrondissement, Makélékélé, sous l'autorité de Sylvain Mbemba, député de la première circonscription électorale de Mfilou-Ngamaba. Cette passerelle a une longueur de 68 m, sur une largeur de 1, 40 m.

Plusieurs jeunes, sages et femmes sont venus massivement vivre cette cérémonie, un précieux bijou offert par l'honorable Sylvain Mbemba, au lieu de parcourir de longues distances pour traverser à Nganguouoni et vers d'autres quartiers riverains. Etaient présents autour du député, M. Mossa, représentant Mme l'administrateur-maire de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, M. Alphonse Zola, président du quartier 706, Massina, le sous-Lieutenant Vianney Bikindou, commissaire du Poste de police de Massina, le représentant du quartier Nganguouoni, le lieutenant Joseph Mouakassa, commandant de Brigade de la Gendarmerie de Mfilou, Moïse Mahoukou, président du bureau exécutif U.D.H.-Yuki, Massina, sans oublier les confessions religieuses. Quelques allocutions ont été prononcées, notamment celles du président du quartier Massina, des anciens élèves du lycée de la Réconciliation, du représentant du maire et enfin, celle du député Sylvain Samba. Le député s'est réjoui de cette

initiative: «Je suis en contact avec mes mandants, j'ai été à l'écoute de leurs doléances, j'étais venu pour la pose de la première pierre, le 14 octobre 2021, aujourd'hui, je viens couper le ruban inaugural de la passerelle symbolisant la fin des travaux. La population a souffert plusieurs années pour faire le contour, mais aujourd'hui, finies les tracasseries, la passerelle est maintenant opérationnelle.» Le député a, par ailleurs, demandé aux populations de faire un bon usage de ce bijou. La construction de cet ouvrage a nécessité beaucoup d'effort pour sa réalisation, notamment les grandes pluies ont posé d'énormes problèmes. «J'adresse mes sincères remerciements et félicitations aux ouvriers pour leur détermination en vue d'achever cette œuvre. En effet, aucun d'eux n'a été incivique, n'a été enregistré comme tel», a déclaré le député. Les chefs de terre, les deux chefs administratifs des quartiers Massina et Nganguouoni sont passés aux rites. En dehors de ces projets, quelques actions communautaires ont



Après la coupure du ruban, le député et le représentant du maire (au premier plan)

été réalisées: - construction de l'école publique Joseph Mouyelo de Kiellé Tenard, inexistante depuis 27 ans, - construction du dallot sur la rivière Ngamoukassa, reliant les quartiers Moutabala et Ngamoukassa. - construction d'un mur de clôture au collège Pierre Mayindou, mur de plus de 80 m de long, - construction de la toiture d'un bâtiment du collège de Mfilou, emportée par le vent, lors d'une pluie diluvienne. - construction d'une passerelle de 34 m de long sur 2 m de large reliant la zone de Mbimi et le quartier N'zoko. La liste des œuvres à réaliser n'est pas exhaustive. Le chemin à parcourir est encore long.

Juvet-Pierre NGOUONO

... Ils ont dit : ...

M. Emmanuel Walongo: «Je suis dans le quartier depuis 8 ans. Dans le temps, certains

jeunes assuraient le transport des personnes au dos. D'autres jeunes installaient des sacs de sable pour permettre de passer à l'autre rive. Parfois, on se servait des rails pour passer. Aujourd'hui, l'honorable vient de pallier à cette difficulté. Merci. Je suis content pour les œuvres de l'honorable.» Mme Françoise Mabiala, habitante du quartier Mweti: «Nous avons beaucoup souffert. Il fallait payer 50 ou 100 frs avant de passer pour se rendre à Pk Mfilou. Aujourd'hui, l'honorable a fait. Ce n'est pas une passerelle d'un parti politique, mais pour tous les Congolais.» Mme Edwige Ondongo, habitante de Massina: «Je remercie l'honorable Sylvain Samba, pour cette passerelle. C'est la preuve d'encouragement de cette initiative, sinon on était désenclavé pour se rendre à Bacongo.»

M. Moïse Mahoukou, président de l'U.D.H.-Yuki de Massina: «Je remercie beaucoup l'honorable pour ce qu'il a fait. J'invite les riverains à plus de vigilance afin de bien conserver ce précieux bijou.»

COOPERATION

## Engagements du PNUD et de l'OIT en faveur de l'emploi des jeunes

A la faveur des audiences que leur a accordées le ministre congolais en charge de la Jeunesse, le représentant résident du PNUD au Congo, Maleye Diop, s'est engagé à accompagner la politique du Gouvernement en matière de la jeunesse, tandis que la directrice du Bureau de pays de l'OIT pour le Congo, Soumano Nteba, dont l'organisme entend apporter son appui à la même politique, a présenté ses grands axes d'intervention au Congo, pays considéré par elle comme prioritaire dans ses actions.

L'entretien du ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Ngouélondélé, avec le représentant du PNUD, le mercredi 27 avril dernier, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre réussie du projet Youth Connekt. Les cadres congolais et ceux du PNUD ont planché dessus depuis octobre 2021. Ils ont abouti à un document que le Congo et le PNUD doivent signer.



Maleye Diop



Mme Nteba Soumano

Puis s'en suivra le lancement effectif des activités de Youth Connekt. «Youth Connekt est une initiative continentale qui est destinée à la promotion de la jeunesse, à la question de l'emploi, de la formation et de l'innovation. Pour le cas du Congo, nous allons travailler avec les autres systèmes de Nations unies, notamment l'UNICEF, l'UNESCO et le FNUAP qui feront partie de cette initiative sous l'égide du PNUD», a expliqué Maleye Diop.

Le projet Youth Connekt a été lancé pour la première fois en 2012 au Rwanda, pays qui en est l'initiateur, avant d'acquiescer une dimension continentale après son adoption par la commission de l'Union africaine. Chaque pays l'adapte en fonction de ses réalités. Soumano Nteba est la nouvelle directrice régionale du BIT. Elle a présenté jeudi 28 avril 2022 au ministre congolais en charge de la Jeunesse les actions spécifiques que son organisme compte mettre en œuvre dans les deux années à venir au Congo, notamment la formation et l'employabilité des jeunes dans les métiers porteurs comme l'agriculture, la pêche, des mines, la nécessité de créer davantage de centres de formation professionnelle, en étroite collaboration avec le secteur privé. Cependant, Soumano Nteba a suggéré aux autorités congolaises la mise en place tous les piliers, de toutes les synergies ainsi que la mise à jour des répertoires des métiers « Il faut pouvoir anticiper sur les besoins. Le BIT y apportera son appui», a-t-elle indiqué. Par ailleurs, cette visite a permis à la directrice du Bureau de pays de l'OIT pour le Congo de présenter sa lettre de nomination.

G.-S.M.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Une plateforme pour lutter contre, le RCC!

Des ONG et associations congolaises, pour qui le changement climatique constitue une menace pour la société, l'économie et l'environnement du pays, se sont constituées en une plateforme dénommée Réseau climat Congo (RCC), afin d'apporter leur pierre à la lutte contre le changement climatique complètement aux efforts du Gouvernement. Ce, après une formation sur le renforcement des capacités de mise à niveau des organisations de la société civile pour une contribution efficace à la CDN, rendue possible grâce à l'appui de l'Agence française de développement (AFD).

Ces ONG et associations ont tenu l'Assemblée générale (AG) constitutive de leur Réseau le 7 avril dernier au siège de l'ODDHC à Moungali, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. Les travaux se sont déroulés dans un climat apaisé et ont permis d'obtenir les résultats escomptés. Ils ont eu pour objectifs de valider les documents constitutifs élaborés: la charte, le règlement intérieur et le logo; d'élaborer un plan d'action de deux ans et d'élire les membres de l'équipe de coordination pour un mandat de deux ans. Onze organisations de la société civile ont pris part à cette A.G. sur une vingtaine attendue. Et, trois se sont excusées. Après des fructueux échanges, les documents ont été validés avec amendements, tout comme la feuille de route qui décline les activités, les actions à mener, les périodes et partant, les responsables qui les conduiront à bon port.

Les participants ont convenu, par ailleurs, de refaire la présentation de l'entête; ressortir la carte du Congo dans la carte de l'Afrique sur le logo et expliquer le logotype; de fixer provisoirement le siège du RCC au siège de l'ODDHC, rue Franceville n° 59, à Moungali (Brazzaville). Ils ont, en outre, élargi l'objectif générique: renforcer les capacités de la société civile congolaise en vue d'une participation effective aux négociations internationales sur les changements climatiques en deux: renforcer les capacités de la société civile congolaise, d'une part, et participer aux négociations internationales sur les changements climatiques, d'autre part. L'A.G. a ensuite élu, de façon consensuelle, les membres de la coordination nationale et du commissariat aux comptes. Coordination nationale: Coordonnateur: Okeri Guy Blanchard; Secrétaire chargée de l'admini-



Les participants posant à la fin des travaux.

stration: Foutou Banga Sylvie Nadège; Secrétaire chargé des projets: Minikoro César; Secrétaire chargée des finances et de la logistique: M'bata Philomène. Le mandat de la coordination est de trois ans et les membres auront entre autres missions de conduire la politique générale de la plateforme, de suivre l'exécution des orientations de l'assemblée générale (A.G.), de rendre compte de la gestion financière à l'A.G. Commissariat aux comptes: Commissaire principal: Guelele Kouene Kitono Arsène Rigobert; Commissaire adjoint: Safoula Virgile Secrétaire rapporteur: Diabankana Diabs Merols

Le coordonnateur national élu a remercié les participants pour leur marque de confiance, leur disponibilité et leurs contributions aux travaux de l'A.G., avant de leur rappeler les défis que le RCC se doit de relever. Il a exhorté, avant la fin des travaux, les membres des bureaux à plus d'ardeur pour les missions qui leur sont assignées et à développer le sens de l'engagement. Les Etats, pour relever le défi posé par les changements climatiques et atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris: limiter le réchauffement moyen global "bien en deçà de 2°C", en faisant tous les efforts pour le maintenir "en deçà de 1,5°C", se sont engagés à travers la soumission des Contributions déterminées au niveau natio-

nal (CDN), pierres angulaires de l'Accord. Mais, la trajectoire mondiale dessinée par les CDN des pays met encore la planète sur la voie d'un réchauffement supérieur à 2°C à la fin du siècle. Aussi paraît-il clairement que sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment les entités non Parties dont les collectivités locales, les entreprises, les ONG, les objectifs ne seront jamais atteints.

D'où un engagement global. Dès lors, l'implication de la société civile devient cruciale tant aux niveaux international, national que local, afin de promouvoir une mise en œuvre juste et ambitieuse des processus climatiques. De la sorte, le Congo pourra tenir ses promesses.

Viclaire MALONGA

## LANCEMENT DE DEUX PROJETS DANS LE SECTEUR FORESTIER

### Pour la relance de l'économie et la création d'emplois

Le ministère de l'Economie forestière, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo a procédé au lancement de deux projets, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 48 % d'ici 2025 et de 55 % d'ici 2035 et s'attaquer au problème de déforestation.

L'appui financier a été accordé respectivement par le Fonds vert pour le climat (FVC) et l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'investissement de la stratégie nationale du mécanisme REDD+ (processus de réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts, à la conservation de la biodiversité et l'accroissement des stocks de carbone). Le premier c'est le projet PREFOREST (Réduction des émissions de gaz à effet de serre des forêts dans cinq départements de la république du Congo) et le second le projet PROREP (Renforcement du potentiel en bois énergie durable en République du Congo). Ils ont été lancés officiellement à travers un atelier à l'hôtel Saint François de Paule à Brazzaville, du 26 au 27 avril 2022. La cérémonie de lancement a été co-présidée par Mmes Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Yannick Ariane Rosoarimanana, représentante de la FAO au Congo, en présence d'Amarys Preuss, du secrétariat de l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) et en mode virtuelle au siège de la FAO. L'objectif visé a été d'informer les décideurs et les parties prenantes pour se familiariser avec la stratégie des projets.



Les organisateurs et les participants après l'ouverture

Cet atelier a regroupé les participants issus des administrations publiques, des organisations internationales, des ONG nationales et le secteur privé a permis d'édifier sur l'exécution de ces deux projets et de faire une meilleure connaissance des projets, notamment les résultats attendus et les approches de mise en œuvre, ainsi que les plans d'action. Le projet PREFOREST mettra en place 14.500 hectares de plantations forestières et agroforestières dans cinq départements du pays: les Plateaux, le Pool, la Bouenza, le Niari et le Kouilou. Ce projet a pour objectif de réduire des émissions de carbone d'environ 1 million de tonnes du gaz carbonique CO2 par an, issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, surtout par des pratiques de l'agriculture sur brûlis dans ces différents départements. Le choix de ces départements se justifie par la pression humaine sur le bois de chauffe, le charbon de bois et le ravitaillement des grandes villes en produits vivriers. Ce projet sera exécuté pendant 8 ans pour un total de 46 millions de dollars américains. Son démarrage s'est fait le 5 novembre 2021, au cours de la signature de l'accord des activités à financer jusqu'au 5 novembre 2029.

S'agissant du PROREP, il vise planter 2.700 hectares de plantations forestières et agroforestières dans les Plateaux, précisément à Ngo et à Ignyé dans le Pool, avec pour but de produire du bois énergie. Il a été conçu à la suite du problème accru de la demande du bois énergie dans les grandes agglomérations du pays, notamment à Brazzaville. Son financement est de 7 millions de dollars américains pour plus de 500 bénéficiaires, qui contribueront à la réduction des émissions de l'ordre de 830.230 tonnes de CO2. Sa durée est de cinq ans, allant du 25 février 2022, date de la signature de l'accord jusqu'en 2026.

Le représentant le CAFI, Mme Amarys Preus a mis l'accent sur le partenariat entre CAFI et le Congo. «Il s'agit d'un partenariat d'ambition pour la définition et la mise en œuvre du programme transformateur permettant le développement économique vert fondé sur les pratiques de gestion durable des ressources naturelles et des terres».

Pour sa part la représentante de la FAO au Congo a dégagé l'implication de la FAO pour les changements climatiques. «Conformément à sa politique en matière de lutte contre les changements climatiques et de réalisation des objectifs de développement durable, la FAO dispose d'un nouveau cadre stratégique qui place l'environnement au centre de ses priorités». La ministre Rosalie Matondo a indiqué que ces projets revêtent pour le Congo une importance toute particulière. Ils intègrent le plan d'investissement de la stratégie nationale du mécanisme REDD+, auquel «a adhéré notre pays depuis 2008. Le financement de ces deux projets respectivement par le Fonds vert pour le climat (FVC) et l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), constituent désormais la preuve que les pays du Bassin du Congo, abritant le deuxième poumon écologique de la planète attire désormais l'attention de la communauté internationale», a-t-elle dit.

Philippe BANZ

## CONFERENCE SOUS REGIONALE

### Réinventer une poste moderne durable au service des populations et du développement socioéconomique des Etats d'Afrique centrale

En marge de la 6<sup>e</sup> édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (OSIANE) du 26 au 29 avril 2022, le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, à travers la direction générale de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), a organisé une conférence postale de l'Afrique centrale sur le thème: «Numérisation et intégration sous régionale de la poste comme vecteur de développement économique et durable de l'Afrique centrale», au Palais des congrès, à Brazzaville le 28 avril 2022.

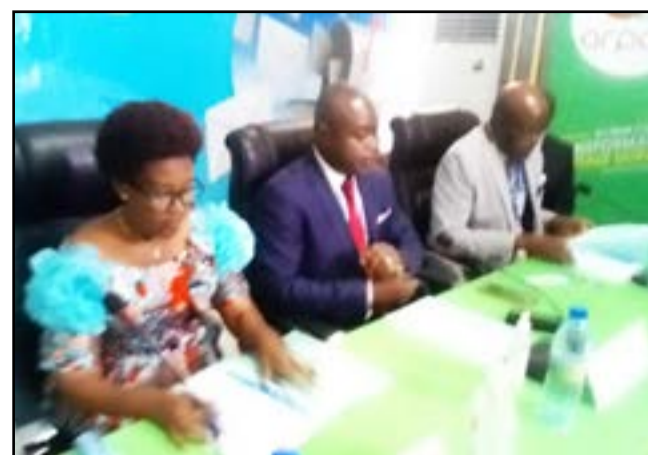
C'est le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo qui a ouvert les travaux de cette conférence, en présence de Mme Léocadie Ndacayisaba, ministre de la Communication, de l'information, des technologies et des médias du Burundi et de Chief Sifundo Moyo, secrétaire général de l'Union panafricaine des postes. Faire de la poste un secteur stratégique pour le développement durable, afin qu'elle devienne un véritable levier socio-économique, tel a été le but de cette conférence. Cette rencontre a regroupé les responsables des autorités de régulation de l'activité postale de l'Afrique centrale, les responsables et les représentants des opérateurs postaux, ainsi que des experts. Elle a permis de mener une réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrées par la révolution numérique et la transformation digitale. Les acteurs de l'écosystème postal de la sous-région ont échangé sur les opportunités qu'offre la transformation numérique du service postal universel pour l'amélioration de la qualité des services offerts au public sur le plan national, transfrontalier et régional. Il a été aussi question de sensibiliser les gouvernants

sur la capacité de la poste à contribuer significativement au développement des pays, en s'appuyant sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC). En organisant cette rencontre, l'ARPCE entend mettre sur pied une plateforme d'acteurs



Photo de famille

des services postaux, afin de faciliter la création collective des services innovants d'intérêt public et d'obtenir des institutions et des gouvernements un appui conséquent. Aussi d'étudier dans un esprit de création collective, les sources de revenus supplémentaires et arrimer le public aux nouveaux services numériques, pour construire la poste de demain avec les postiers d'aujourd'hui. Le directeur général de l'ARPCE Louis-Marc Sakala sur l'intérêt



Mme Léocadie Ndacayisaba, Léon Juste Ibombo et Chief Sifundo Moyo

de la rencontre. «La conférence constitue un moment de partage d'expériences pour

nologies du Congo et a encouragé le pays d'aller de l'avant. «Nous sommes aujourd'hui tous des citoyens d'un village planétaire. Le secteur postal ne restera pas à la traîne et tirera profit de ces technologies pour améliorer la qualité et l'offre des services de la poste. La stratégie postale de l'Union panafricaine des postes est axée notamment sur la transformation numérique, son exploitation et la diversification de son objet». Le ministre Léon Juste Ibombo a estimé que qu'il important de sensibiliser les gouvernants sur la capacité de la poste digitalisée à contribuer significativement au développement de nos pays, au travers du service postal universel. «Ce forum vient conforter l'ambition du Gouvernement à faire de la poste un secteur stratégique pour le développement durable, un véritable levier socio-économique», a déclaré le ministre des postes à l'ouverture de la conférence.

Philippe BANZ

## CLOTURE OSIANE

### Quatre start-ups retenues pour participer au grand salon "VivaTech" en France en juin

La capitale Brazzaville a vibré du 26 au 29 avril 2022 au rythme de la 6<sup>e</sup> édition du salon international des technologies de l'information et de l'innovation (OSIANE) sous le thème: «Engageons-nous pour les transformations durables». L'ouverture de ce salon a été placée sous l'égide du ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou, ministre du Commerce.

Organisé par l'ONG PRATIC qui préside Luc Missidibanzi, avec le concours de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), OSIANE se veut une plateforme de promotion, de réflexion, d'analyse des Technologies de l'information et de la communication. Cinq jours durant, les participants venus de plusieurs pays africains et d'ailleurs ont suivi des conférences, assisté à des tables rondes, à des ateliers et ont bénéficié des formations sur les métiers innovants liés aux TIC. A cela s'ajoutent des expositions des services de plusieurs sociétés de la place. Un programme riche, à entendre les participants au salon. Au fil des temps, le salon OSIANE est devenu un événement majeur au plan national

qui regroupe les startupper et d'autres acteurs. Un espace d'échanges et de renforcement des capacités dans le domaine du numérique, un secteur clé pour le développement des Etats.

En 2019, les organisateurs de OSIANE ont lancé le challenge de faire du Congo, le berceau du numérique en Afrique Centrale avec une option mondiale bien déterminée. L'édition 2022 a été aussi marquée par le challenge Start-up, qui a mis aux prises quarante start-up.

A l'issue de la présélection, seules quatre start-ups ont été retenues après délibération par les membres du jury et participeront au grand salon "VivaTech" qui est prévu du 15 au 18 juin prochains en France. «Les quatre start-ups qui ont été sélectionnées seront avec nous à Paris. OSIANE va prendre en



Le comité d'organisation et les officiels

charge le voyage des Start-upers à hauteur de 35 mille euros», a fait savoir le président de l'ONG PRATIC.

Clôturant les travaux de cette rencontre, assisté de sa collègue des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, marraine de "Viso 2022", le ministre Léon Juste Ibombo a déclaré: «Le village Start-up OSIANE, dit "Viso", est un outil offert aux jeunes innovateurs pour exceller dans les nouvelles technologies. Je

félicite les quatre jeunes start-uppeurs qui ont été primés et qui participeront, au nom du Congo, au grand salon "Viva Technologie" à Paris. La loi portant sur le statut des start-up, du numérique et de l'innovation technologique est là pour vous accompagner.» La particularité du salon OSIANE est de permettre aux jeunes de pouvoir décrocher leur premier marché ainsi que ce challenge qui leur permettra de mettre en lumière le talent congolais.

Josphé LOUBAKI  
(Stagiaire)



## PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC/P161368

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)  
Services Centraux de la BEAC  
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale: 1917 - Yaoundé - République du Cameroun  
Tél.: (237) 222 23 40 30/60 Fax: (237) 222 23 33 29  
Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC du Projet

**Institution:** Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

**Nom du projet:** Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368

Don IDA n°: 62290

**Titre de services:** Services de consultants pour une étude de restructuration et d'intégration des systèmes de paiement de la BEAC

**Bénéficiaire:** BEAC

## SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°028/BEAC/SG/DOP-P/PRCIFRC/UGRIF/2022-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a obtenu un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie dudit crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de services de consultants pour une étude de restructuration et d'intégration des systèmes de paiement de la BEAC.

2. Mission du consultant:

Dans le cadre de la modernisation des paiements, la BEAC entend redéfinir le périmètre de fonctionnement du GIMAC afin de séparer les activités ou fonctions interopérables ou interbancaires des cartes et des paiements instantanés, des fonctions concurrentielles dites délégataires (traitement pour compte de tiers) et de gestion de réseaux d'acceptation. Elle souhaite les loger dans des entités juridiques opérationnelles distinctes, dont l'une recueillerait également les systèmes interbancaires de paiement gérés par la BEAC, notamment les systèmes de paiement de gros montants, la télécompensation, les virements internationaux, les référentiels centraux. Ainsi la BEAC réalisera à d'une part la séparation opérationnelle des activités du GIMAC, et d'autre part la séparation de ses activités d'exploitation et de gestion de plateformes ou services de paiement, de celles régaliennes de surveillance du bon fonctionnement et de la sécurité des systèmes et moyens de paiement et plus largement des infrastructures de marché dans

la CEMAC. Pour atteindre cet objectif, la BEAC compte mener, avec l'appui de Consultant, un audit approfondi de l'organisation et du fonctionnement du GIMAC afin de l'adapter et de le restructurer dans le cadre de la modernisation des paiements. Il s'agit ensuite d'étudier les scénarii d'une nouvelle organisation cible et de proposer une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie de développement des systèmes de paiement de la CEMAC autour du GIMAC et de la BEAC. La mission du consultant consistera donc à:

- Faire un diagnostic et un état des lieux détaillé (évaluation approfondie) du GIMAC et de la DSMP de la BEAC ;
- Identifier des scénarii de fonctionnement cible pour la restructuration des systèmes de paiement dans leur globalité et élaborer un scénario cible à retenir. A cet égard, le consultant élabore des scénarii juridiques, organisationnels et financiers de restructuration du GIMAC et des systèmes de la BEAC ;
- Faire l'urbanisation des systèmes de paiement dans le contexte du scénario retenu ;
- Élaborer la feuille de route permettant d'atteindre la situation cible sur tous les domaines étudiés.

La durée de la mission est estimée à six (06) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de août 2022.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse [www.beac.int](http://www.beac.int).

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Cabinet doit justifier une expérience avérée dans la réalisation des travaux similaires au cours des 10 dernières années et disposer de compétences suffisantes pour mener à terme la mission. Les références pertinentes doivent porter sur la réalisation des missions de modernisation des systèmes et moyens de paiement et la réorganisation/restructuration d'organismes publics et privés.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement)» de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives. Par conséquent, ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans le «Règlement». De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 09 heures à 14 heures (heure locale).

6. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 13 mai 2022.  
Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)  
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
Tél.: (+237) 22 23 40 30/60, Fax: (+237) 22 23 33 29  
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) ou [sarw\\_adoum@yahoo.fr](mailto:sarw_adoum@yahoo.fr) copie [otoumou@beac.int](mailto:otoumou@beac.int)

Yaoundé, le 25 avril 2022

**Le Coordonnateur du Projet.**

### ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA NOTAIRE

05-551-36-01/06-650-53-28  
Brazzaville - République du Congo

#### «EMPLOI SERVICE CONGO»

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital d'Un million (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: Case J 254 V OCH, Mougali 3, B.P. 494 Brazzaville  
RCCM: 06-B-198, République du Congo

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société «EMPLOI SERVICE CONGO», Société à Responsabilité Limitée, tenue en son siège, le dix-sept novembre deux mille vingt et un, enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du trente mars deux mille vingt-deux, sous le Folio 059/44 N° 1365, les associés, après avoir relevé que la Société remplit l'une des conditions exigées par la loi, décident de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois (3) ans, Monsieur OND HAMGA Yves Roger, avec prise d'effet au premier janvier deux mille vingt-deux.

Et en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur NGUE Remy Emmanuel, pour une durée de trois (3) ans, avec prise d'effet au premier janvier deux mille vingt-deux.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

*Pour insertion*

**Maitre Hortense MVINZOU LEMBA**

### HERSEAL

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de F. CFA 1 000 000  
Siège social: 43 Rue Jean MAHOUKOU 2 Mvou-Mvou, Base Agip, Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM CG-PNR-

#### AVIS D'INSERTION

Suivant acte sous seing privé du 1er Juillet 2021, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre le 09 Juillet 2021 sous le numéro 861, Folio 128/5, l'Associé Unique de la société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) HERSEAL a décidé du changement de son siège social.

Le siège social, jadis au 2, rue TCHINO, zone industrielle, vers la Foire, est transféré au 43, rue Jean, MAHOUKOU 2 Mvou-Mvou, Base Agip Pointe-Noire.

En Conséquence, l'article 4 alinéa 1 des statuts a été modifié.

Dépôt du Procès-Verbal de la Décision Unique de l'Associé a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce pour modification du Registre du Commerce et du crédit Mobilier.

Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00707.



## GUERRE EN UKRAINE

## Périple européen et africain du Secrétaire général de l'ONU

Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies était en séjour à Moscou, en Russie, mardi 26 avril, puis à Kiev, en Ukraine, jeudi 28 avril 2022, en vue d'amorcer une médiation dans la guerre qui frappe l'Ukraine depuis le 24 février. Avant sa visite en Russie, il était à Ankara, lundi 25 avril où il a été reçu par le Président turc Recep Tayyip Erdogan qui depuis des semaines joue les médiateurs dans le conflit en Ukraine et de faciliter les interventions humanitaires.

A Moscou et à Kiev, Antonio Guterres a eu des entretiens respectivement avec les Présidents de ces pays, Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky. Il a été question de fai-

de contact humanitaire réunissant l'Ukraine et la Russie sous l'égide des Nations unies, et dont les réunions pourraient se tenir en Turquie.

Lors de la rencontre Guter-



Le président Vladimir Poutine recevant Antonio Guterres

ine malgré la guerre. Il s'est dit aussi conscient des inquiétudes de Guterres sur l'opération militaire russe en Ukraine, et même disposer du sujet. Cependant, sur le terrain, l'offensive russe continue à gagner du terrain, désormais recentrée sur l'Est et le Sud de l'Ukraine. Odessa a ainsi été frappé ces derniers jours. Il n'y a donc aucun espoir de voir une reprise sérieuse des négociations dans un avenir proche.

Pour ce qui est de l'étape de

a appelé Moscou à accepter de coopérer avec l'enquête de la Cour pénale internationale (CPI) sur de possibles crimes de guerre perpétrés en Ukraine. Le même jour, Kiev était la cible de frappes qui ont fait au moins dix blessés, en pleine visite de Guterres, et pour la première fois depuis mi-avril. Une tentative d'humiliation, d'après le Président ukrainien.

Après l'Europe, le Secrétaire général de l'ONU s'est rendu en Afrique où il a séjourné au



Tête-à-tête entre le secrétaire général de l'ONU (à g.) et le président turc

re le point sur les efforts de médiation turcs avec le Président Erdogan qui s'implique personnellement dans ce dossier. Le Secrétaire général de l'ONU a marqué son soutien aux initiatives diplomatiques turques pour faire dialoguer les belligérants. Le Président turc a fait savoir qu'il souhaitait travailler avec les Nations unies pour contribuer à l'évacuation des civils et à l'accès à l'aide humanitaire en Ukraine. Le patron de l'ONU a souhaité la création d'un groupe

res-Poutine, le Président russe a affirmé que son pays faisait très attention au sort des civils, notamment à Marioupol, d'où elle aurait déjà évacué plus de 130.000 personnes. Ou encore que la Russie continuerait à tout faire pour trouver une issue négociée au conflit. Aussi, le discours de Poutine contre l'Occident reste très offensif et déterminé. Toutefois, il a relevé qu'il croyait toujours à la possibilité d'une issue positive des négociations avec l'Ukra-



Les délégations russes et de l'ONU face à face

Kiev, la capitale ukrainienne, Guterres s'est rendu le 28 avril à Borodianka et à Boutcha, épicentres d'exactions pendant l'occupation russe en mars. Il

Sénégal et au Niger, avant de se rendre au Nigeria.

Alain-Patrick MASSAMBA

## TCHAD

## Le report du dialogue politique salué par la société civile et l'opposition

Précédemment prévu le 10 mai 2022, le dialogue politique national devrait regrouper les Tchadiens de divers horizons pour jeter les bases d'un nouveau système politique dans ce vaste pays semi-désertique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai dernier, le Qatar, médiateur entre le gouvernement tchadien et les mouvements politico-militaires, a demandé un report de la date du 10 mai pour permettre aux négociations, entamées depuis le 13 mars, d'aboutir. Ce que le gouvernement tchadien a accepté.

L'opposition politique et la société civile, qui demandaient que les conditions dans lesquelles est organisé ce dialogue soient revues, saluent la décision et exigent un processus plus transparent. Pour Bédoumra Kordjé, porte-parole du groupe de réflexion et d'action du 1<sup>er</sup>

juin qui regroupe les partis politiques et associations de la société civile, «il n'y avait pas besoin d'attendre une sollicitation du Qatar pour reporter le dialogue qui se préparait sans consultations sérieuses». Et de poursuivre: «Cela n'était pas nécessaire, parce que ce dialogue a exclu les forces vives qui n'applaudissent pas la junte. Maintenant que le report est acté, il faut préparer les conditions d'un dialogue sincère».

Du côté de la Convergence des organisations politiques, une autre coalition, le porte-parole Salibou Garba explique que le report était



Les leaders de la société civile du Tchad

inévitables. Il faut désormais, selon lui, que les conditions pratiques de l'organisation de ce dialogue et de la participation soient réglées de manière consensuelle avec un autre comité d'organisation.

Le porte-parole de la coalition d'opposition et de la société civile Wakit Tama, Me Max Loalngar, estime pour

sa part que ce report ne doit pas servir de prétexte pour prolonger la transition. «Si le conseil militaire s'engage dans cette voie, nous allons travailler pour que le peuple prenne sa souveraineté en main», a averti l'activiste qui annonce une marche pour le 10 mai prochain.

Gaule D'AMBERT

## KENYA

## Google s'installe à Nairobi et projette d'offrir de nombreux emplois

La capitale kényane Nairobi, a été choisie par le géant américain de l'information Google pour installer son tout premier centre de développement sur le continent. Le groupe arrive avec un portefeuille d'investissements de plus de 115 milliards de Shiling (Shiling Kényan), soit près d'1 milliard de dollars, lors des cinq prochaines années et projette d'offrir de nombreuses opportunités



Le géant moteur de recherche américain choisit le Kenya, en Afrique

d'emploi aux ingénieurs et chercheurs du domaine des technologies.

Google a saisi l'intérêt de s'implanter en Afrique où il entrevoit l'avenir de l'internet. Et son implantation dans ce pays situé dans la région orientale du continent est une bonne opportunité de développement technologique pour le Kenya et pour Google. L'utilisation d'internet est en hausse fulgurante depuis une décennie et, dans quelques années, l'Afrique accueillera 800 millions de nouveaux utilisateurs grâce aux jeunes.

Le géant américain projette de s'associer aux gouvernants et aux décideurs politiques ainsi qu'aux entrepreneurs africains pour façonner la prochaine vague d'innovation en Afrique. L'avenir prévoit plusieurs défis technologiques, et il faudra améliorer, mais aussi construire une infrastructure internet plus fiable.

Google est la troisième entreprise à mettre en place un centre de développement technologique au Kenya. Pendant les deux derniers mois, Visa a ouvert un studio d'innovation dans le pays et Microsoft a lancé un centre de recherche et de développement de 27 millions de dollars. Microsoft Africa development center et l'une des plus grandes installations d'ingénierie en Afrique. L'entreprise inaugurée s'est associée à des universités et des startups locales pour fournir une formation et des compétences qui doivent offrir plus de 200.000 emplois pour les jeunes kényans. Avec toutes ses réalisations, le Kenya est sur le point de devenir un hub technologique à la fois régional et continental.

A.P MASSAMBA

### EN VENTE

Deux parcelles  
habitées/jumelées  
de 50/25 mètres  
Lieu: Poto-Poto  
(arrondissement 3),  
Brazzaville

Contact:

05 500 77 77

06 610 77 77



## ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

*Regi par la Loi n°29-2019 du 18 novembre 2013, le règlement N°11/01-UEAC-027-CM-07 du 05/12/2001 et l'Acte Uniforme OHADA*

### TABLEAU 2022 DES MEMBRES DE L'ORDRE (Art. 46, 47 et 48 de la loi n°29-2019 du 18 novembre 2013)

#### 1 - SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES LIBERAUX (ECL)

N°	NOMS ET PRENOMS	Inscriptions ONEC		N° Agrément CEMAC	N°	NOMS ET PRENOMS	Inscriptions ONEC		N° Agrément CEMAC
		N°	Année				N°	Année	
1	MIGAN Christian D	001-ECL	2022	EC-082	32	LINVANI MPION Magloire	062-ECL	2022	EC-460
2	MABIALA Ange Eugène	002-ECL	2022	EC-106	33	MAMPANGUILA Gervais	034-ECL	2022	EC-465
3	BILALI Jacques	003-ECL	2022	EC-123	34	MATONDO-BIKA Dacin Fajude	063-ECL	2022	EC-466
4	MBOUSSA Sylvain	005-ECL	2022	EC-209	35	M'BANI Jean Valère	035-ECL	2022	EC-468
5	GOMEZ-GNALI André	006-ECL	2022	EC-219	36	M'BOUMBA Jean Christian	036-ECL	2022	EC-472
6	KALI -TCHIYEMBI Paulin	007-ECL	2022	EC-220	37	MBOUNGOU Dieudonné	064-ECL	2022	EC-473
7	KOUZOLO Noël	008-ECL	2022	EC-222	38	MONDJO née OTSOA MOUAPO Imelda	037-ECL	2022	EC-476
8	MBADI Dieudonné	009-ECL	2022	EC-223	39	MOUFOUMA MAUCLAIR Philippe	038-ECL	2022	EC-478
9	EBANGA Raphaël	011-ECL	2022	EC-276	40	MOUTOU BAKOUMA Davidson H.	065-ECL	2022	EC-482
10	KEMENI Pierre	012-ECL	2022	EC-302	41	NDAMBA Frederic Thierry	039-ECL	2022	EC-483
11	BESSEVI GBENDJEDÓ Etienne	013-ECL	2022	EC-311	42	NDINGA ELENGA Vincent	066-ECL	2022	EC-484
12	GAMASSA Michel Patrick	014-ECL	2022	EC-338	43	NGOULOUBI - MBIMA Arthur	040-ECL	2022	EC-486
13	TCHAMBA Samuel	015-ECL	2022	EC-339	44	NZAMBA IPALA Patrice	041-ECL	2022	EC-490
14	DENGUET ATTICKY Serge Alexandre P	017-ECL	2022	EC-360	45	OGANGA-LIMOUNA Raymond Michel	042-ECL	2022	EC-494
15	MOUHINGOU Michel Robert	018-ECL	2022	EC-371	46	PONGUI Anasthasie	067-ECL	2022	EC-505
16	OSSIBI Arsène Didace	019-ECL	2022	EC-372	47	PORTELA Jean Louis	044-ECL	2022	EC-506
17	YOLO Auguste	020-ECL	2022	EC-373	48	SEKET José Serges	045-ECL	2022	EC-508
18	ELENGA OPPALA Ghislain	058-ECL	2022	EC-374	49	SOUSSI-TCHAPI René	046-ECL	2022	EC-509
19	MANKENDA André	021-ECL	2022	EC-375	50	TCHIKAYA Jean Marie	047-ECL	2022	EC-512
20	ETOU OBAMI Brice Voltaire	023-ECL	2022	EC-389	51	TSIKABAKA KOUDISSA Marius	048-ECL	2022	EC-514
21	MALONGA Jean Pierre	024-ECL	2022	EC-391	52	LIPIKA Armel Gherlyls Paul	049-ECL	2022	EC-516
22	MAYABEL Roger	025-ECL	2022	EC-393	53	QUENUM Hippolyte Hilaire	050-ECL	2022	EC-534
23	BOCKONDAS MOCKONDZY Jean Paul R.	026-ECL	2022	EC-429	54	MEYA Jacques	051-ECL	2022	EC-535
24	BOULA Alexandre Clément	059-ECL	2022	EC-432	55	KOULIMAYA Guy Fellih	052-ECL	2022	EC-536
25	DJONA Jean	027-ECL	2022	EC-435	56	MBOUMBA Simon	068-ECL	2022	EC-557
26	ELOMBO Marcel	028-ECL	2022	EC-439	57	MABIALA Fernand	053-ECL	2022	EC-581
27	FOLLO Isaac Raymond	029-ECL	2022	EC-442	58	MISSETETE GANGUIA Abraham	054-ECL	2022	EC-618
28	IKONGA Rémy	030-ECL	2022	EC-445	59	OKINGA EBOUNGOU Colbert	055-ECL	2022	EC-626
29	KABA Francis Siméon	060-ECL	2022	EC-449	60	OYOBE OKEMBA Randy	069-ECL	2022	EC-650
30	KETEVI Comlan Victor	031-ECL	2022	EC-452	61	MBAYA Placide Le Prince	056-ECL	2022	EC-652
31	KOUBA Dominique	061-ECL	2022	EC-455	62	GANONGO BONGO Vistel Biardone	057-ECL	2022	EC-653

#### 2 - SECTION DES SOCIETES D'EXPERTISE COMPTABLES (SEC)

N°	RAISONS SOCIALES	Inscriptions ONEC		N° Agrément CEMAC	N°	RAISONS SOCIALES	Inscriptions ONEC		N° Agrément CEMAC
		N°	Année				N°	Année	
1	PricewaterhouseCoopers (PWC)	001-SEC	2022	SEC-007	10	RAE Audit -Conseil	010-SEC	2022	SEC-097
2	GKM Audit & Conseil	002-SEC	2022	SEC-014	11	Congo Business Consulting	011-SEC	2022	SEC-098
3	M3B Audit & Expertise Member of Mazars	003-SEC	2022	SEC-035	12	KPMG Congo	012-SEC	2022	SEC-099
4	SOCEC	004-SEC	2022	SEC-058	13	IFAC	015-SEC	2022	SEC-100
5	Exco CACOGES	005-SEC	2022	SEC-061	14	CDM Consultants	013-SEC	2022	SEC-101
6	Ernst & Young (EY)	006-SEC	2022	SEC-062	15	RELIANCE	016-SEC	2022	SEC-102
7	Rainbow Finance	007-SEC	2022	SEC-079	16	DELOITTE "DTT"	014-SEC	2022	SEC-110
8	EXCI-MAA	008-SEC	2022	SEC-089	17	TAIZE Conseils	017-SEC	2022	SEC-111
9	MAM EC	009-SEC	2022	SEC-091					

Brazzaville, le 30 avril 2022

Pour le Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo



Président

Michel Patrick GAMASSA

MESSE CHRISMALE (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

## Mgr Miguel Angel Olaverri a invité à porter un regard miséricordieux autour de soi

Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, la messe chrismale a été célébrée le mardi 12 avril en la cathédrale Saint Pierre. Elle a été présidée par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, entouré de l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général du lieu, et de l'ensemble des prêtres, religieux, diacres des différentes paroisses de l'archidiocèse de Pointe-Noire.

Animée par la chorale Notre-Dame de l'Espérance de la paroisse Sainte Bernadette et par la chorale des amis du grégorien de la paroisse cathédrale Saint Pierre, la messe chrismale a été l'occasion d'inviter les prêtres, diacres et fidèles à manifester l'unité du diocèse autour de son évêque. Durant cette messe, l'évêque a béni les huiles saintes et a consacré le saint chrême pour les baptêmes de Pâques et pour les baptêmes, la confirmation, le sacrement de l'ordre tout au long de l'année.

C'est au cours de cette messe qui manifeste l'unité de toute l'Église diocésaine autour de son évêque que les prêtres ont renouvelé leurs promesses sacerdotales. Vivre toujours plus unis au Seigneur Jésus, chercher à lui ressembler, renoncer à soi, être fidèles aux engagements attachés à la charge ministérielle, célébrer les sacrements, annoncer la Parole de Dieu avec désintéressement et charité.

Dans son homélie tirée de l'évangile de saint Luc (Lc 4, 16-

21), Mgr Miguel a invité les prêtres à mettre en pratique quatre proximités essentielles dans leur vie: «La première proximité est celle du prêtre avec Dieu; la deuxième est celle du prêtre avec son évêque; la troisième proximité est celle entre prêtres, une proximité qui



Une vue des prêtres renouvelant leurs promesses sacerdotales

cherche à sauver le frère, à être là parce qu'il a besoin de nous. La quatrième proximité est celle du prêtre avec le peuple, un peuple qui est consacré à Dieu et qui doit sentir, non par les paroles mais par les actes, que



Mgr Miguel Olaverri pendant le rite de bénédiction des huiles

nous sommes proches d'eux. Le Seigneur nous envoie pour oindre le peuple de Dieu et pour lequel seul l'amour gratuit peut susciter en nous tous les jours le regard de miséricorde. Nous, prêtres, chrétiens, devons faire

attention à ne pas perdre le regard sur Jésus pour d'autres regards qui nous distrairaient et de toutes les œuvres bonnes», a dit Mgr l'archevêque de Pointe-Noire.

Au cours de cette célébration, Mgr Miguel a invité les prêtres et les diacres de l'archidiocèse de Pointe-Noire à renouveler leurs promesses sacerdotales et diaconales, dans les engagements qu'ils ont pris le jour de leur ordination, de servir auprès de leur évêque.

Les prêtres ont manifesté leur volonté de suivre le Christ et de poursuivre leur mission dans l'Église c'est-à-dire de vivre toujours plus unis au Seigneur Jésus, de chercher à lui ressembler, de renoncer à eux-mêmes, d'être fidèles aux engagements attachés à la charge ministé-

### NECROLOGIE



M. Freddy KIHINDOU, agent de La Semaine Africaine et famille, ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur mère, la nommée Bernadette NKEMBI. Le décès est survenu le 25 avril 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 3, rue Ferme Frère Roger, (Arrêt de bus Sainte Trinité).

L'inhumation aura lieu lundi 9 mai 2022.

### NECROLOGIE

M. Lié Stanislas MATSIONA, agent de La Semaine Africaine a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de sa mère Pauline BADIABO. Le décès est survenu le mardi 12 avril 2022, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Loukanga I. Les obsèques ont lieu vendredi 6 mai 2022, au cimetière privé de Loukanga II.



rielle, de célébrer les sacrements, d'annoncer la Parole de Dieu avec désintéressement et de vivre la charité.

Les paroissiens de l'archidiocèse de Pointe-Noire ont manifesté leur joie en offrant des

biens de toutes sortes: denrées alimentaires, congélateurs et frigos, initiatives de la fraternité masculine Abeilles et Figures de Rita.

Madocie Déogratias MONGO

### Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

#### ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SAVOIR ENGINEERING, en sigle «S.E.»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 20 Avril 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 21 Avril 2022, sous le folio 078/2 N°0402, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** SOCIETE SAVOIR ENGINEERING, en sigle «S.E.»;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Centre-ville, vers la clinique Les

oliviers, Pointe-Noire, République du Congo; **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:

- Bureau d'études; Architecture; Réfection; Construction.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

**Gérant:** Monsieur LOUSSALA Daniel.

**RCCM:** CG-PNR-01-2022-B12-00095 du 25 Avril 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

### Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

#### ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE SLH COMPANY, en sigle «S.L.H.C.»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 13 Avril 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 14 Avril 2022, sous le folio 074/4 N°0384, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** SOCIETE SLH COMPANY, en sigle «S.L.H.C.»;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Centre-ville, vers le village Muana, Pointe-Noire, République du Congo;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:

- Nettoyage industriel; Import-export; Commerce; Restauration; Boulangerie; Pâtisserie.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

**Gérant:** Monsieur MAMPASSI HAMALAMOU Sup-Leckas.

**RCCM:** CG-PNR-01-2022-B13-00078 du 20 Avril 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

### SVP CONSTRUCTION-LIQUIDATION

Experts Comptables Internationaux-Management Audit Advisory — SARL au Capital de 5 000 000 F. CFA - RCCM: CG/PNR/17B 475- NIU: M2017110000961152 - Route de la frontière, Consulat Honoraire du TCHAD, Immeuble avant KABALAN PLUS — Tél.: +242 06 875 89 60 B.P.: 4018 - Courriel: pkemeni@excimaa.ca - Pointe-Noire — République du Congo.

### SVP CONSTRUCTION

Société A Responsabilité Limitée au capital de 60 000 000 F CFA, Siège Social: 34, Avenue Félix Éboue, entrée du Port, B.P. 271, Quartier Centre-ville, Tél.: +242 06 660 9919- RCCM : CG/PNR/09B780, Pointe-Noire, République du Congo.

### ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SVP CONSTRUCTION du 20 septembre 2021, enregistré aux impôts de MPAKA en date du 22 novembre 2021, sous le folio 219/01 N°301, il a été décidé ce qui suit:

Dissolution de la société, à compter du 30 septembre 2021 et de sa mise en liquidation.

**Dépôt:** Au greffe du Tribunal de Commerce

de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR01-2022-D-00231, du 28/04/2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° CG-PMR-011980-B12-00780.

Fait à Pointe-Noire, le 30 avril 2022

Pour insertion

Le cabinet EXCI-MAA

### ANNONCE LEGALE

ETUDE Maître Hugues - Ido POATY, Notaire, sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17, E-mail:hipoaty@gmail.com,

Aux termes d'une décision d'assemblée générale extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du vingt-quatre décembre deux mille vingt-et-un, enregistrée sous Folio 033/2 n°0121, l'associé unique de la Société «GLOBAL COMMUNICATION», en sigle «G-C», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, Centre-ville, Immeuble CNSS, rez-de-chaussée: appartement 204, Avenue Charles DE GAULLE, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro R.C.C.M. CG-PNR-01-2011-B1302447,

A prononcé la dissolution anticipée donnant lieu, par la suite, à sa liquidation.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit:

Article 5:

«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années consécutives, à dater du vingt-et-un janvier deux mille douze, a été réduite à (10) ans.

Pour avis,

Le Notaire.

CLOTURE DU JUBILE DU 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CEC

## Une messe célébrée à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur

Ouverte solennellement le dimanche 17 octobre 2021 lors de la messe de clôture des assises de la 50<sup>e</sup> Assemblée plénière de la CEC, placée sur le thème: «La CEC: 50 ans au service de la mission. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples (Matthieu 28, 19)», l'année jubilaire des 50 ans de la CEC a clos ses portes le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022 par une messe.

La Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville était prise d'assaut par de nombreux chrétiens, vêtus, pour la plupart de l'uniforme de leur mouvement d'apostolat, de l'uniforme paroissial et des tee-shirts imprimés pour la circonstance, portant le sceau de la CEC, du Saint Siège et les inscriptions suivantes: «CEC 50 ans au service de la mission. Allez donc de toutes les nations faites des disciples (Matthieu)». Elle a été célébrée par Mgr Daniel Mizonzo, président sortant de la CEC, qui était entouré de tous les archevêques, évêques, ordinaires du Congo, ainsi que du chargé d'affaires de la Nunciature apostolique, représentant le nonce apostolique au Congo et au Gabon. Des autorités politiques et administratives ont marqué de leur présence cette messe solennelle. Le couple présidentiel, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, chef du Gouvernement. Quelques

membres du Gouvernement et des parlementaires étaient comptés parmi les personnalités ayant participé à la messe, aux côtés des religieux et religieuses de diverses Congrégations, du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, représenté par le pasteur Koufia, ainsi que des fidèles laïcs. Animée alternativement par la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, les chœurs diocésains de la Scholas populaire et les amis du grégorien.

La messe a connu quatre moments: le mot d'accueil de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville; l'historique de la CEC par l'abbé Armand Brice Ibombo; l'homélie de Mgr Daniel Mizonzo et le mot de remerciement de Mgr Victor Abagna Mossa. L'abbé Armand Brice Ibombo a indiqué que la CEC est née officiellement en 1971, lors de la première rencontre des évêques du Congo tenue à Brazzaville, du 8 au



Les archevêques et évêques avec le couple présidentiel

11 février, sous la présidence de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville. Avaient pris part à cette première rencontre, NN.SS Emile Biayenda, archevêque coadjuteur de Brazzaville; Jean-Baptiste Fauret, évêque de Pointe-Noire; Georges Firmin Singha, administrateur apostolique de Fort Rousset (Owando). Cette assemblée fut convoquée dans un contexte socio-politique et religieux bien précis. A

l'issue de cette assemblée, les évêques décidèrent de pérenniser ce genre de rencontres selon l'urgence pastorale. De cette assemblée naîtra la CEC avec des rencontres annuelles sur un thème pastoral précis. Le but de la CEC fut celui de créer un organe collégial, de fraternité et de communion entre les évêques pour affronter ensemble les problèmes pastoraux d'intérêt commun, au-delà du pouvoir de juridiction de chaque évêque

diocésain, conformément aux orientations du Concile Vatican II. Nous saluons la mémoire des pères fondateurs et leurs successeurs pour le don de la Bonne Nouvelle annoncée au Congo depuis 1883 par NN.SS Marie Hyppolyte Carrie et Prosper Philippe Augouard, pionniers de l'évangélisation du Congo. En cinquante ans d'existence, de trois diocèses, la CEC a grandi et compte neuf diocèses, pour neuf évêques soit (trois

archevêques, six évêques suffragants), six évêques émérites soit (un archevêque et cinq évêques) avec trois provinces ecclésiastiques.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Jean 21, 1-14 sur la pêche miraculeuse dans l'octave de la résurrection du Christ, le président de la célébration a indiqué que la clôture du jubilé des cinquante ans de la CEC se célèbre le 1<sup>er</sup> mai, fête de Saint Joseph, patron des travailleurs. Il a invité la chrétienté à prier pour les Journées mondiales de la jeunesse qui auront lieu en 2023 à Lisbonne au Portugal, dont la jeunesse congolaise sera de la partie.

Au terme de cette célébration eucharistique marquant la fin des festivités du cinquantenaire de la CEC, Mgr Victor Abagna Mossa a précisé que «le conseil permanent de la CEC a été réaménagé après dix ans de mandat. Ainsi, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a été élu président de la CEC et Mgr Urbain Ngassongo à la vice-présidence. Comme membre de droit, Mgr Victor Abagna Mossa». Puis, l'archevêque de Brazzaville a invité la chrétienté à la prière intense pour cette lourde charge.

Enfin, Mgr Daniel Mizonzo a déclaré close les festivités du cinquantenaire de la CEC.

Pascal BIOZI KIMINO

## La conférence-débat ponctuée des panels a tenu ses promesses

L'une des activités qui ont marqué la clôture du jubilé d'or de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), a été la conférence-débat ponctuée de différents panels qui s'est tenue le samedi 30 avril 2022, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, sur le thème: «La CEC, hier et aujourd'hui».

Ouvert par Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi et président en exercice de la CEC, en présence de tous les archevêques, évêques, secrétaires généraux, recteurs des grands séminaires, des membres du bureau du CNALC et des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat; la conférence-débat a permis d'aborder la vie de la CEC, de la création à nos jours, sur plusieurs angles: «Aspect historique de la CEC», par l'abbé Armand Brice Ibombo; «Contenu et messages des évêques du Congo», par M. Antoine Bouba-Bouba de la CEEDUC; «Rôle et mission de l'Eglise dans la société congolaise», par M. Frédéric Koutimouka, journaliste politologue-sociologue; «L'Etat congolais et les confessions religieuses. Cas de l'Eglise catholique dans le contexte de l'Accord cadre», par le conseiller du ministre de l'administration et du développement local. La modération a été assurée par Brice Malela, expert de la CEC.

lement de régir nos relations et les modalités de collaboration avec l'Etat, mais aussi de nous délier les mains, de sorte qu'en Eglise, nous puissions entreprendre tout ce qui; à ce jour, est du seul pouvoir régalié de l'Etat: éducation, santé, formations professionnelles, entrepreneuriat. Faut-il que la commission mixte Eglise-Etat devant mettre en œuvre les



Les archevêques et évêques pendant la conférence-débat

accords particuliers y relatifs se constitue avec diligence et se mettre résolument au travail. M. Frédéric Koutimouka a indiqué que la mission de l'Eglise n'est pas de contempler le monde à travers la fenêtre, plutôt, en protagoniste de la construction d'une nouvelle humanité, en ouvrant les yeux sur le monde, comme sur les tâches que nous pouvons tous entreprendre pour le progrès du genre humain. Le vécu de la société, dans toutes ses dimensions, nous interpelle. Il nous invite à nous inviter concrètement,



Les panélistes autour du modérateur

soit à changer ce qui le faut, soit à parfaire ce qui le mérite. Il nous est impossible de nous taire sur ce que nous avons vu et entendu (Actes 4,20). Cette conférence-débat s'est achevée par une table ronde autour des panels dans lesquels des communications de niveau académique ont été faites. Elle a réuni huit interlocuteurs sur les thèmes: «Vie et fonctionnement des Commissions épiscopales», par M. Jonas Kitelemo; «La CEC et l'accompagnement des femmes et hommes politiques»,

par l'abbé Jonas Koudissa; «La CEC et les laïcs» par M. Firmin Bazangabato, président du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC); «La CEC et la pastorale de la jeunesse», par le père Jonas Clotaire Bangui; «La CEC et la famille» par sœur Rolande Milandou; «La CEC et les œuvres sociales», par Alain Moukouri, secrétaire général de CARITAS Congo; «La CEC et la question économique», par l'abbé Lambert Kianga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC; «La CEC et l'éducation» par sœur Clarisse Nkourissa, secrétaire générale de la CEEDUC. Sous la modération de Gislain Ngouma de La Semaine Africaine. Cette table ronde s'est focalisée sur les témoignages qui ont suscité beaucoup d'admiration. Au terme de cette conférence-débat, suivie des panels, des recommandations ont été formulées. Enfin, le secrétariat de la CEC a promis que les conclusions de cette conférence-débat seront publiées dans un document général.

Pascal B. KIMINO

## Un concert de chants religieux par les chorales

Dans le cadre des festivités du cinquantenaire de la CEC, l'église Saint-Esprit de Mougali a servi de cadre à l'organisation d'un concert de chants, samedi 30 avril 2022. Huit chorales issues des secteurs selon la description de l'aumônerie diocésaine ont presté. Il s'agit des secteurs: Centre-ville, Massengo-Djiri, Bafouakouahou, Ouenzé-Talangai, Mougali-Poto-Poto-Mfilou, Madibou-Djoué. La chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, accompagnée de l'orchestre classique de l'Eglise évangélique du Congo a fredonné l'hymne du cinquantenaire, composé par M. Romain Bouesso Samba Mapanga. Enlevé de rideau, la chorale La Colombe de la paroisse Saint-Esprit.



La chorale Mgr Barthélemy Batantu pendant le concert

A la fin du concert, l'équipe presbytérale et le Conseil pastoral paroissial ont offert des présents, notamment un cabri aux archevêques et évêques du Congo. Ce don a été réceptionné par Mgr Daniel Mizonzo. Des attestations de participation ont été remises aux chorales.

P. BIOZI KIMINO

### REMERCIEMENTS

M. Robert NKOMBO, ancien agent retraité de l'Université Marien Ngouabi, Gilbert KAYA, Pierre NDOUNDOU, Cécile LOUTAYA, remercient les parents, amis et connaissances, la chorale Les Messagers du Seigneur, l'Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique) de la paroisse Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba pour leurs contributions multiples, lors du décès de Mme Evelyne NKOMBO. Le décès est survenu le lundi 21 mars 2022, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le mercredi 6 avril 2022, au cimetière SAMBA Alphonse. M. Juvet Pierre Ngouono, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial et les parrains ont adressé leurs condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



CLOTURE DE LA SESSION PASTORALE ANNUELLE DES EVEQUES DU CONGO

# Les archevêques et évêques satisfaits du travail réalisé par les Commissions épiscopales

Se rendre compte des activités réalisées par les Commissions épiscopales et autres structures d'Eglise, au cours de l'année écoulée; tel a été l'objet de la session pastorale annuelle, tenue du 26 au 29 avril 2022, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville. Sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Au cours des travaux, chaque Commission épiscopale a présenté un rapport succinct, allant à l'essentiel. Les problèmes de fonctionnement et de gestion ont été traités avec beaucoup de rigueur à la lumière de la Parole de Dieu, et du magistère de l'Eglise.



Le présidium pendant la communication de l'aumônerie catholique à la Force publique

**L**a Semaine Africaine: Les difficultés financières sont connues de tous, à commencer par respecter les obligations à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), les arriérés des salaires des agents qui s'élevaient à six mois d'impayés, l'impression du journal réduite à 1000 exemplaires par édition, le manque de matériel adéquat. Pas de subvention, seuls les annonceurs font vivre le journal». «La Commission de liturgie: Les acteurs liturgiques doivent respecter les gestes liturgiques pendant les célébrations eucharistiques et autres cérémonies. La liturgie ne s'improvise pas, il faut observer une dose de discipline». «La Commission de la famille et de la vie: Elle doit s'intéresser à la formation des couples mariés, à commencer par les foyers chrétiens ou Nganda libota dans les paroisses, jusqu'au niveau diocésain». «L'aumônerie de la Force publique: En attendant l'application de l'Accord-cadre signé en 2017 entre l'Etat congolais et le Saint Siège, la Conférence épiscopale du Congo devra signer un accord avec le ministère de la défense nationale ainsi que celui de la sécurité pour que l'aumônier de la Force publique s'implique davantage sur les activités organisées dans les casernes militaires. L'abbé Clotaire Mbilou, de l'aumônerie militaire de l'archidiocèse de Bangui, en République Centrafricaine a fait un témoignage sur sa formation auprès de l'aumônier militaire catholique du Congo». «Les œuvres pontificales missionnaires (OPM) avec son nouveau directeur national, l'abbé Valentin Mouyongo, prêtre de l'archidiocèse d'Owando, doivent fournir de grands efforts pour que les quêtes impérees ne souffrent d'aucune entorse et que les subsides parviennent dans les diocèses pour la réalisation de leurs projets». «CARITAS Congo: Cette structure à caractère humanitaire et en matière de développement a de la peine à décoller depuis des lustres, comme c'est le cas dans certains pays de l'Afrique centrale. Il faut s'autofinancer les projets pour être autonome et indépendant, au lieu de faire toujours la main tendue vers

l'Occident». Au terme de leurs travaux, les participants ont été informés des

Mouyongo, comme nouveau directeur national des OPM, en remplacement de Mgr Gélase

les langues locales; l'institution de la célébration de la Journée mondiale de la Famille dans



Les participants à la session

changements intervenus dans certaines structures. Ainsi, la Commission épiscopale Justice et paix est dirigée par l'abbé Guy Noël Okamba, et les supérieurs majeurs avec la Sœur Josiane Marie Moukoko Mpambou. Le chargé d'affaires à la Nonciature apostolique a rendu publique la nomination de l'abbé Valentin

Armel Kema, l'actuel évêque de Ouessou. Des orientations et recommandations ont été formulées: L'autonomisation et le développement de CARITAS Congo; l'application de l'Accord-cadre entre l'Etat Congolais et l'Etat du Vatican; mise en œuvre de la traduction du Nouveau Missel dans

les diocèses; l'affiliation des grands séminaires à l'université catholique de l'Afrique centrale (UCAC); mise en œuvre du projet école verte par le planting d'arbres initié par la Commission épiscopale de l'éducation chrétienne (CEEDUC).

Pascal BIOZI KIMINO

## Mgr Javier Perez Corona, nouveau Nonce apostolique, accueilli par les Evêques



Le nouveau Nonce apostolique (au milieu) entouré des archevêques et évêques du Congo

QUATRIEME DIMANCHE DE PAQUES-C-

## «Je suis le bon Pasteur, je connais mes brebis et mes brebis me connaissent»

Textes: Ac, 13, 14.43-52; Ps (99) 100, 1-3.5; Apo 7,9.14b-17, Jn 10, 27-30

**C**hers frères et sœurs, en ce quatrième dimanche de Pâques de l'année liturgique-C, qui est aussi la Journée mondiale des vocations, Jésus fait sien un vieux thème biblique. L'image classique dans l'ancien Orient remonte aux origines nomades du peuple hébreu (Genèse 13, 2. 5 ss; 29, 1 – 9; 30, 43; Exode 3, 1; Deutéronome 26, 5 ...). L'Ancien Testament connaît aussi un usage métaphorique du titre et de l'image du Pasteur, appliqués à Dieu. L'image pastorale apparaît comme l'une des plus riches expressions de l'alliance de Dieu avec Israël. Dieu s'est lié à son peuple comme le Pasteur à son troupeau; Israël est le troupeau de Dieu. Mais Dieu délègue la charge pastorale à des hommes de son choix: prophètes, juges, prêtres, rois (2 Samuel 5, 5 s); Jérémie 10, 21; Isaïe 63, 11; Psaumes 78, 71). Ce thème donne naissance à celui des mauvais bergers (Jérémie 2, 8; 10,21; 12, 10...)

Frères et sœurs, dans la parabole, le pasteur est opposé au voleur qui s'introduit par fraude dans la bergerie à seule fin de pillage. En effet, Jésus se donne comme la porte des brebis. Il a en vue, la porte dont parle la parabole, celle qui donne accès auprès des brebis, celle par laquelle passe le pasteur. Jésus est la porte en ce sens que pour conduire légitimement le troupeau, il faut passer par lui, c'est le cas de Pierre après la résurrection (Jn 21, 15 s). Qui au contraire prétend tenir d'une autre source que le Christ le droit de gouverner le peuple de Dieu, celui-là est le voleur et le pillard. Aussi, Jésus se donne comme la porte, par où passent, non plus les pasteurs, mais les brebis elles-mêmes, pour se rendre au pâturage. De ce point de vue-là encore, Jésus est la porte: l'unique porte de Salut. Pas d'autre voie d'accès aux pâturages de la vie éternelle, en dehors de lui, l'unique sauveur, la lumière du monde.

Pour assurer aux brebis ce bien de la vie, le bon pasteur ne recule pas devant le sacrifice de sa propre vie. Son amour est pur et désintéressé. Bien différent du mercenaire, qui, à l'approche du danger, abandonne le troupeau et prend la fuite, le bon pasteur affronte l'ennemi et s'immole pour le salut de ses brebis. C'est qu'à la différence du mercenaire, les brebis lui appartiennent en propre; elles sont à lui, os de ses os et chair de sa chair. Il s'identifie à elles. Tout ce qui les touche l'atteint au cœur. Entre le bon pasteur et ses brebis existe un lien de connaissance réciproque, qui les unit étroitement. La connaissance dit présence intime de personne à personne, accueil et confiance mutuels, communion de cœur et de pensée, de sympathie, du sentiment d'une appartenance réciproque acceptée et aimée. Jésus n'hésite pas à rapprocher son intimité de bon pasteur avec nous, ses brebis, de celle qui existe entre le Père et lui. Tel est le rapport du Christ à ses disciples.

Frères et sœurs, à cette communion d'amour du pasteur et des brebis, qui est admis? Le dévouement et l'amour du pasteur s'étendent à tous les hommes, sans distinction de race, de nation, de religion même. Le bon pasteur a partout des brebis à écouter sa voix et à le suivre. Nous devons nous aussi nous consacrer à l'instar de Paul et Barnabé dans la première lecture à agréger le troupeau à son unique pasteur, qu'il conduit à la vie éternelle. Ce troupeau c'est l'Eglise, l'unique troupeau, rassemblé sous la houlette de l'unique pasteur, Jésus-Christ. Face au pasteur, deux traits distinguent les brebis: l'écoute et l'obéissance. La voix du Christ est pour elles la voix du sauveur qui ne trompe pas; sa parole, la parole du Fils, à qui le Père a tout remis. Elles le suivent; elles obéissent; elles croient; elles se mettent à l'école du pasteur; elles accompagnent l'Agneau partout où il va (deuxième lecture). Elles marchent à sa lumière et sur ses pas.

Nous sommes invités en ce dimanche, à nous introduire dans le mystère du Christ, bon pasteur et à vivre ce mystère en nous. Nous sommes invités à être de bons pasteurs selon le cœur de Jésus qui se donnent pour la vie du monde. Prions pour les vocations sacerdotales et religieuses que notre monde a besoin pour contempler, vénérer l'Agneau et le transmettre au monde.

Abbé Jean OMBELE-OBKANI  
Prêtre de l'Archidiocèse d'Owando

### NECROLOGIE

MM. Aloïse NGOUMA, enseignant retraité à Dolisie; Aristide Ghislain NGOUMA, journaliste de La Semaine Africaine à Brazzaville et toute la famille; Mme Ghislaine NGOUMA à Pointe-Noire et Mlle Prefina Glaide Delcia NGOUMA, étudiante à Dakar au Sénégal, ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, grand-frère, époux et père, Pépin Amédée Côme NGOUMA «Amed», surveillant général au lycée 30 Mars de Tié-Tié à Pointe-Noire et ancien joueur de Léopards de Dolisie des années 80, survenu le vendredi 29 avril 2022 à l'hôpital A. SICE de Pointe-Noire, suite à un accident de la circulation sur la route de Loango. Le défunt était par ailleurs professeur d'histoire-géo au Moyen séminaire Notre-Dame de Loango. La veillée se tient au quartier Mongo-Kamba vers l'église Kimbanguiste.



La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

**DROITS HUMAINS**

# ENI et Total accusés de graves violations des droits d'ex-travailleurs

Licenciements sans préavis, non-versement des cotisations sociales, ... Au Congo-Brazzaville, les griefs sont aussi bien nombreux que graves à l'endroit des multinationales d'exploitation pétrolière Total Energies et ENI Congo ainsi que leurs sous-traitances. Pourtant les victimes vivent le martyre depuis des décennies.... Sans solutions concrètes de la part des institutions de la République.

**S**i la date du 1<sup>er</sup> mai marque la fête du travail à travers la planète, tout le cinquième mois de l'année est aussi consacré à la réflexion sur les conditions des travailleurs ou ex-travailleurs dont les droits sont foulés au pied par leurs employeurs.

C'est le cas de ces Congolais ex-agents de la société Gifron. Tout commence en 2003 quand ils sont embauchés en CDI par ZETAH, qui venait de bénéficier de l'attribution par le gouvernement de plusieurs permis dont «Mboundi» et «Kouakala», dans le district de Hinda, à l'est de Pointe-Noire.

Peu de temps après, ces agents sont affectés à l'entreprise Top services avant d'être incorporés dans la société Gifron. Tout marchait pourtant bien, comme sur les roulettes... Jusqu'en 2011 quand ils furent licenciés ENI Congo. La major pétrolière avait en effet racheté les actions de ZETAH et gérait de facto Mboundi Kouakala ! Si ENI Congo avait évoqué «la réduction du personnel», ce licenciement avait été déclaré sans préavis, comme recommande l'article 39-3 de la loi 45-75 du 15 mars 1975 portant code du travail au Congo.

**L'État impuissant?**

Pire encore, les agents n'ont jamais perçu leur indemnité compensatrice, ainsi que l'exige l'article 41 du code du travail de notre pays.

Fort de ces violations, le ministère le Ministre d'État, Coordonnateur du pôle socioculturel, Ministre du travail et de la sécurité sociale avait écrit en juillet 2011

au Directeur départemental du travail afin d'annuler ce licenciement. Ce qui signifie que ces agents devraient être impérativement réintégrés dans la structure.

Une injonction qui est toutefois restée jusqu'ici lettre morte. Au grand dam de ces pères et mères de familles qui risquent d'être privés d'une bonne partie de leurs pensions, car les cotisations sociales prélevées sur leurs salaires n'ont jamais été totalement reversées à la CNSS, indique une enquête récemment menée.

Mais les ex-agents de Gifron sont loin d'être les seuls Congolais dans cette malheureuse situation. En effet, depuis 2017, un collectif de travailleurs est en conflit avec les sociétés HPCI et Total Energies. Et comme à Gifron, le contentieux porte sur la fin des contrats de travail, le non-paiement de droits de licenciement et le non reversement des indemnités sociales prélevées sur les salaires.

Ils avaient été recrutés par ELF Congo dans le mitan des années 1980 pour travailler au terminal pétrolier de Djeno. Dès le début des années 2000, le groupe pétrolier français devenu Total E&P Congo les transfère aux sociétés SCAB, ISIS, VEGAS, OCEANA et HPCI pour sous-traiter des volets comme la sécurité et l'hygiène.

Mais en 2013, l'avenir de ces agents prend une autre direction. La faute à une note de la direction générale de HPCI signifiant la fin de leurs contrats, alors que cette société continuait à fournir des prestations au niveau du terminal pétrolier. Appuyée par des éléments de la gendarmerie HPCI opère ce licenciement au mépris même des procédures de licenciement consignées dans le code du travail et des accords établis entre la multinationale et la population de Djeno dans le cadre de RSE et du contenu local. Laissant ainsi plusieurs chefs de famille dans le désarroi, n'arrivant plus à subvenir à leurs besoins et de ceux de leurs familles.

Et pour ne rien arranger, HPCI et bien d'autres entreprises qui les ont employés sur le terminal pétrolier n'ont ja-

mais reversé les cotisations sociales qui ont été pourtant prélevées sur leurs salaires. Pour tromper la vigilance des agents, ces sociétés avaient présenté de faux numéros de sécurité sociale sur les bulletins de paye. Les démarches menées depuis 2013 pour évacuer ce différend ont toujours accouché d'une souris, tant ces sociétés ont toujours nié toute responsabilité dans cette affaire.

Une affaire dont Total E&P Congo devenu aujourd'hui Total Energies est en grande partie complice, si l'on s'en tient par exemple au non-versement à la CNSS des cotisations sociales des travailleurs.

Pourtant informée et consciente de ces violations, ainsi que l'atteste une lettre datée du 23 octobre 2012, adressée au Directeur Général d'OCEANA, le major pétrolier a ostensiblement fait preuve d'indifférence, alors qu'il aurait dû attirer l'attention de son sous-traitant. Le conflit HPCI et ses ex-agents demeure entier.

Un autre conflit est celui des agents du Comité Paritaire de Gestion des Œuvres Sociales de Total Energies EP Congo. Des agents fournissant des prestations de services dont la situation juridique est ambiguë ont été licenciés et réclament des sommes d'argent à Total Energies. Ces différents contentieux ne sont que la toute petite partie visible de l'iceberg connu de la Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Pointe Noire qui ne cesse d'appeler les multinationales au dialogue en vue de trouver des solutions à l'amiable. Dommage que les entreprises s'enferment dans le juridisme pur et dur conscientes de l'impunité dont elles jouissent en lien avec la faiblesse des institutions étatiques.

Voilà qui met en lumière les faiblesses d'un État dont les institutions sont fortement impactées et donc affaiblies par des antivaleurs telles que la corruption et le trafic d'influence.

**Archidiocèse de Pointe Noire  
Commission Justice et Paix**



**ECOLOGIE**

# Des zones d'ombre autour d'une forêt de Total

Ayant une vocation «écologique et agro-forestière», la forêt de 40 000 hectares d'acacias que la compagnie d'exploitation pétrolière Total entend planter dans les Plateaux Batekés au nord du Congo-Brazzaville suscite pourtant déjà, moult interrogations qui nécessitent des réponses claires, car il y a des intérêts des Congolais en général et des communautés locales et populations autochtones (CLPA) en particulier.

**L**a convention relative à ce projet a été signée récemment à Brazzaville par le gouvernement congolais, Total et Forêt Ressources Management (FRM), un groupe français spécialisé dans la filière bois, forêt et plantation agroforestière en Afrique.

Financé par Total au coût de 200 millions d'euros soit plus de 130 milliards de francs CFA, le programme consiste à la plantation par FRM par l'entremise de sa filiale congolaise Forest Neutral Congo (FNC), d'une forêt d'acacias d'une superficie de 40000 hectares dans les environs de la sous-préfecture de Ngo, dans le département des Plateaux, à quelque 250 kilomètres au nord de Brazzaville.

Pour les signataires, les enjeux sont aussi bien écologiques qu'économiques. Selon Total, il est question de développer des puits naturels de carbone en Afrique qui devraient séquestrer plus de 10 millions de tonnes de dioxyde de carbone en tenant compte des normes de certification VCS (Verified Carbon Standard) et CCB (Climate Community and Biodiversity).

De son côté, le gouvernement congolais estime qu'un tel projet s'inscrit dans le droit fil du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) qu'exécute le Congo depuis 2011 afin de «augmenter la superficie forestière nationale et accroître la capacité de stockage de carbone; créer de nouvelles filières pour la diversification de l'économie nationale; et faire émerger une économie verte en République du Congo», selon la ministre de l'économie forestière Rosalie Matondo.

Dans un contexte où le Congo se bat bec et ongles pour défendre le Bassin du Congo, le projet de 40000 hectares

d'acacias dans les Plateaux Batekés constitue un élément de plus à incorporer dans la Contribution déterminée nationale (CDN) à faire valoir aux partenaires et organismes nationaux qui militent pour une nouvelle gouvernance forestière et climatique à travers le monde.

Pour mieux comprendre les enjeux de ce projet une mission de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez conduite par la Responsable du programme Transparence au sein de la Commission Justice et Paix de Pointe Noire, qu'accompagnait le Secrétaire Permanent de la Commission Episcopale Justice et Paix a séjourné dans le Diocèse de Gamboma du 7 au 10 avril 22.

Les témoignages recueillis récemment auprès des communautés locales suscitent plus d'interrogations qu'ils n'apportent des éclaircissements.

Ici, il faut d'abord noter le manque de précision. En effet, si certaines sources parlent d'une cession de ces terres, d'autres parlent d'un «partenariat pour une opération de boisement de grande ampleur», comme on peut lire sur le site de Total. Ensuite, comment et pourquoi, l'État devrait-il céder des terres qui ne lui appartiennent pas dans la mesure où il apparaît que neuf familles terriennes censées être de véritables propriétaires de ces terres ont été identifiées dans la zone? Comment céder des terres sans au préalable penser à relocaliser les communautés riveraines pour leurs activités de subsistance en vue de garantir la sécurité alimentaire?

En outre, il a été rapporté à l'équipe de la CJP que seules sept des neuf familles terriennes ont été indemnisées à seulement 1200 francs CFA soit environ 1,90 euro par hectare. Dès lors, que s'est-il passé pour que les uns soient indemnisés et les autres ne le soient pas? Et surtout sur la base de quel barème a-t-on fixé le montant de 1200 francs CFA?

Que le gouvernement ait cédé les terres ou travaille en partenariat avec Total dans ce projet, c'est un véritable investissement pour la République et il est dans l'ordre des choses que le peuple réclame le retour sur investissement d'une telle entreprise. Mieux, de quoi seront constitués les revenus de l'État dans ce projet? Quelle sera la fiscalité de ce projet?

Que le projet soit un outil de séquestration de carbone ne peut

que réjouir le peuple congolais dans son ensemble. Pourquoi ce contrat n'est pas divulgué? Qu'est-ce qui empêche la mise à la disposition du public des résultats de l'étude de l'impact sur l'environnement de ce projet? La République du Congo et TotalEnergies mettent en œuvre l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives. Ces deux partenaires ont des représentants qui siègent au Conseil d'Administration International de la prestigieuse Initiative c'est pour cette raison que la Coalition Congolaise Publiez Ce Que Vous Payez à respectivement écrit au Ministre des Finances et du Budget ainsi qu'au Directeur de TotalEnergies Congo de divulguer l'accord les liant conformément à l'Exigence 2.4 de la Norme ITIE sur la divulgation des contrats. La transparence devrait être au cœur de ce projet comme l'exige le Code de Transparence de 2017.

Ces questions dont la liste est loin d'être exhaustive, mettent en lumière l'absence d'informations utiles et nécessaires qui entourent ce projet. Elle en dit également long sur les vides juridiques existant dans cette transaction quelle qu'en soit la nature (cession ou partenariat, fiscalité du projet, utilisation des carbones séquestrés à l'avenir).

D'après des responsables de villages et chefs religieux consultés, les CLPA n'ont pas été suffisamment informés du projet, alors que le Code forestier et les autres textes en vigueur au Congo recommandent de les impliquer de manière active et effective dans toute la chaîne de décisions de projets: pétroliers, miniers, forestiers, etc.

Toutes les parties prenantes gagneraient ainsi à apporter des éclaircissements et surtout passer par la case Parlement pour informer le peuple congolais du contenu réel de cet accord dont beaucoup de Congolais disent ne rien savoir ou presque. La bonne marche du projet en dépend.

Bureau sis au Centre-Polio Matendé,  
Pointe-Noire, République du Congo  
Email: [pwypcongo@yahoo.fr](mailto:pwypcongo@yahoo.fr)  
Tél.: (00242) 05 557 90 81 / 05 019 85 01

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

ALA DEMANDE DU: Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé «OMS», situé à Brazzaville, Cité du Djoué;  
Le Groupement des Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.  
PROCEDERA:  
Le Samedi 07 Mai 2022, à 10 (DIX) heures précises;  
Sous le strict respect des règles barrières, dans l'enceinte de l'OMS Afrique, Cité du Djoué de Brazzaville;

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de plusieurs de ses biens usagers de l'OMS, constitués:  
- Du mobilier et fournitures de bureau, du matériel informatique: Laptops, dockings station, téléphones Isco, ordinateurs, vidéo projecteurs, chaises, tables et plusieurs autres téléviseurs plasma, mallettes, production badges, micro phone et d'autres effets;  
- Des appareils électroménagers: Réfrigérateurs, cuisinières et autres;  
- Du matériel de plomberie et vitrerie: WC, supprimeurs, pompe à eau et plusieurs matériel;  
- Des ascenseurs en pièces détachées;  
- Ainsi que divers autres biens et effets.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de verser avant la vente, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de Cent Mille (100) Franc CFA.

L'enregistrement et la visite des biens mis en vente commencent le MERCREDI 4 MAI 2022, DE 09 HEURES A 15 HEURES, à l'OMS Cité du Djoué.  
Les conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire après enregistrement de la caution à la Cité de l'OMS ou au siège du groupement situé au n°05 rue Louis Tréchet, en face de la Primature.

Fait à Brazzaville, le 02 mai 2022.

Pour le Groupement,

Un des Commissaires-Priseurs

Maître ESSEBO Benoît

Pour toute information,

**Contact:**

- Maître ESSEBO Benoît: 05 551 07 22/06 634 70 27  
- Maître LANDZE Edgard: 05 558 75 85/06 665 23 41

## ESKO CONGO SARL,

Société à responsabilité limitée  
Capital: 100 000 000 de Francs CFA  
Siège Social: n° 163, avenue Jacques Opangault  
B.P.: 1624, Pointe-Noire, République du Congo  
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2002-B12-00255

1. Aux termes d'un acte de cession en date du 16 mars 2022 conclu entre, d'une part, la société ESKO International S.A.M. et, d'autre part, les sociétés Sodexo SA et auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire le 15 avril 2022, sous le numéro 3471, folio 072/52, ces dernières ont cédé à la société ESKO International SAM, la totalité des parts composant le capital de la société Sodexo Congo, respectivement à hauteur de 9 900 parts et de 100 parts.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00210.

2. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique, dans le cadre de l'Assemblée générale à caractère mixte du 16 mars 2022, enregistré auprès du Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre le 15 avril 2022, sous le numéro 3484, folio 072/65, l'associée unique de la société Sodexo Congo, soit la société ESKO International SAM, a notamment décidé:

### \*A titre ordinaire

- de prendre acte de la cession, en date du 16 mars 2022, de la totalité des parts composant le capital de la société Sodexo Congo, par les sociétés Sodexo SA et Sodexo Afrique, à hauteur, respectivement, de 9 900 parts et de 100 parts, au profit de la société ES-KO International SAM;

- de prendre acte de la cessation de leurs fonctions de Gérants de la société Sodexo Congo par Messieurs Yves-André Lagadic et Mitchell Van Wyck, avec effet au 16 mars 2022;

- de nommer, en qualité de co-gérants de la société Sodexo Congo, pour une durée allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025:

\*Madame Beatrice Livia Priscilla Falsetti, de nationalité italienne, titulaire du passeport n°YB5774486 et résidant au 5 rue Plati, Monte-Carlo, à Monaco;

\*et Monsieur Rocco Curti, de nationalité italienne, titulaire du passeport n°YA3705591, résident au 55 avenue Cernuschi, bâtiment B, B31 de la Résidence Eden Riviera, B.P.: 06500 à Menton (France)

### \*A titre extraordinaire:

- de modifier la dénomination de la société Sodexo Congo pour adopter comme nouvelle dénomination «ES-KO Congo SARL»;  
- de modifier les articles 3, 6 et 7 des statuts de la société Sodexo Congo pour tenir compte de ce qui précède et d'adopter les statuts mis jour.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00222.

Pour avis,

**La gérance**

## CABINET LE MITOUARD Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 F. CFA  
Agréments CEMAC CF67 et CFI 29  
54, Avenue Charles de Gaulle, 3e étage, Immeuble UMA,  
Pointe-Noire  
Tél.: 06 663 50 60/05 546 50 60  
Pointe-Noire, République du Congo

### FERMETURE DE SUCCURSALE

En date du 22 avril 2022, il a été décidé la fermeture de la succursale congolaise: «PARLYM INTERNATIONAL CONGO», immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2019-B21-00001, sis à l'Avenue Docteur Moe VANGOULA, centre-ville, Pointe-Noire.

Ladite succursale a été radiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, sous le numéro de dépôt CG-PNR-01-2022-R-00287.

Objet de la fermeture: Cessation d'activités.

Pour avis.

**Rodez Aubin ILIMBI**

Conseiller Juridique et Fiscal-Agrément CEMAC n°CF129  
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés  
du Congo

### Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, Place de la Fontaine (ex-Camp 15 Août)  
Boîte Postale: 2927, Brazzaville. République du Congo, Téléphone: (00242) 06 677 89 61;  
E-mail: salomonlouboula@gmail.com/salomonlouboula@etudes-notaires.com

### ANNONCE LEGALE

COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A. / EN ABREGE «COFINA CONGO S.A.»  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 6.100.000.000 FRANCS CFA / SIEGE SOCIAL: RUE 67, AVENUE NELSON  
MANDELA, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM: CG/BZV/01-2015-B14-00028.

ETABLISSEMENT DE MICRO-FINANCE DE 2e CATEGORIE REGI PAR LES DISPOSITIONS  
DU REGLEMENT NO 01/17/CEMAC/UMAC/COBAC DU 27 SEPTEMBRE 2017  
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL. MISE A JOUR DES STATUTS.

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 24 Novembre 2021 de la COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO, reçues au rang des minutes de l'Office Notarial Salomon LOUBOULA à Brazzaville, le 03 Mars 2022, dûment enregistrées à Brazzaville EDT-Plaine, le 31 Décembre 2021, sous folio 243, numéro 5314, les actionnaires de la société «COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO», en abrégé «COFINA CONGO SA», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 6.100.000.000 F. CFA, divisé en 610 000 actions de 10.000 F.CFA chacune, dont le siège social est à Brazzaville (CONGO), 67, Avenue Nelson MANDELA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°RCCM CG/BZV/01-2015-B14-00028, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes et après avoir constaté que le capital souscrit lors de la constitution est entièrement libéré, ont décidé:

-D'augmenter le capital en numéraire par émission de 460.000 actions ordinaires de 10.000 F. CFA chacune sans prime d'émission, pour un montant global des souscriptions de quatre milliards six cent millions (4 600 000 000) F. CFA;

-De créer en représentation de cette augmentation de capital Quatre Cent Soixante Mille (460.000) actions nouvelles, de même valeur nominale de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de Cent Cinquante Mille Un (150 001) à Six Cent Dix Mille (610.000);

-Que les actions nouvelles seront émises au pair au prix de Dix Mille (10.000) F. CFA et devront être libérées du quart (1/4) au moins de leur valeur nominale à la souscription;

-De fixer la période des souscriptions du 25 novembre au 14 décembre 2021. Les actions souscrites seraient reçues au siège de la société par le Président du Conseil d'Administration;

-Que les actions souscrites seraient libérées par versement d'espèces, chèque ou virement bancaire;  
-Que les actions nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

-Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux comptes, d'accepter la renonciation totale au droit préférentiel de souscription de tous les autres Actionnaires au profit exclusif d'un actionnaire.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité, requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, et comme conséquence de la précédente résolution et sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital avait décidé de modifier Statuts de la société COFINA-CONGO S.A. Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution de l'opération d'augmentation de capital.

Cette délégation de compétence s'exerce dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la présente Assemblée Générale.

Ladite Assemblée Générale Extraordinaire a, en outre, donné tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal constatant ses délibérations en vue de procéder à tous dépôts et publications et d'accomplir toutes les formalités prévues à l'article 264 ont été effectuées.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 Mars 2022, sous le n°CG-BZV-01-2015 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/01-2022-D-00101 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

**Maître Salomon LOUBOULA**

**SANTE PUBLIQUE**

**Le budget 2022 du projet REDISSE fixé à plus de 4 milliards de F.CFA**

Les membres du comité de pilotage (COPIL) du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale phase IV (REDISSE) se sont réunis le 28 avril dernier à Brazzaville, pour la troisième session ordinaire dudit projet sous la direction du vice-président de ce comité, Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population. Il ressort que le budget 2022 du projet est arrêté à plus de 4 milliards de F.CFA.

**A**u cours de ce comité, trois points ont été à l'ordre du jour. Il s'est agi de l'examen et de l'adoption du rapport d'activités 2021, du rapport d'exécution du plan de travail annuel budgétisé (PTBA) et les divers. Les acquis du projet au 31 décembre 2021 ont été résumés par le coordonnateur du REDISSE, le Dr Jean-Pierre Okandze Elenga. Le projet a obtenu des résultats appréciables. «*Dans le cadre du système de surveillance des maladies, les activités de surveillance sont mises en œuvre par les acteurs des différents ministères sectoriels, avec l'appui des partenaires et selon l'approche "une seule santé"*», a dit le coordinateur du projet. Le REDISSE a pour objet d'assurer la surveillance au niveau des points d'entrée, rappe-

lons-le. Dans son budget 2020 adopté s'élevant à plus de 4 milliards, plusieurs activités sont prévues pour appuyer le Gouvernement entre autres dans l'activation du plan de surveillance au niveau du corridor sur la maladie Ebola qui sévit actuellement en RDC, et ce pour la quatorzième fois. «*La direction de l'épidémiologie a donné le top, sous son contrôle, nous allons mettre en place une équipe et passer aux actions*», a fait savoir le coordonnateur du REDISSE IV et d'ajouter: «*la surveillance, la déclaration des cas, la communication, ce sont les premières activités à réaliser pour aller vite*». Dans le cadre du renforcement des ressources humaines en épidémiologie de terrain, des missions exploratoires effectuées auprès de l'Ecole de santé



Les membres du COPIL à la fin de la session

publique de Kinshasa (ESP) en République Démocratique du Congo ont ouvert des perspectives, quant aux formations diplômantes et continues des épidémiologistes congolais. Quinze apprenants issus des trois secteurs (santé, environnement et élevage) bénéficient d'une formation de 2 ans dans cette école. Le REDISSE IV est la résultante de la coopération entre le Congo et la Banque mondiale. Il vise à renforcer des capacités

nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. A signaler que l'accord de financement du REDISSE date du 19 décembre 2019 entre les deux parties.

**Esperancia MBOSSA**  
**et Jophé LOUBAKI**  
(Stagiaire)

**DEVELOPPEMENT URBAIN**

**Une stratégie et un plan de communication pour la vulgarisation des instruments d'urbanisme**

**U**ne séance de travail supervisée par le projet DURQuaP relative à l'appréciation du rapport intermédiaire de la mission d'élaboration de la stratégie de communication en vue de la vulgarisation des instruments d'urbanisme a eu lieu jeudi 28 avril dernier à Brazzaville. Le consultant Charles Roger Diankembo a présenté le document y afférent devant les experts et enseignements de communication de l'Université Marien Nguouabi.



Dan Horphet Ibiassi et Alain Alfred Eleli

Ceux-ci ont porté un regard critique et ont formulé des suggestions pour améliorer la qualité du document, afin de doter le ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, pour le compte duquel le document est élaboré, une stratégie de communication dédiée à la vulgarisation des outils de planification urbaine.



Pendant les travaux

Finalisé, ce document sera «*un cadre de référence du top management du ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat pour une visibilité accrue de ses actions, une notoriété avérée et une durabilité éprouvée. Il décline la stratégie de communication de la campagne de sensibilisation et d'information sur les instruments d'urbanisme en objectifs réalisables et actions planifiées*», a indiqué le consultant.

Les travaux de l'atelier ont été lancés par Alain Alfred Eleli, coordonnateur du projet DURQuaP, sous la modération de Dan Horphet Ibiassi, responsable communication dudit projet. Celui-ci a expliqué le contexte dans lequel s'inscrit cette recommandation stratégique. Pour lui, «*il a été établi que le Congo dispose dorénavant d'informations sur la vie urbanistique nationale. Malheureusement, ces instruments ne sont pas connus ou encore, le sont moins. Conséquence directe, c'est que, nos villes sont en train de croître de façon désordonnée... un effort est en train d'être fait au niveau du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour résorber ce problème. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet DURQuaP et dans la composante 2, nous avons mission d'accompagner le ministère de la Construction, non seulement dans la production des enseignements, mais aussi et surtout dans la mise en œuvre de ceux-ci, afin que tout ce qu'on a épinglé comme soucis soient résolus...*», a dit Horphet Ibiassi.

La mission d'élaboration de la stratégie de communication a été commanditée par le projet DURQuaP, dont les deux principaux objectifs sont: améliorer l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires ciblés à Brazzaville et à Pointe-Noire; renforcer les capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

**Marcellin MOUZITA**

**SANTE**

**Le Comité de coordination nationale a planché sur l'état d'avancement des subventions du fonds mondial**

Sous les auspices de Romain Bahamboula, son vice-président, le Comité de coordination nationale (CCN) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (FMSTP) et les organisations de la société civile (OSC) du Congo ont tenu une réunion de travail le mercredi 20 avril dernier à Brazzaville.

**A**u cours de cette réunion les participants ont planché sur l'état d'avancement des subventions actuelles NMF3 (Nouveaux mécanismes de financement) et C19RM. L'objectif général de l'atelier a consisté à faire le point avec les OSC et les BP sur l'état d'avancement des subventions actuelles (NMF3 et C19RM). Les objectifs spécifiques de ces travaux ont été d'informer les OSC sur l'état d'avancement du projet de lutte contre le paludisme et du renforcement du système de santé (RSS), (volet programmatique) depuis le début de la mise en œuvre du projet, sur l'état d'avancement du projet de lutte contre le VIH et la tuberculose (volet programmatique) depuis le début de la mise en œuvre du projet, et sur l'état d'avancement du projet C19RM de lutte contre la COVID-19 (volet programmatique) depuis le début de la mise en œuvre du projet, le tout en date du 1er Janvier 2021 à ce jour. A cela s'ajoute l'information adressée aux OSC sur l'état d'avancement des acquisitions des intrants sur les trois maladies et C19RM, ceux en attentes (ceux logés dans les pipelines) et les commandes en cours. Mais aussi, informer les OSC sur les goulots d'étranglements identifiés par les différentes structures bénéficiaires des subventions NMF3 et C19RM notamment les OSC et les trois programmes dans le cadre de la mise en œuvre; informer les OSC sur les performances programmatiques (atteintes des indicateurs) des bénéficiaires principaux; informer les OSC sur la capacité d'absorption des fonds alloués NMF3 et C19RM des bénéficiaires principaux; enfin, informer les OSC sur les mesures suspensives du Fonds mondial.

Le montant global des fonds mobilisés dans le cadre des subventions TB-VIH, Paludisme s'élève à 58 724 159 d'euros. Le Congo bénéficie depuis 2020 de la subvention du Fonds mondial de lutte contre le triptyque VIH, Tuberculose et le Paludisme dans le cadre du renforcement du dispositif de riposte à la COVID-19 (C19RM). En date du 20 août 2021 le Congo, à travers le Comité de coordination nationale (CCN), a été notifié par le FMSTP de l'approbation de sa demande de financement d'un montant de 15.221 413 euros. Le 16 février 2022, le Congo a reçu une lettre d'allocation d'une demande de financement accélérée supplémentaire C19RM d'une enveloppe de 2.725.949 euros. Le 6 avril 2022, à travers le CCN, il a été notifié par le FMSTP de l'approbation de sa demande de financement d'un montant de 2 725 949 euros.



Pendant les travaux au siège du CCN

Parmi les axes d'intervention de 2021 à 2023 il y a la prévention. Il s'agit d'augmenter l'utilisation des préservatifs chez les populations clés parmi lesquelles les adolescentes et les jeunes femmes, administrer la prophylaxie post-exposition (PrEP) chez les sujets à risque dont l'exposition au VIH est surévaluée. Autres axes: le PTME. La prévention primaire du VIH chez les femmes en âge de procréer, la prévention des grossesses non désirées, la prévention de la transmission verticale du VIH pendant la grossesse, la

naissance et l'allaitement. Le traitement (soin et soutien aux mères vivant avec le VIH, leurs enfants et leurs familles)... Catholic Relief Services et le PNUD en tant que bénéficiaires principaux du C19RM ont la responsabilité de la mise en œuvre de cette subvention. A entendre Cyrille Nzaou point-focal C19RM au CCN-Congo, «*le budget s'exécute normalement. Son taux d'exécution avoisine les 65%*».

**Marcellin MOUZITA**

**MAIRIE DE Ouenze**

**Mise en service de la rue Bangangoulou réhabilitée**

**Natif et habitant de Ouenzé, 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Juste Désiré Mondélé tente d'accompagner le projet "J'aime Ouenze au sens propre", inspirée par l'administrateur-maire de cet arrondissement Marcel Ganongo. Après la réhabilitation de l'avenue Marechal Gallieni, à Mpila il y a près d'un mois, le tour était revenu à la rue Bangangoulou, non du complexe Ngampo-Olilou-Révolution, une des grandes voiries de Ouenze d'être rénovée par Juste D. Mondélé. C'est Marcel Ganongo qui l'a ouvert à la circulation le mardi 26 avril 2022, en présence du bienfaiteur Juste Mondélé.**

**C**ette section de 50m linéaire pavée des ralentisseurs devant le lycée de la Révolution a été construite par la société de construction Cisse Papy. Cette voie délabrée et bloquée à la circulation depuis quelques semaines est voie

qui beaucoup sollicitée par les automobilistes, surtout aux heures de pointes pour essayer de désengorger l'avenue Marien Nguouabi. Sa mise en service a suscité la joie tant des automobilistes que des habitants du quartier 54 qui d'ailleurs ont pris



Marcel Ganongo et le couple Mondélé (au 1<sup>er</sup> plan)

d'assaut les lieux le jour de son inauguration. «*Nous sommes fier de cette façon de faire et nous remercions le donateur pour l'œuvre*», a expliqué le chef du quartier 54.

S'adressant aux bénéficiaires, Juste Mondélé a saisi l'occasion pour exhorter les élèves du lycée de la Révolution, lycéenne dont il a bénéficié de la formation, à s'élever par l'effort et à une prise de conscience. «*L'école est pour le président de la République une préoccupation constante, elle ne peut pas être l'endroit où se font des rixes, des bagarres, des affrontements...*», a-t-il dit.

Le député de Ouenze 1 Juste Mondélé a promis de réhabiliter d'autres voiries dégradées de sa circonscription.

**Juvincy BAMBI**  
(Stagiaire)



**EDUCATION**

# Les meilleurs élèves de l'école américaine de Brazzaville vont séjourner à Chicago

Réhausser le niveau intellectuel des apprenants par l'émulation scolaire, est la préoccupation de Sylver Malonga, promoteur de l'École américaine du Plateau des 15 ans (Moungali) et de l'École internationale Espoir du pays de Mpissa à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Cette année, les élèves Emmanuelle Samia Thombet en classe de 3<sup>e</sup>, avec une moyenne de 16,75/20 et Joanne Juliette Emvoulou B., en classe de 5<sup>e</sup>, avec une moyenne de 18,08/20, pour le compte du site du plateau des 15 ans et Dominique Ngouala du site de Mpissa avec une moyenne de 17,60 ainsi que l'élève Missidi (lauréat de l'an dernier qui n'a pas pu effectuer le voyage à cause de la COVID-19) obtiennent un voyage-vacance pour Chicago aux États-Unis d'Amérique.

Avec une particularité pour Joanne Juliette Emvoulou B. (première de l'établissement) qui, en sus du voyage-vacance, obtient une mobilité lui permettant de poursuivre, l'an prochain, sa scolarité aux États-Unis à la charge de l'école américaine du Plateau des 15 ans. Pour Sylver Malonga, l'École américaine du plateau des 15 ans et sa consœur de Mpissa donnent aux apprenants l'avantage de préparer 3 baccalauréats, dès la classe de 1<sup>ère</sup>. Il s'agit de baccalauréats congolais, français et américain. Le partenariat entre l'École américaine de Brazzaville et certains

établissements scolaires américains offre l'avantage aux élèves et enseignants de différentes parties prenantes de bénéficier d'un programme de mobilité qui permettrait aux uns et aux autres le partage d'expérience et de connaissances tous azimuts. Cette rencontre émulative a été aussi une occasion d'échange entre le promoteur, son épouse et les parents d'élèves. Le couple promoteur s'est prêté aux questions de leurs hôtes. Monsieur et madame Malonga ont demandé aux parents de parler sans état d'âme d'éventuels dysfonctionnements constatés, susceptibles de miner l'école



Les élèves de l'école américaine du Plateau des 15 ans (Brazzaville)

et de faire des propositions pour repréciser les choses. L'équivoque, entre autres, sur la lenteur de la maîtrise de la langue anglaise par les apprenants, les controverses autour de la faisabilité des différents baccalauréats en un laps de temps relativement court pour les candidats congolais, la poursuite des études à l'étranger... ont été levées. Grâce à un tombola organisé pour la circonstance, quelques parents et élèves ont, pour cer-

tains, reçu des lots composés de téléphones smartphones et de tablettes tactiles. D'autres ont pu bénéficier d'un voyage Brazzaville/Pointe-Noire et même d'une année de scolarité gratuite. In fine, le promoteur a insisté sur la discipline, sans laquelle, il est impossible de produire de bons résultats. Et cette discipline s'obtient avec l'implication des parents d'élèves.

Marcellin MOUZITA

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE-CAMEROUN-MAROC**

# Une quarantaine de finalistes congolais ont reçu des diplômes de fin de formation confisqués

Après une longue période d'attente des diplômes pour cause de non-paiement de la part du Gouvernement congolais des frais de scolarité des étudiants dans les universités privées du Cameroun et du Maroc, les finalistes sont enfin en possession de leurs diplômes et attestations de fin de parcours de formation confisqués. Ils l'ont reçu des mains du ministre de l'Enseignement technique et professionnel Ghislain Thierry Manguessa Ebome le 21 avril 2020, à l'auditorium de la présidence de l'université Marien Nguabi à Brazzaville.

Pour aboutir aux conclusions, il a fallu un peu de temps et de finesse du côté du Gouvernement congolais pour convaincre les partenaires à concevoir des attestations, des relevés de notes et des diplômes des étudiants finalistes. C'est ce qui ressort de plusieurs missions effectuées au Cameroun et au Maroc en novembre et décembre 2021 par l'équipe du ministère de l'Enseignement technique avec sa tête son ministre de tutelle. Il s'agit au total de 39 attestations et diplômes délivrés au Maroc et 8 diplômes et attestations issus du Cameroun. Les filières de formation sont entre autres le Génie civil, l'hôtellerie. Satisfaits du résultat, les bénéficiaires par la voie de Nelson Sénagaleh ont remercié le Président de la République Denis Sassou Nguesso et toute l'équipe gouvernementale. « Ces diplômes et attestations nous permettront d'intégrer le monde professionnel et le marché du travail ».

Le ministre a exhorté à cet effet les étudiants à adopter l'esprit d'entrepreneuriat et de créativité. « Vous ne devez pas attendre seulement le recrutement à la fonction publique. Vous n'êtes pas formés pour être des fonctionnaires, il est important que cela soit reprécisé, vous êtes formés pour être des acteurs de développement tant dans le public que dans le privé. Parce que le pays a besoin de tous les acteurs et ces acteurs

ne serviront pas seulement dans la fonction publique », a martelé le ministre Manguessa Ebomé, tout en rappelant que la formation des jeunes est une priorité du chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso, qui a placé ce nouveau quinquennat sous le signe de la prise en charge de la jeunesse. L'expérience vécue des partenariats avec les institutions privées des pays frères des institutions privées va se terminer cette année avec la dernière génération. Toutefois, il en reste encore d'autres diplômes confisqués dans d'autres pays autres que le Cameroun et le Maroc. Le ministre a réaffirmé la volonté



Le ministre Manguessa remettant symboliquement les diplômes

du Gouvernement à débloquent toutes ses situations. Très prochainement le tour reviendra aux finalistes de la Tunisie, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et du Bénin. Pour garantir la formation des jeunes, le Gouvernement envisage des partenariats avec les instituts publics de ces pays. « Ces nouveaux partenariats

avec les institutions publiques feront à ce que la coopération entre les Etats soit la seule voie que nous emprunterons pour former nos jeunes », a fait savoir le ministre de l'Enseignement technique.

Esperancia MBOSSA et Jivincy BAMBI (Stagiaire)

**FONDATION NIOSI**

# Sensibiliser sur la citoyenneté

Dans le cadre des débats d'idées, La Fondation Niosi a organisé une conférence sur « La participation de l'homme au changement de comportements », le 7 avril 2022 à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville.

C'est Joseph Badila, Dr en sciences de l'Information qui a développé ce thème, sous la modération du Pr Josué Ndamba, membre de ladite fondation. Le conférencier a précisé que pour une gestion citoyenne de la ville, toutes les parties prenantes sont interpellées. « Face au délabrement de nos villes, plus personne n'ose parler de Brazza-la-verte, ou de Ponton-la-belle. L'image que

chacun se fait de la ville est terne. Les villes sont confrontées à plusieurs problèmes, parmi lesquels les érosions, les monticules de déchets, des chaussées dégradées, l'encombrement des rues par des véhicules hors d'usage, des nuisances sonores nuit et jour et bien d'autres obstacles. Face à ce désastre, les citoyens sont désarmés », a déploré le conférencier, d'où l'invite au changement de



Pr Josué Ndamba et Joseph Badila

mentalités pour que les villes revêtent leur image d'antan. Le conférencier a assuré que

**UNIVERSITE MARIEN NGOUABI**

# Le SYNESUP a tenu son conseil central inaugural

Présidé par son secrétaire général Jean-Didier Mbele, le syndicat national des enseignants du supérieur (SYNESUP) a tenu, samedi 23 avril dernier à Brazzaville, son conseil central inaugural. L'organe de décision de ce syndicat des enseignants de l'Université Marien Nguabi. Objectif des retrouvailles; adoption des comptes exercice 2021 et du budget exercice 2022. Mis à part le budget, le secrétaire général a fait savoir que les universitaires, notamment les enseignants du supérieur se sont retrouvés pour aussi « traiter des questions les plus cruciales, les plus urgentes... qui relèvent de la pédagogie, de la psychopédagogie... », qui minent l'alma mater.



Une vue des syndicalistes

Le budget exercice 2022 s'élève à un peu plus d'un milliard de FCFA, mais il est « aléatoire ». « Qui dit budget, dit prévision. Et la prévision n'est jamais juste », a rappelé Jean-Didier Mbele, qui a précisé que le syndicat gère des situations diverses, entre autres, celles de leurs collègues décédés. « Les capitaux de décès ne sont jamais payés, les heures exécutées. Ils ont travaillé; ils sont morts... sans être payés. C'est une panoplie des situations que nous regardons avec la présidence de l'Université qui nous aide et qui est attentive... nous voulons arrondir des angles pour qu'il n'y ait pas de contradictions avec les bénéficiaires », a-t-il dit. Le secrétaire général du SYNESUP a signalé que malgré les efforts consentis par le Gouvernement, l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Nguabi en général, et les enseignants-chercheurs en particulier, connaissent à ce jour quelques difficultés dues au non-respect de la concomitance dans le paiement intégral des heures diverses dues.

Quoiqu'il en soit, le SYNESUP reste attaché à l'application totale du relevé de conclusions du 21 septembre 2021 entre le Gouvernement et le collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi. Il souhaite qu'à la fin de ce relevé de conclusions, soit suivie la signature d'un deuxième protocole d'accord, pour garantir et maintenir le climat de paix sociale qui règne à l'Université Marien Nguabi depuis trois ans.

Créé le 6 mai 1995, avec pour objet la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants du supérieur et la contribution à la gestion administrative, pédagogique et financière de l'Université, le SYNESUP fut enregistré sous le récépissé de déclaration d'association le 2 juin 1995.

Totalisant ainsi un quart de siècle, l'actuel secrétaire général estime que c'est l'âge de maturité aussi bien pour un individu que pour une institution. C'est ainsi qu'à cette occasion, un hommage a été rendu aux membres fondateurs, de ce qu'ils ont légué aux générations successives d'enseignants-chercheurs de l'Université Marien Nguabi un outil essentiel et efficace de soutien, d'aide et de combats socio-professionnels.

Marcellin MOUZITA

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**

pour aspirer au changement, c'est tout un projet. Il s'est référé à quelques philosophes qui ont écrit sur l'Homme. « Deux notions sont essentielles pour

pour transmettre à l'enfant l'éducation. Après vient l'école. Si l'homme a reçu une bonne éducation familiale et a suivi un cursus scolaire et universitaire adéquat, il se forme une personnalité qui lui permet d'exister dans la société », a expliqué Joseph Badila, aussi a-t-il ajouté, « le changement de comportement du Congolais est problématique, du fait de sa jeunesse qui n'est plus formée, l'école ne joue plus son rôle. On note aussi le caractère protecteur de l'Etat, qui ne l'est plus aujourd'hui ». Le conférencier a adressé particulièrement un message à la jeunesse. « La jeunesse doit se consacrer à la formation et non briller par des comportements déviants ».

Philippe BANZ

## Récépissé n° 166 du 26 avril 2022.

Déclaration à la préfecture du département de Brazzaville de l'association dénommée: «ASSOCIATION CONGO POWER SPORTS CLUB», en sigle «ACPC». Association à caractère socio-sportif et culturel.

### Objet:

- Organiser les événements culturels en liaison avec les sports motorisés;
- Apporter de l'aide technique ou financière en vue de promouvoir la pratique des sports motorisés;
- Rechercher des sponsors ou des financements permettant d'organiser les manifestations autour des sports motorisés.

**Siège social:** Boulevard Denis SASSOU-NGUESO, ex-Escom (en face de l'Institut supérieur de gestion, ISG), Centre-Ville, Arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo).

**Date de la déclaration:** 25 avril 2022.

**OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA**  
12, Allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau.  
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

### AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «GREAT METAL» SARL

Société à Responsabilité Limitée pluripersonnelle, au capital de un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, appartement 301, Manguier A, République du Congo.  
Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire titulaire d'un office notarial sis, 12, Allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau, en date à Brazzaville du 06 avril 2022, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée dénommée: «GREAT MEAT», SARL, au capital de 1.000.000 de F. CFA, dont le siège social est fixé à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, appartement 301, Manguier A, immatriculée au RCCM sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2022-B14-00013, 13 avril 2022, Folio 067/05 Numéro 0662.

**Objet:**  
-Transport terrestre, agence de voyage; quincaillerie; fonderie; Import-export.  
Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.  
**Capital social:** UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.  
**Le siège social:** est fixé à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, appartement 301, Manguier A.  
**Durée:** 99 ans.  
**Registre du commerce:** RCCM CG-BZV-01-2022-B14-00013.  
Gérant statutaire: Monsieur NARENDRA ASWANI.  
*Pour avis,*  
**Maître Bedel KAMBA, Notaire.**

**OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA**  
12, Allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau  
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

### AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «CONCEPT ACTION CONSULTING»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital d'un million (1.000.000) francs CFA, dont le siège social est fixé à M'filou, Brazzaville, 21, rue Louaya, quartier Indzouli, République du Congo.  
Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial sis, 12, Allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville, à côté du marché Plateau, en date à Brazzaville du 11 avril 2022, il a été constituée une Société A Responsabilité Limitée dénommée: «CONCEPT ACTION CONSULTING» dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Ouenzé, Brazzaville, 12 avril 2022, Folio 066/08 Numéro 0649.

**Objet:** Conseil de gestion, (appui conseil en management des projets, programmes et des organisations, suivi et évaluation des projets de développement et d'appui aux groupes vulnérables; étude d'impact des projets et développement et d'appui aux groupes vulnérables; appui et accompagnement à l'autonomisation des organisations; appui institutionnel aux organisations de la société civile; conseil en gestion financière et administratives des projets et programmes; audit financier des projets et programmes; aide au relèvement des marchés; conseils juridiques en droit de l'homme et de l'environnement; formations et assistance technique.  
Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.  
**Capital social:** UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.  
**Le siège social:** est fixé à M'filou, Brazzaville, 21, rue Louaya, quartier Indzouli, République du Congo.  
**Durée:** 99 ans.  
**Registre du commerce:** RCCM CG-BZV-01-2022-B12-00094.  
Gérant statutaire: Monsieur Denis Bertrand OBA.  
*Pour insertion,*  
**Maître Bedel KAMBA, Notaire.**

#### Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, Place de la Fontaine (ex-Camp 15 Août)  
Boîte Postale: 2927. Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (00242) 06 677 89 61  
Email:salomonlouboula@gmail.com / salomonlouboula@etude-notaires.com

#### ANNONCE LEGALE

#### ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE EN ABREGE «AGC-VIE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 3.000.000.000 de francs CFA,  
Entreprise régie par le Code des Assurances (CIMA).

Siège social: Brazzaville (CONGO), Avenue Amilcar CABRAL, Face Mémorial Pierre SAVORGNAN De Brazza, Centre-ville, B.P.: 1110.  
RCCM N°CG/BZV/05 B 857.

#### RESTRUCTURATION ET REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL. MISE A JOUR DES STATUTS.

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Décembre 2021 de la société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE», reçues au rang des minutes de l'Office Notarial Salomon LOUBOULA à Brazzaville, le 23 Décembre 2021, dûment enregistré à Brazzaville EDT-Plaine, le 22 Mars 2022, sous folio 054/11, numéro 0522, les actionnaires de ladite société, après avoir pris acte du retrait de NSIA Participations dans l'actionnariat de la société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, ont décidé de restructurer, le Capital social de cette Société qui est passé de 2.203.740 000 Francs CFA à la suite de ce retrait pour ramener ledit Capital social à 3.000.000.000 Francs CFA qui constitue le seuil minimum réglementaire.

- Que le projet de restructuration du capital dont s'agit s'est faite par la souscription sans prime d'émission à 13271 actions nouvelles ordinaires de 60.000 francs CFA chacune, soit un ajustement par apport en numéraire de la somme de 796.260.000 Francs CFA.  
- Que les Fonds provenant de cette souscription à la restructuration du Capital social de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, s'élevant à la somme de 796.260.000 Francs CFA ont été ensuite versés par chaque souscripteur sur le compte «Restructuration du Capital social» ouvert au nom de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA», auprès de la BANQUE SINO CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE, en sigle BSCA Bank, ainsi qu'il résulte des Bulletins de Souscription, des attestations de dépôts des Fonds, des ordres des virements et versements espèces constituant la souscription en numéraires relatif à la restructuration du capital social de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA» et du relevé dudit compte ouvert sous le n°30020 88100 20583610000-31 à la Banque Sino Congolaise pour l'Afrique, en

sigle BSCA Bank.

- Que les Souscriptions ont été reçues au siège de la BSCA Bank du 3 décembre 2021 au 17 décembre 2021.

- Et la Restructuration, après réduction du capital social de la Société ASSURANCES GENERALE DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA» devra être définitivement réalisée au vu de la présente déclaration.

- Que sous la condition suspensive de la réalisation définitive de cette restructuration, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2021 statuant aux conditions de quorum et de la majorité requises en pareil cas, a décidé de modifier comme suit l'Article 6 des Statuts de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA».

#### Article 6: APPORTS-CAPITAL SOCIAL.

##### \*APPORTS:

##### Il a été apporté à la Société:

- Lors de la constitution, la somme de six cent millions (600.000.000) de francs CFA correspondante à la valeur de dix mille (10.000) actions en numéraire, entièrement souscrites et intégralement libérées, constituant le capital social de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA»;

- Lors de l'augmentation du Capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2009, la somme de quatre cent quatre-vingt-quatre millions six cent quatre-vingt mille (484.680.000) francs CFA, par souscription en numéraire à huit mille soixante-dix-huit (8.078) actions nouvelles de 60.000 F. CFA chacune;

- Lors de l'augmentation du Capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2018, la somme de cinq cent cinquante-sept millions huit cent soixante-trois mille huit cent neuf (557.863.809) F. CFA correspondante à neuf mille deux cent huit (9298) actions nouvelles de 60.000 F. CFA chacune par prélèvement

sur les réserves de l'exercice clos le 31 décembre 2015 après déduction de l'IRVM à hauteur de 15% de la valeur brute dudit poste de réserves;

- Lors de l'augmentation du Capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2018, la somme de Quatre cent quatre-vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-deux (485.787.522) F. CFA correspondante à 8.096 actions nouvelles de 60.000 F. CFA chacune par prélèvement sur le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2015 après déduction de l'IRVM à hauteur de 15% de la valeur brute dudit bénéfice;

- Lors de l'augmentation du Capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2019, la somme de Un milliard vingt-sept millions deux cent soixante mille (1.027.260.000) Francs CFA par souscription en numéraire à 17.121 actions nouvelles de 60.000 Francs CFA chacune, avec suppression de droit préférentiel de souscription en application des dispositions de l'Article 586 de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du GIE. Cette augmentation, a, en conséquence, été réservée au profit de certaines personnes physiques et morales dont NSIA Participations pour une souscription à 15.864 actions nouvelles de valeur nominale 60.000 francs CFA;

- Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2021, les actionnaires de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé AGC-VIE SA», ont, suite à la sortie de l'actionnaire NSIA Participations du Capital social de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA», décidé de la restructuration après réduction du Capital social, par ajustement par apport en numéraire de la somme de 796.260.000 F. CFA, par souscription à 13.271 actions nouvelles de 60 000 F. CFA chacune, pour porter le capital social qui était passé à 2.203.740.000 F. CFA à la somme de 3.000.000.000 francs CFA.  
**\*CAPITAL SOCIAL:**

Le capital social est fixé à la somme de trois milliards 3.000.000.000 de Francs CFA, divisé en 50.000 actions de soixante mille (60.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 50.000), entièrement souscrites et libérées intégralement.

- Ladite Assemblée Générale a conféré tous pouvoirs au Directeur Général de la Société ASSURANCES GENERALES DU CONGO-VIE, en abrégé «AGC-VIE SA», et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres, s'il y a lieu.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 Avril 2022, sous le numéro 22 DA 58 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/B 857, par les soins du Notaire soussigné.

*Pour insertion légale,*

**Maître Salomon LOUBOULA.**

OWANDO (DEPARTEMENT DE LA CUVETTE)

# La ville vibre au rythme du Festival d'art culinaire

Owando, capitale du département de la Cuvette, abrite du 1er au 10 mai 2022, la première édition du Festival d'art culinaire auquel prennent part des jeunes Congolais venus des douze départements du Congo. C'est le préfet de ce département, Jean Christophe Tchicaya, qui a donné le coup d'envoi de cet événement culturel le 1er mai.

Au menu des festivités: découvertes, éducation nutritionnelle ainsi que formation des jeunes sur les arts culinaires de la table et le métier de barman. L'initiative est de l'association Femmes de la Cuvette vision et développement durable, que préside Lydie Pongault, conseillère du chef de l'Etat à la Culture et au tourisme. Ce festival porte une ambition, celle de revaloriser les produits du patrimoine culinaire congolais, afin de donner à la gastronomie nationale une portée internationale. Il cherche à revisiter la palette des spécialités congolaises afin d'en inscrire comme l'une des principales attractions touristiques du Congo. «La cuisine évolue, nous ne pouvons pas rester statiques sur notre façon de faire. Nous avons des produits sur le plan national que

nous pouvons sublimer et valoriser», a fait savoir Lydie Pongault, promotrice de l'événement. Des spécialistes congolais en la matière sont mis à contribution pour faire déguster aux participants de nouvelles saveurs sur la base des produits locaux, mais également les orienter vers des habitudes alimentaires plus saines. Il s'agit du Chef Pascal Ottataud, du diététicien-nutritionniste Josaphat Depaget, du barman exhibitionniste Gerald MC et de la spécialiste dans l'art de la table, Keiko Mongo-Babackas. Suivant leur domaine respectif, chaque spécialiste conduit des ateliers de formation au profit de quelque soixante jeunes Congolais venus de tous les départements du Congo. Keiko Mongo-Babackas assure l'initiation à la mise en place de



Des cocktails fabriqués par le barman Gerald MC

la table, notamment l'installation des nappes et napperons, la disposition des couverts, le débarassage, bref le service en salle dans toutes ses spécificités. Le diététicien nutritionniste Josaphat Depaget, pour sa part, décrit les bonnes habitudes alimentaires pour prévenir les maladies et se maintenir en forme. Il s'agit d'apprendre comment associer certains aliments à d'autres et comment apprécier certains mets servis. Outre la cuisine, cette première édition du Festival d'art culinaire reste un moyen de promouvoir le

tourisme local par la découverte des différentes attractions de la ville d'Owando et de ses environs. A propos, il est prévu des excursions au musée Kiébé-kiébé de Ngolodoua, à Oyo, la visite d'Ombélé, village natal de l'ancien président congolais décédé, Marien Nguabi, la visite de l'Equateur... Après le département de la Cuvette, ce festival sera organisé dans les autres départements, de manière tournante.

E.M.O.

## LITTERATURE

### «L'imposture», le coup d'essai romanesque de Florent Armel Malembi

Vice-recteur au Grand Séminaire de philosophie Georges Firmin Singha de Brazzaville, prêtre du diocèse de Pointe-Noire, ville dont il est natif, Florent Armel Malembi a publié, en 2021, aux Editions MCN, à Brazzaville, son coup d'essai de 99 pages titré: «L'imposture», et sous-titré: «Les pièges de l'amour.» Le livre du néo-écrivain a été officiellement présenté le vendredi 29 avril dernier, au Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) de la capitale.

Présentant l'ouvrage, Aubin Banzouzi, écrivain, et préfacier, a déclaré: «Ce roman d'initiation (ou de formation), dont l'héroïne est une femme qui est à la fois la narratrice, est écrit sous forme de nouvelles un tantinet proches du style de l'écrivain congolais Tchichelle Tchivela, avec son jeu d'imbrication ou d'entrecroisement de récits, sans perdre le fil chronologique de la trame. La particularité, ici, c'est la titraille atypique de chaque épisode, formulée avec un «Comment» au début, question qui implique une explication de causes à effets. Le chapelet des «Comment» dévoile l'itinéraire de vie de la narratrice qui se raconte à la première personne du singulier. La femme est ainsi valorisée par l'évocation d'une jeune héroïne vivant dans la peau d'une autre femme, son arrière-grand-mère, considérée comme son archétype. C'est le mythe de la réincarnation de l'ancêtre chez l'ascendant, mis en évidence à travers un imaginaire surréaliste. Tchitula, Zala, Kimpa Vita sont autant de personnages révélateurs de la valeur et du prestige de la femme dans la société. La peinture des caractères

des personnages liés par la généalogie dans le roman rapproche celui-ci des romans naturalistes de l'écrivain français Emile Zola. Le langage policé de l'auteur, l'intrigue interpelante, non à la manière des sermons ou des intrusions de l'auteur mais sur la base des faits, le suspense bien entretenu d'une expérience à l'autre avec quelques feintes littéraires, tout cela enjolive la trame du roman, révélant la maturité de la plume de l'auteur par ses prémices littéraires, reflet d'un écrit fortement didactique ou pédagogique recommandable à tout âge...» Pour sa part, Mme Winner Franck Palmers, écrivaine, critique littéraire, enseignante à l'Université Marien Nguabi, a affirmé que l'ouvrage de Florent Armel Malembi, chargé de la fibre de la douleur, de la révolte et de l'espoir, permet d'explorer la dualité de la nature humaine. «L'Homme est capable du meilleur et du pire. Malgré l'étrange piège de sa fornication passée qui semble se refermer sur elle et qui la pronostique à donner naissance à une progéniture sans père, la jeune Lessika décide de gravir la montagne pour la



L'auteur d'édifiant son livre

reconquête de sa vraie identité, legs de son arrière-grand-mère, la dénommée Lessika. Cette gémellarité du patronyme ouvre les portes momentanément fermées de l'espérance. Cet anthroponyme aux aveux de l'histoire retrace dans une imbrication à la complexité évidente la marche glorieuse des grandes femmes du continent africain. Ces femmes-météores proches et lointaines à la fois. Aussi paradoxalement que cela puisse paraître, ce roman atteste de l'incontestable maturité de l'art oratoire d'un écrivain qui est pourtant à sa première œuvre littéraire», a-t-elle indiqué. Qu'est-ce qui a motivé l'auteur à écrire? «Un écrivain, comme une philosophe, est fils de son époque et de sa société. Notre œuvre ne se soustrait point de ces conditions spatio-temporelles qui limitent son auteur. Elle émerge de sombres et honteuses réalités qui caractérisent le côté bas de notre société. Elle

peint la mauvaise foi de certains hommes qui se font passer pour ce qu'ils ne sont pas réellement, qui mettent tout en œuvre pour mener en bateau et arnaquer sentimentalement leurs partenaires qu'ils abusent, pressurisent et pressent, comme une orange, pour les jeter bien après, comme de vils objets sans valeurs. Notre ouvrage veut également mettre en exergue l'importance d'éduquer les enfants filles comme garçons sur la base des figures exemplaires du passé, lesquelles peuvent les fulgurer et les inciter à se faire une haute et noble représentation idéale d'eux-mêmes qu'ils rechercheront à réaliser toute leur vie. A la limite, c'est une sorte de tour d'horizon dans le passé et une projection dans l'avenir», a-t-il expliqué. Avant d'inviter les lecteurs à tirer comme leçons que «les sociétés dans lesquelles nous vivons ne sont nullement des paradis. On y

## DISPARITION

### Ancien de Kamikaze Loninguisa, Serge Kiambukuta est décédé en France

Décidément, le 1er mai 2022 est une date qui restera marquée d'une pierre noire pour la musique des deux rives du fleuve Congo. En effet, après Rikky Siméon, le batteur du mythique orchestre Bantous de la capitale, décédé à son domicile à Brazzaville, un autre grand artiste a été rappelé à Dieu. Il s'agit de Serge Kiambukuta Nlemvo, décédé à Créteil, en France. Des suites d'un concert de la gorge. Père biologique du célèbre rappeur franco-congolais Ninho et frère



Serge Kiambukuta Nlemvo,

du défunt chanteur Josky Kiambukuta, Serge Nlemvo Nzobazola, alias Serge Kiambukuta, fût ancien chanteur de l'orchestre Grand Zaïko Wawa, à Kinshasa, et Kamikaze Loninguisa de Youlou Mabiala, à Brazzaville. Il a aussi collaboré avec son frère Josky Kiambukuta dans plusieurs chansons, dont «Vaccination», ainsi qu'avec Madilu Système. Serge fût également enseignant, co-fondateur de l'orchestre Musica La Juva. Il a aussi fait partie de l'orchestre Vévé de Verckys Kiamuangana Matéta.

## COMMUNIQUE NECROLOGIQUE



La Direction de l'IDHEM a le profond regret d'informer les anciens étudiants, agents et enseignants de l'institut du décès de M. Jean MBALA, ancien agent de la scolarité, le 26 avril 2022, à Pointe-Noire.

L'inhumation a lieu ce 5 mai 2022, au cimetière de Nanga.

Une pensée pieuse pour la paix de son âme.

rencontre certaines personnes animées de mauvaises intentions, capables de faucher la vie de leurs semblables. Il est donc bon d'être prudent, et de faire prévaloir la raison à la place des passions aveugles.» Florent Armel Malembi a fait ses

études supérieures à Naples et à Rome (Italie) où il a obtenu une maîtrise en théologie et un doctorat en philosophie. Il a, à son actif, plusieurs manuscrits inédits.

Véran Carrhol YANGA

LES BANTOUS DE LA CAPITALE EN DEUIL

# Rikky Siméon Malonga s'en est allé

La nouvelle de la disparition de Siméon Malonga, dit Rikky, à son domicile à Brazzaville, est tombée comme un couperet, le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022, jour consacré à la fête des travailleurs. Elle a abasourdi les mélomanes. Comptant parmi les dinosaures de l'orchestre Bantous de la capitale, il était auteur-compositeur et percussionniste (joueur de la batterie et de la tumba).

### Qui était Rikky Siméon Malonga ?

La soixantaine révolue, Rikky Siméon Malonga avait intégré l'orchestre Bantous de la capitale en 1967. Il était transfuge de l'orchestre Cercul Jazz de Franklin Boukaka. C'était, disait-il, à la suite d'un concert des Bantous au bar La Cascade de M. Nzalakanda qui se trouvait à côté du pont Djoué. Émerveillé par la chanson d'Essous "Tantina tata ya mwasi" dont Nganga Edo est le chanteur principal. En l'écoutant chanter avec cœur cette chanson, argumentait-il, «il m'avait donné la chair de poule. Je suis tombé amoureux de la chanson et de de l'orchestre, et le lendemain, j'ai quitté le Cercul Jazz où j'évoluais avec Franklin Boukaka, Ntounta Mamadou, Céli Bitsou, qui est mon ancien collègue de classe, etc., pour les Bantous. J'ai posé ma demande en 1967, et le Chef Nino

Malapet m'a accepté». A son arrivée, il avait trouvé l'équipe des anciens au grand complet: Pandi, Célio, Kouka, Edo Ganga, Nino et Essous avant qu'il s'en aille aux Antilles. Papa Noël et Delalune étaient déjà partis. L'intégration était très facile parce qu'il connaissait ces musiciens et presque tout le répertoire. Il avait l'habitude d'écouter les chansons des Bantous. Au nombre des compositions de Rikky Siméon dans les Bantous, on peut citer "Pitié". Avec le Cercul Jazz, il a composé "Sango ya makasi" dont quelques airs sont : "Yoko luka sango na makasi, kasi na kombo na ngai té". Rikky Siméon avait bénéficié d'un bon encadrement de la part des anciens de l'orchestre Bantous qu'il n'a jamais quitté jusqu'à son décès. Dans les années 80, il avait un contrat avec l'Industrie africaine du disque (IAD). Ce qui lui avait permis d'enregistrer un 33 tours.



Le virtuose batteur a tiré sa révérence (Ph. Kinzenguele)

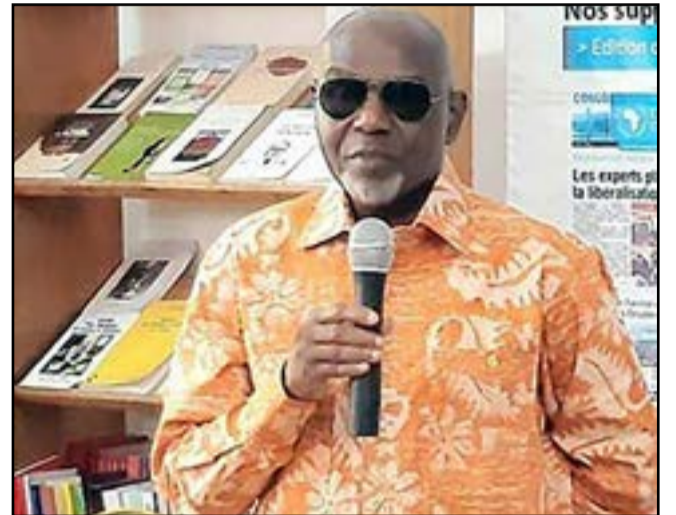
Dans cet album, tous les titres étaient des chefs-d'œuvre. Une autre caractéristique de Rikky Siméon: son humilité et sa jovialité. Son élégance, son habillement, sur expression riieuse marquée par des légères inclinaisons du visage, son célèbre béré ne le quittait jamais, il en changeait souvent de couleur à chaque occasion, demeureront des marques ineffaçables. Le mouvement permanent de sa bouche indiquait le plaisir et la sympathie, mâchant de tout temps, un chewing-gum, et tous ceux qui l'ont connu en garderont des images et un souvenir inoubliables. Les autorités, suggéreraient-ils au cours d'une interview accordée à La Semaine Africaine «doivent tout faire pour sauvegarder ce patrimoine congolais et continental, les Bantous de la capitale. Ce n'est pas pour rien que Monsieur le Président de la République a décoré l'orchestre Commandeur dans l'Ordre du mérite congolais. Ils ont ce souci-là, mais les gouvernants et d'autres personnalités doivent continuer à nous soutenir et à faire davantage». Tenant compte des services rendus et pour s'être consacré entièrement à la nation congolaise sur la scène internationale, pour l'honneur, la République devrait lui réserver des obsèques dignes.

Alain-Patrick MASSAMBA

LITTÉRATURE

# Bientôt le lancement de l'anthologie «Congo rêve solidaire» et des «24 heures de la poésie»

Le lancement de l'anthologie «Congo rêve solidaire», paru en novembre 2021 aux Éditions+ (Paris) et comptant 366 pages, telle est l'occasion choisie par les poètes congolais ayant participé à l'écriture et la publication de cette œuvre pour mettre également sur pied un nouveau concept: «Les 24 heures de la poésie».



Jean-Blaise Bilombo-Samba, président du comité d'organisation

Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, la cérémonie aura le jeudi 12 mai 2022, à 9 heures 00, dans la salle des Conférences internationales du Palais des congrès. Cet événement singulier de célébration de la poésie congolaise comprendra quatre moments importants: les allocutions de bienvenue et de clôture; la conférence inaugurale thématique de la journée; l'animation du «Petit marché de la poésie» (en relation avec la Librairie Les Manguiers); et le colloque d'un jour et/ou la table ronde sur la thématique poétique.

«La poésie étant un art spécifique et transversal à la fois, nul doute que l'ensemble des acteurs des diverses expressions culturelles et créatrices (théâtre, danse, musique, photographie, art plastique), ainsi que les mondes universitaire et étudiantin, vont, par leur présence enthousiaste et nombreuse, illuminer d'un partage inclusif de célébration des "24 heures de la poésie".

Pour une des rares fois, les poètes de la République vont quitter leur tour d'ivoire pour venir boire au soleil de fraternité et ainsi fortifier leur inspiration du renouvellement de création.

Dans le cadre du lancement de l'anthologie «Congo rêve solidaire» publiée par les Éditions+ à Paris en novembre 2021 et comptant 366 pages, le Comité de pilotage de l'organisation de cette cérémonie programmée le 12 mai 2022 a décidé, après consultation de certains experts en communication, de placer cette cérémonie sous un label énergique et emphatique intitulé: «Les 24 heures de la poésie».

Le débat n'est cependant pas terminé s'agissant de l'épithète à ajouter, à savoir: faut-il ajouter le qualificatif «congolaise», pour avoir les 24 heures de la poésie congolaise? Cela ne serait-il pas exclusif au regard des diverses expressions autres que congolaises désireuses de participer dans l'avenir à ces 24 heures? Faut-il ajouter la localisation «Brazzaville» pour avoir les 24 heures de la poésie de Brazzaville? Ne serait-il pas discriminant pour les autres capitales départementales, Pointe-Noire, Dolisie, Owando... désireuses dans l'avenir organiser ses 24 heures?

Quoi qu'il en soit, les 24 heures de la poésie vont être instituées le 12 mai 2022.

Ce label, «Les 24 heures de la poésie», va comprendre deux moments importants: un colloque d'un jour et/ou une table ronde, et un petit marché de la poésie (en collaboration avec la Librairie Les Manguiers).

Et maintenant, mettons-nous ensemble avec enthousiasme et courage pour rendre visible et mémorable ce nouvel événement qui pourrait rendre la poésie plus vivante», soutiennent les membres du comité d'organisation présidé par l'écrivain-poète Jean-Blaise Bilombo-Samba.

Le programme prévoit, après l'ouverture: lecture de l'hymne «Nous sommes le Congo» (1<sup>ère</sup> partie); mot de bienvenue du Comité de pilotage de l'anthologie; allocution d'ouverture des "24 heures de la poésie" par le ministre de la Culture et des arts; conférence inaugurale sur: «Citoyenneté, poésie et paix» par le professeur Ome Massoumou; sortie dans le hall; visite par le ministre de la Culture et des arts du «Petit marché de la poésie» (en collaboration avec la Librairie Les Manguiers); Les 24 heures au réel: colloque et/ou table ronde sur "Poésie et paix au Congo"; espace lecture de poésie (3<sup>e</sup> partie). Les intervenants: Alima Madina, inspectrice de philosophie; Dieudonné Moukouamou Mouendo, maître assistant; Auguste Mibeto, docteur ès lettres; Charidin Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique. Puis, table ronde dans le hall autour du «Petit marché de la poésie»; compte rendu et communiqué finaux des travaux.

A noter que l'entrée et la participation à l'événement sont libres.

CINEMA

# «Kuamutu», une série télévisée de Kelly Florenthinho Mboyo

Cinéaste congolais, Kelly Florenthinho Mboyo vient d'enrichir sa filmographie d'une cinquième œuvre: «Kuamutu», une série télévisée qu'il a créée et réalisée pendant quatre années. Ce film a été présenté au cours d'une conférence de presse le lundi 25 avril 2022, au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Tourné dans des hôtels de Brazzaville et Pointe-Noire, ce nouveau film comprend 30 épisodes de 22 minutes chacun, tirés des faits réels de la société congolaise, avec une touche fictive. Selon le synopsis, de par sa définition, «Kuamutu» désigne la suprématie au centre de tout. C'est un pouvoir ancestral détenant une richesse qui fait la fierté de la famille Nkita d'ascendants aux descendants. Mais cette fois-ci, le destin ne restera pas inchangé, car un grand malheur viendra l'abattre sur cette famille. Par respect de la tradition, Mougali Nkita devait, à son tour, remettre le pouvoir ancestral Kuamutu à son frère cadet Oyouba (Clément Mbimi de son vrai nom), qui se voit être stoppé, car les ancêtres ont déclaré inapte à la succession, ses mains étant souillées de sang, et son cœur tourné vers la mauvaise foi. C'est ainsi que Mougali Nkita remettra Kuamutu, richesse ancestrale, à son fils adoptif, l'opportuniste Niarkos Mvuama, qui n'est autre que le meilleur ami de son fils Nkita (Amitchelle Timix Biakoubaka), le fils biologique de monsieur Mougali Nkita. Lancé dans la conquête du

pouvoir, la soif de la suprématie engendrera le mal, Oyouba fera de ses proches des victimes collatérales. «Vous savez, lorsqu'on parle du cinéma au Congo-Brazzaville, les gens sont très sceptiques et c'est la même tendance qu'on retrouve une fois à l'étranger. Nombreux sont ceux qui dénigrent le cinéma congolais. Personnellement, j'ai déjà eu à tenir des discussions avec des personnes qui m'ont clairement dit que notre très cher pays n'avait aucune force cinématographique. J'ai longtemps été scandalisé et je continue d'être choqué, car toutes ces idées reçues sont bien évidemment fausses. Raison pour laquelle, jour après jour, en blanchissant mes nuits, j'ai décidé de créer la série "Kuamutu" pour mettre en lumière ma qualité cinématographique afin de défendre le cinéma de mon pays et celui du continent africain en apportant une touche particulière dans la réalisation de cette œuvre. Cette série est le reflet du quotidien de la société congolaise. Elle relate l'ignorance que certains hommes: cadres politiques, affairistes influents se croient toujours suprêmes en voulant que tous soit sous leurs houlettes. Ici, je tiens à rappeler aux



Les animateurs de la conférence de presse



Une vue des journalistes

hommes qui pratiquent des actes répugnants que nul ne peut être au-dessus des institutions juridiques modernes et traditionnelles», soutient le cinéaste. Qui se dit optimiste quant au succès que récoltera sa série télévisée, tant sur le plan national qu'international. L'auteur de «Kuamutu» a promis de faire une grande promotion de son film, tout d'abord sur

le plan national. Avant de s'attaquer à l'international. «Pour moi, la priorité, c'est d'abord de faire découvrir le film aux Congolais qui n'ont pas foi en leur septième art et qui sont plutôt extravertis. Avant que les étrangers s'en approprient», a expliqué le cinéaste.

Véran Carrhol YANGA

## Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire élisant domicile en l'Etude de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire titulaire d'un Office notarial en la résidence de Brazzaville, 1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre-ville  
B.P. : 14771, République du Congo, soussigné / Tél. : +242 06 687 48 79/04 02 813 95  
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussyljea@yahoo.fr

### NFD MAINSTREAM ENERGY S.A

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de Dix (10.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 1er étage immeuble City Center Centre-ville  
Brazzaville  
RCCM: CG-BZV-01-2022-B14-00016

## ANNONCE LEGALE

Aux termes des actes reçus en date le 15 avril 2022 par le Notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été constitué la société dénommée: NFD MAINSTREAM ENERGY SA dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société Anonyme;  
**Capital:** 10.000.000 de Franc CFA;  
**Siège social:** Brazzaville, 1er étage immeuble City Center Centre-ville.  
**Objet:** financement, exploitation, réhabilitation, gestion des centrales hydroélectriques et services connexes.  
**Durée:** 99 ans;

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le no CG-BZV-01-2022-B14-00016, du 26 avril 2022;

**Gérant:** Monsieur NKENZA KONDE Stevy, de nationalité congolaise, est nommé Directeur Général de la société. Le dépôt de deux expéditions des statuts de la société a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la Loi.

**Pour insertion,  
Maître Trésor Syljea  
MOUSSOUNDA-ILAHOU**

## Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire élisant domicile en l'Etude de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire titulaire d'un Office notarial en la résidence de Brazzaville, 1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre-ville  
B.P. : 14771, République du Congo, soussigné  
Tél. : +242 06 687 48 79/04 02 813 95  
E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussyljea@yahoo.fr

### MAINSTREAM LEFINI ENERGY SA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 1er étage immeuble City Center Centre-ville Brazzaville  
RCCM: CG-BZV-01-2022-B14-00015

## ANNONCE LEGALE

Aux termes des actes reçus en date le 15 avril 2022 par le Notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été constitué la société dénommée: MAINSTREAM LEFINI ENERGY SA, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société Anonyme;  
**Capital:** 10.000.000 de F. CFA;  
**Siège social:** Brazzaville, 1er étage immeuble City Center Centre-ville.  
**Objet:** financement, exploitation, réhabilitation, gestion des centrales hydroélectriques et services connexes ;  
**Durée:** 99 ans;  
Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de e Brazzaville, sous le noCG-BZV-01-2022-B14-00015, du 22 avril 2022.  
**Dirigeant:** Monseur KOUMBA-BOUANGA Suztin Bhaube, de nationalité congolaise, est nommé Directeur Général de la de la société. Le dépôt de deux expéditions des statuts de la société a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la Loi.

**Pour insertion,  
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU**



COMMISSION NATIONALE DETRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES  
PRESIDENCE / CABINET  
N°..101. / CNTR / P-CAB.

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

### AVIS DE RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE MOYENS GENERAUX ET LOGISTIQUE (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Gestionnaire Moyens Généraux et Logistique qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

#### Description du poste

Sous l'autorité du Rapporteur-Trésorier de la CNTR le Gestionnaire Moyens Généraux et Logistique a pour principales missions de :

- \* Superviser la gestion des stocks de produits et de consommables ,
- \* Superviser la gestion des équipements et du matériel roulant ;
- \* Préparer la logistique, des réunions, des ateliers et des conférences ;
- \* Gérer les sources d'énergie, des équipements et des bâtiments ,
- \* Exécuter toutes tâches connexes confiées par la hiérarchie.

#### Profil recherché et expériences

- \* Diplôme BAC+3/4 en Logistique et Transport ,
- \* Être âgé de 25 à 40 ans ;
- \* Avoir expérience en gestion logistique de parc automobile ou de bâtiments ;
- \* Être capable de travailler en équipe ;
- \* Respecter la confidentialité en tout moment ,
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil

informatique des aptitudes en communication .

- \* Savoir prendre des initiatives ;
- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire

#### Dossiers à fournir

Une lettre de motivation ;  
Un curriculum vitae (CV) actualisé  
Diplôme, attestation de fin de formation  
Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

#### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Un contrat de travail à durée indéterminée assorti d'une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois ,  
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail :  
cntr.congo@gmail.com avec objet : «Candidatures au poste de Gestionnaire Moyens Généraux et Logistique» ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville le 26 Avril 2022



COMMISSION NATIONALE DETRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES  
PRESIDENCE / CABINET  
N°..99 / CNTR / P-CAB.

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

### AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE COMPTABLE PUBLIC (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Comptable Public qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

#### Description du poste

\* Sous l'autorité du Président, le Comptable Public a pour principales missions de :

- \* Assurer la gestion financière et comptable de la CNTR •
- \* Veiller à l'élaboration et à l'exécution du budget ,
- \* Analyser la balance comptable ;
- \* Valider les déclarations sociales et fiscales périodiques ;
- \* Elaborer le guide de clôture des comptes groupe.

#### Profil recherché et expériences

- \* Diplôme Supérieur (BAC +4/5)\_de Comptabilité, de Finance ou d'Audit comptable.
- \* Être capable de gérer une équipe ,
- \* Maitriser la comptabilité et les finances publiques ,
- \* Maitriser les procédures comptables et budgétaires des Partenaires au développement ;

\* Maitriser les règles des marchés publics ;

- \* Savoir prendre des initiatives ;
- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

#### Dossiers à fournir

Un curriculum vitae (CV) actualisé  
Lettre de motivation  
Diplôme, attestation de fin de formation  
Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

#### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Un contrat à durée indéterminée assorti d'une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois ;  
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail • cntr.congo@gmail.com avec objet «Candidature au poste de Comptable Public» ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 26 Avril 2022





COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

PRESIDENCE / CABINET  
N°..1..O.3 / CNTR / P-CAB.

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR- JURISTEGESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste d'AdministrateurJuriste-Gestionnaire des Ressources Humaines qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

### Description du poste

Sous l'autorité du Vice-Président de la CNTR a pour principales missions de :

- \* Gérer les ressources humaines de la CNTR
- \* Evaluer les besoins en personnel ;
- \* Définir les besoins en recrutement ;
- \* Rédiger le rapport périodique sur la gestion des ressources humaines ;
- \* Assurer la gestion, la planification, et la coordination des tâches administratives de la CNTR.
- \* Rédiger les pièces administratives.

### Profil recherché et expériences

- \* Diplôme BAC +4/5 en Gestion, Administration ou en Droit.
- \* Être âgé de 25 à 40 ans
- \* Avoir des aptitudes en communication interne et en management ,
- \* Être capable de travailler en équipe ,
- \* Respecter la confidentialité
- \* Savoir prendre des initiatives ;
- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste

similaire

### Dossiers à fournir

- \* Un curriculum vitae (CV) actualisé
- \* Lettre de motivation ;
- \* Diplôme, attestation de fin de formation
- \* Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

\* Contrat à durée indéterminée avec une période d'essai de trois (3) mois renouvelable une fois ;  
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail • cntr.congo@gmail.com avec objet: «Candidature au poste d'Administrateur -JuristeGestionnaire des Ressources Humaines » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 26 avril 2022

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

PRESIDENCE / CABINET  
N°..104. / CNTR / P-CAB.

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL AUDITEUR INTERNE (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste d'un Consultant Individuel Auditeur Interne qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

### Description du poste

Sous l'autorité du Président de la CNTR le Consultant Individuel Auditeur Interne a pour principales missions de

- \* Veiller à la conformité des normes dans la gestion des finances publiques ;
- \* S'assurer du bon fonctionnement juridique, administrative, financières et techniques de la CNTR ,
- \* Détecter les faiblesses dans l'organisation et le fonctionnement des différentes entités publiques ,
- \* Apporter des propositions idoines pour la mise en œuvre d'une bonne gouvernance des finances publiques ;

### Profil recherché et expériences

- Diplôme BAC+5 en Comptabilité, Gestion et Audit
- \* Avoir expérience en gestion et Audit
- \* Être capable de travailler en équipe •
- \* Respecter la confidentialité en tout moment ,
- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des aptitudes en communication
- \* Maîtriser la langue anglaise serait un atout ,
- \* Savoir prendre des initiatives

- \* Avoir la connaissance des textes et lois sur la gestion des finances publiques en vigueur.
- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

### Dossiers à fournir

- \* Une lettre de motivation ,
- \* Un curriculum vitae (CV) actualisé
- \* Diplômes, attestations de fin de formation
- \* Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

\* Un contrat à durée déterminée ,  
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail • cntr.congo@gmail.com avec objet: «Candidatures au poste de Consultant Individuel Auditeur Interne» ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila, Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 26 avril 2022



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

PRESIDENCE / CABINET  
N°98. / CNTR / P-CAB.

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR / PLANTON

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Chauffeur/planton qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

### Description du poste

- \* Conduire et assurer l'entretien des véhicules de l'Institution ;
- \* Procéder à des tâches d'entretien mineures des véhicules en cas de besoin ;
- \* Transporter les responsables

### Profil recherché et expériences

- \* Diplôme BEPC ou autres diplômes équivalents ou supérieur ; Être âgé de 25 à 40 ans ;
- \* Être titulaire d'un permis de conduire C.
- \* Être capable de travailler en équipe ,
- \* Respecter la confidentialité en tout moment ;
- \* Avoir des aptitudes en communication •
- \* Savoir prendre des initiatives ;
- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

### Dossiers à fournir

- \* Être âgé de 25 à 40 ans ;
- \* Un curriculum vitae (CV) actualisé
- \* Diplôme, attestation de fin de formation
- \* Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail • cntr.congo@gmail.com avec objet: « Candidatures au poste de Chauffeur/planton » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 26 Avril 2022

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

PRESIDENCE / CABINET  
N°..102. / CNTR / P-CAB.

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT STATISTICIEN ECONOMISTE ET ANALYSTE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Consultant Statisticien Economiste et Analyste Principal des Finances Publiques qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

### Description du poste

Sous l'autorité du Président de la CNTR le Consultant Statisticien Economiste et Analyste Principal des Finances Publiques a pour principales missions de

- \* Assurer la collecte, le suivi et l'analyse des activités de gestion des finances
- \* Coordonner les opérations statistiques de la CNTR (enquêtes, ciblage, rectification...)
- \* Collaborer avec l'équipe et les partenaires de la CNTR ,
- \* Veiller à la conformité des normes dans la gestion des finances publiques conformément aux lois et textes en vigueur ;
- \* Appuyer le bureau exécutif dans les travaux préparatoires d'évaluation ainsi que dans la mise en œuvre des recommandations qui en découlent ,
- \* Analyser les données disponibles des systèmes de collecte et d'exploitation.

### Profil recherché et expériences

- Diplôme BAC+5 en Economie, Statistiques et économétrie ,
- \* Avoir expérience en gestion et Audit ;
- \* Être capable de travailler en équipe ,
- \* Respecter la confidentialité en tout moment ,

- \* Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des aptitudes en communication •
- \* Maîtriser la langue anglaise serait un atout ;

- \* Savoir prendre des initiatives ;
- \* Avoir la connaissance des textes et lois sur la gestion des finances publiques en vigueur.
- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

### Dossiers à fournir

- \* Une lettre de motivation ,
- \* Un curriculum vitae (CV) actualisé
- \* Diplômes, attestations de fin de formation
- \* Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures Un contrat à durée déterminée ;  
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidature au poste de Consultant Statisticien Economiste et Analyste Principal des Finances Publiques » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville le 26 Avril 2022

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

PRESIDENCE / CABINET  
NO .-...105 / CNTR / P-CAB.

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CHEF(FE) DE SECRETARIAT

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Chef(fe) qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

### Description du poste

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Président de la CNTR le Chef(fe) de Secrétariat a pour principales missions de

- \* Réceptionner, enregistrer, émettre et classer les courriers ;
- \* Tenir les registres des courriers ;
- \* Assumer toutes autres tâches demandées par l'administration
- \* Saisir et regraphier tout document à la demande de la hiérarchie.

### Profil recherché et expériences

- \* Diplôme (BAC +3 en secrétariat de direction ou autres diplômes équivalents ,
- \* Être âgé (e) de 25 à 40 ans ,
- \* Être capable de travailler en équipe ,
- \* Respecter la confidentialité en tout moment ;
- \* Avoir la maîtrise de l'outil informatique et des NTIC (Word, Excel, Power Point, Internet)
- \* Avoir des aptitudes en communication
- \* Savoir prendre des initiatives ;
- \* Maîtriser le Français ;

- \* Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire

### Dossiers à fournir

- \* Un curriculum vitae (CV) actualisé
- \* Une lettre de motivation ;
- \* Diplômes, attestations de fin de formation
- \* Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Contrat à durée indéterminée avec une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois.  
Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail:cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidature au poste de Chef(fe) de Secrétariat » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 2 6 Avril 2022

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION  
DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLIQUE DU CONG( )  
Unité\*Travail\*Progrès

PRESIDENCE / CABINET  
N° 100/ CNTR/P-CAB.

## AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE CAISSIER (E).

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Secrétaire Caissier(e) qui sera basé(e) au siège de l'Institution à Brazzaville.

### Description du poste

Placé(e) sous la responsabilité du Chef de Service Administratif et Ressources Humaines de la CNTR, le/la secrétaire caissier(e) devra tenir avec compétence les tâches suivantes.

- \* Saisir et enregistrer les documents administratifs ;
- \* Réceptionner, enregistrer, émettre et classer les courriers ;
- \* Réceptionner et vérifier la conformité des factures, les enregistrer et les soumettre à la comptabilité.
- \* Tenir le registre des courriers ;
- \* Saisir les journaux de caisse sur Excel.
- \* Profil recherché et expériences
- \* Bac+2 en secrétariat de direction ou équivalent ;
- \* Être âgé de 25 à 35 ans ;
- \* Expérience de deux (2) ans dans le domaine comptable et/ou la gestion financière ,
- \* Avoir travaillé dans un projet ou une ONG •
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques : excel, word, outlook, Internet.
- \* Maîtriser l'anglais serait un

### Dossier à fournir

- \* Une lettre de motivation ,
- \* Un curriculum vitae actualisé ,
- \* Copies des diplômes et des attestations des employeurs précédents
- \* Contacts de trois personnes de référence.

### Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail suivante :

cntr.congo@gmail.com avec objet « Candidature au poste de secrétaire caissier(e) » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022

## FOOTBALL

## Le Congo dévoile sa stratégie pour le développement du foot féminin

La FECOFOOT (Fédération congolaise de football) a dévoilé, samedi 30 avril dernier à son siège, à Brazzaville, sa première stratégie pour le développement du football féminin. Parmi les objectifs affichés: augmenter rapidement le nombre de clubs et de licenciés dans toutes les catégories d'âge ou encore féminiser les instances.

Le plan stratégique de développement du football féminin congolais a été lancé par Jean-Guy Blaise Mayolas, le président de la FECOFOOT. Il découle de la vision de l'instance dirigeante du football national, a indiqué le patron du football congolais, «de promouvoir, développer et favoriser le foot féminin à travers le territoire national». Ce plan, aboutissement d'un travail réalisé par la direction technique nationale durant toute l'année 2021, avec l'apport de la FIFA, s'articule autour de cinq points détaillés par Gaston Tsiangana, le DTN



Jean-Guy Blaise Mayolas lors de la présentation du plan (Ph. Adiac)

(directeur technique national): «Développer; mettre le jeu en valeur; former et responsabiliser; administrer et diriger; communiquer et commercialiser». L'autre axe de développement concerne la gouvernance, l'un des objectifs étant de voir plus de femmes à des postes à responsabilité.

Ces cinq points constituent la feuille de route que la FECO-

FOOT a adoptée pour remettre le football féminin sur les rails dans les deux ans à venir.

Gaston Tsiangana n'a pas fait mystère des autres objectifs du plan: «accroître la participation des filles au niveau de la base et des jeunes; renforcer les équipes nationales seniors et des catégories; augmenter le nombre d'encadreurs techniques dames en entraînement et

arbitrage; participer à un plus grand nombre de compétitions au niveau national, continental et international.»

La nouvelle stratégie a été explicitée dans une vidéo commentée par le chef de projet, Jacques Otsira, responsable du département féminin à la DTN et coordonnateur des Equipes féminines nationales. Pour cela, la FECOFOOT mettra en place des programmes de développement de masse notamment via les écoles mais aussi développer les talents et les compétences via les centres de perfectionnement.

L'instance dirigeante compte également améliorer ses compétitions pour les clubs et les sélections nationales. La mise en valeur du jeu passera également par une meilleure communication autour de la discipline et la commercialisation des droits.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## FOOTBALL / LIGUE I DU CONGO

## L'AS Otohô sur le chemin d'un cinquième titre

Plus de suspense. Comme lors des quatre dernières saisons, l'AS Otohô semble être hors de portée de ses poursuivants. Le club d'Oyo installé à Brazzaville cette année, caracole, seul, en tête du classement.

L'AS Otohô voulait succéder à l'AC Léopards. Elle est en train d'y parvenir. Depuis son élimination de la Coupe de la Confédération, le club a rattrapé ses matches remis et engrangé le maximum des points possibles. Depuis lors, il a déclassé l'AC Léopards, creusé l'écart essaie de consolider sa place de nouveau leader de la compétition. Il tient à terminer premier de la classe quoiqu'il ait donné, à un moment ou à un autre de la compétition, d'évidents signes d'essoufflement. Cela semblait inévitable lorsqu'on suit deux lièvres à la fois.

Le dénouement approche toutefois. Mais l'énigme se situerait maintenant au niveau du club qui accompagnera l'AS Otohô en compétition continentale. Là, franchement, la lutte sera



L'AC Léopards a perdu le leadership du championnat

âpre entre l'AC Léopards de Dolisie et Diables-Noirs.

Bref, la vingt-deuxième journée a débuté samedi dernier à Pointe-Noire où le public était autour de AS Cheminots-Etoile du Congo, d'un côté, V.Club-Mokanda-FC Kondzo, de l'autre. Cette double affiche n'a pas drainé des bataillons de supporters au Complexe sportif de la ville portuaire, même si

des inconditionnels n'ont pas dérogé à la tradition.

L'AS Cheminots y a été presque amenée à enfoncer des portes ouvertes en infligeant un cinglant 4-0 à son hôte stelliien, tandis que V.Club-Mokanda a concédé le match nul (2-2) au FC Kondzo.

Dimanche au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, AS Otohô a confirmé tout le bien

qu'on dit de lui. Elle a enrichi son tableau de chasse d'un autre trophée: JST. Sakandé ouvrant la marque à la 10e minute de jeu, Kader Bidimbou a inscrit le deuxième et dernier but de la partie: 2-0.

Tout de suite après, les Diables-Noirs ont pris le meilleur sur Patronage Sainte-Anne qui broie du noir chaque journée qui passe: 2-0! Buts de Prince Sossou (31e) et Kibama (42e). Les enfants de Sainte Anne ont manqué de convertir en but un penalty.

Deux matches ont été disputés lundi 2 mai à Massamba-Débat. Ils se sont terminés par la victoire de l'AS BNG aux dépens du FC Nathaly's (2-0) et celle des militaires d'Inter Club face à la lanterne rouge, Nico-Nicoyé (3-0).

Classement officieux: 1. AS Otohô (53 points). 2. AC Léopards (43 points, 21 matchs). 3. Diables-Noirs (43 points). 4. JST (34 points). 5. Inter Club (34 points). 6. CARA (31 points, 21 matchs). 7. Etoile du Congo (31 points). 8. FC Kondzo (31 points). 9. V.Club-Mokanda (30 points). 10. AS Cheminots (22 points). 11. FC Nathaly's (19 points). 12. AS BNG (18 points). 13. Patronage Sainte-Anne (13 points). 14. Nico-Nicoyé (12 points).

## ENTRETIEN

## A cœur ouvert avec Léonard Kivoulou, «le gardien volant»

Léonard Kivoulou (Né en 1948 à Iloupanga, dans le district de Kimpoko), est une grande figure du football niarien, des années 70. Ancien gardien de but de l'AC Léopards de feu le président Nimi-Tsati, on l'appelait «le gardien volant». Notre collaborateur en séjour à Dolisie a eu un entretien avec lui.

\*Léonard Kivoulou, pourriez-vous retracer votre parcours sportif?

\*\*A l'âge de treize ans, mon défunt oncle Dieudonné Mboungou m'avait amené à Mossendjo poursuivre mes études. A cette époque, avoir un ballon était un casse-tête. Mais, comme nous étions des passionnés, on fabriquait nos ballons avec du papier et des chiffons qu'on attachait avec du caoutchouc. Nous avions monté avec des amis, dont certains ne sont plus de ce monde, une équipe appelée «La Moga d'or». Un jour de mardi, le vieux



Léonard Kivoulou

Mboumba Donga, alias «Champion» (le père de l'actuel entraîneur des Fauves du Niari), alors capitaine de l'équipe Munisport, me fit venir à Dolisie. Il m'a présenté auprès du maire Ernest Bikoumou, comme le nouveau gardien de but venant de Mossendjo. Après le OK du maire, j'ai fait mon premier test à Nkayi, ex-Jacob. C'était contre la SIAN, que nous avons battus par deux buts à zéro. J'ai fait un excellent match à telle enseigne que l'entraîneur a déclassé les trois autres gardiens que j'avais trouvés là-bas. Au cours du championnat, il y avait des équipes comme Papillon où évoluait Paul Sayal Moukila; US Comiral de Makabana avec sa pléiade de vedettes: Lambert Ndo, Mayanith Zézé, Mala, Théodore Diamonika, le meilleur gardien de la région, Tourne Soleil, Mampouya et j'en oublie. AC Léopard avec Madingou Antoine «Dolido», Mahoungou Pembe «Santoni», Koussissa Gabard. L'AS Cheminot avec Muller Olongo, Divina Vivo, Mabilia Ken, Bamakoua Jean, dit «Petit Jean». AS PTT avec Mayanith Melon «Zimini», Lokoka, Francis Makanga. Etoile Filante avec un certain «Labète». Munisport avait occupé la troisième place sur dix équipes participantes. Mais, à la fin du championnat, Munisport avait écopé d'une suspension d'un an. La cause? La plupart de tous ses matches se soldaient toujours par des bagarres. Nous avions des joueurs réputés belliqueux, à l'image de Mboumba Donga et «Moscou». Informés de cette sanction, Nimi Tsati et son adjoint Valentin Mabilia me prièrent de les rejoindre dans l'AC Léopards. C'est dans cette équipe que j'ai fait mes plus beaux jours au football, aux côtés des Mounzéou dit «Mafuta», Ngombet, Matsouele «Skloblar», Mombo «Edimo», «Djhon» Ngouanda, Jean Jacques Nimi, «Aba's... Au cours d'une édition, l'AC Léopards a remporté le titre de champion régional. J'avais fait zéro faute, sans avoir encaissé un but. Du coup, j'avais rejoint Diamonika Théodore sur la liste des meilleurs gardiens de la région du Niari.

\*Quel est alors le secret pour atteindre cette performance?

\*\*Le premier secret, c'est d'abord aimer ce que l'on fait. Secundo, il faut beaucoup travailler aux entraînements. Tenez! Maxime Mat-sima qui n'aimait pas les paresseux, nous entraînait le matin et le soir aussi bien sur les balles aériennes que sur les balles au ras de sol, jusqu'à notre épuisement total. Le lendemain matin, il fallait encore revenir. C'est de cette manière que nous avons atteint l'excellence. Autres temps, autres mœurs, dit-on: à notre époque, nous ne jouions pas pour de l'argent comme maintenant, mais pour notre succès.

Equateur Denis NGUIMBI

## GABON

## Affaire Alain Mounguengui: la CAF veut comprendre

Réélu à la tête de la FEGAFoot (Fédération gabonaise de football) le 16 avril dernier, l'ancien arbitre international Pierre-Alain Mounguengui a été interpellé et placé sous mandat de dépôt mercredi 27 avril suite à l'affaire de pédocriminalité qui secoue depuis plusieurs mois le monde du football gabonais. La CAF (Confédération africaine de football) a envoyé vendredi 29 avril dernier un courrier au ministre des Sports Franck Nguema, via l'instance dirigeante du football du pays demandant qu'on lui fournisse dans les délais les meilleurs toutes les informations relatives à la situation qui prévaut actuellement au sein de la FEGAFoot, avant, pendant, après l'Assemblée générale électorale et sur les raisons véritables de l'incarcération de Pierre-Alain Mounguengui. D'après le quotidien «L'Union», le ministre des Sports gabonais a confirmé avoir reçu ce courrier de la CAF et promis d'y apporter toutes les réponses relatives à cette affaire qui continue de secouer le football gabonais.

coup d'œil sur le marquoir, on en saisit mieux la situation: les coéquipiers de Boukinda (capitaine de La Grandeur) n'eurent pas souvent la tâche facile face à leurs jeunes adversaires: 66-59.

G.-S.M.

Rappel des principaux résultats: Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (80-55), Liber BC-CARA (à reprogrammer),

Inter Club-Anges-Noirs BC II (86-42), Etoile du Congo-RBC (83-54), AS Thomas-Ombre Céleste (108-12), BC Otohô-souvent la tâche facile face à leurs jeunes adversaires: 66-59.

SENIORS DAMES: Inter Club I-Diables-Noirs BB (62-21), Inter Club II-ECB (33-43), Etoile du Congo-Anges-Noirs BC (59-30), Avenir du rail-Brazza Basket (00-20/ Forfait).

## BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

## L'obscurité renvoie Aiglons et Liber BC à la maison

La cinquième journée des championnats départementaux de Brazzaville a été tronquée du match Liber BC-CARA (en seniors hommes) programmé au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, à cause de l'obscurité qui a enveloppé la salle, faute d'électricité.

La balle au panier appelle toujours ses fans. Un public que ne décourage ni la distance de certains sites, ni le retard avec lequel débute la plupart des matches de lever de rideau. Il paraît que cette négligence est à mettre au passif des clubs.

On a signalé aussi des échanges musclés sur les réseaux

sociaux avant les matches du week-end. Particulièrement entre ceux qui contestaient l'homologation d'une rencontre disputée la journée précédente et ceux qui ont en charge l'organisation de la compétition. On a menacé de ne pas descendre sur le parquet, avant de se raviser... Heureusement!

Bref, en seniors hommes, la cinquième journée est partie du Gymnase Maxime Matsima où les Diables-Noirs ont noirci la vareuse du Patronage Sainte-Anne (80-55).

La rencontre entre les terribles joueurs du CARA, toujours très attendus pour leur fougue à mordre dans le ballon orange et l'enthousiasme qu'ils pro-

voquent, et Liber BC n'a pu se disputer sur le même plancher. Il sera reprogrammé ultérieurement.

Mais on a joué le même jour au gymnase Michel d'Ornano, où Avenir du rail l'a emporté aux dépens de RCO, au terme d'une partie très engagée: 92-73.

Les grandes attractions du dimanche? Etoile du Congo, qui émerge de plus en plus, a défait RBC (83-54), au gymnase Maxime Matsima. A vrai dire, l'issue de leur rencontre n'a surpris personne. Le score en faveur des Stelliens l'a confirmé. Auparavant, Inter Club avait pris le meilleur sur Anges-Noirs BC II (86-42). Sans

surprise, là-aussi.

Au gymnase Etienne Mongha, à Ouenzé, la centaine de points a été allégrement dépassée dans la rencontre AS Thomas-Ombre Céleste (108-12). Rien de surprenant, dans la mesure où Ombre Céleste effectue ses premiers pas et poursuit son apprentissage. Mais BC Otohô, équipe de création récente comme Ombre Céleste, résiste mieux à ses aînés. Elle n'a perdu que de 8 points face à Anges-Noirs BC I (46-54).

Bien avant ces deux rencontres, BCM qui se devait condamné face à l'AS La Grandeur, a effectivement perdu ce match, mais non sans poser des problèmes à son adversaire. En jetant un



# Fin du Programme de Lutte contre Les Epidémies

La Croix-Rouge française a bénéficié d'un financement de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et de l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 2,6 millions d'euros (dont DUE 1,5 million d'euros & AFD 1,1 million d'euros), pour un programme intitulé «*Renforcement des capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19 dans six départements\* du Congo Brazzaville*».

Ce programme d'une durée de 15 mois a démarré en septembre 2020, mis en œuvre par les Croix-Rouge Congolaise et Française en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) à travers La Direction de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies (DELM) et les Directions Départementales de la Santé (DDS) des six départements concernés.

Ce programme avait comme objectif général de contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux épidémies et de façon spécifique de Renforcer les capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19 dans les six départements.

Du point de vue opérationnel au niveau de ces six départements, 47 formations sanitaires (FOSA) dont 24 à Brazzaville, 12 à Pointe-Noire et 11 dans les quatre autres départements, ont été identifiées comme bénéficiaires des mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) grâce à la disponibilité du matériel et équipement nécessaires (Equipements de Protection Individuelle, EPI). En collaboration avec les DDS, Les FOSA ont bénéficié durant tout le programme de deux campagnes de dotations en EPI (Kit de dispositif lave mains, poubelle à pédale 30L, seau plastique à 20 L, gants, serpillères, sac poubelle 30 L, eau de javel, savon de Marseille, masque facial, sur blouse, thermo flash, etc.), en dehors de celles de Brazzaville qui ont bénéficié de trois campagnes de dotation. Par ailleurs, le système de surveillance épidémiologique à base communautaire (SEBAC) a été déployé et rendu fonctionnel dans les six départements notamment par le biais des formations initiales et/ou continues des relais communautaires de la CRC et des agents de santé.

Les capacités de la Croix Rouge Congolaise (CRC) et du MSP en communication des risques et engagements communautaires (CREC) ont été améliorées par le renforcement des capacités du personnel d'encadrement de la CRC et de la DELM.

Enfin, sur demande du MSP et après concertation avec la CRC et la CRF, l'élaboration des plans de contingence départementaux ont donné lieu à un plan national de contingence aux épidémies dont l'atelier de validation organisé dans le cadre de ce programme épidémies s'est déroulé ce 8 février 2022 sous la direction du Directeur Général des Soins et Services de Santé (DGSS) représentant le Ministère de la Santé et de la Population.

Ce plan de contingence national aux épidémies permettra aux autorités sanitaires du pays de mieux anticiper et piloter de façon efficiente les prochaines alertes épidémiques au-delà de la Covid-19. C'est dans cette optique qu'une dotation d'un stock de contingence de matériel PCI constitué de 45 éléments dont des EPI, des molécules médicales, des produits d'eau, d'hygiène et d'assainissement; d'une valeur d'environ cent dix mille (110 000) Euros, soixante-douze (72) millions de FCFA, est remis aux autorités sanitaires nationales par ce programme épidémies pour apporter «sa pierre» à cet édifice de constitution d'un stock de contingence national, avant la fin avril 2022.

Il sied de noter que la fin de ce programme coïncide avec une «phase de décrue» des cas de covid-19 dans le pays : 11 cas confirmés période fin Février / 1ère dizaine de Mars 2022 parallèlement à la même période existence d'une recrudescence des cas de Rougeole dans les districts sanitaires du Kouilou et Pointe-Noire : Plus de 150 cas (source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire de la DELM N°9). Tout ceci confirme qu'au-delà de cette pandémie du Covid-19, que l'un des principaux risques sanitaires auquel le pays est confronté est la survenue régulière d'épidémies car ces dix dernières années ont vu une réémergence des maladies à potentiel épidémique comme le choléra, maladie à virus Ebola (MVE), rougeole, poliomyélite etc... Ensemble, c'est possible !



Remise symbolique du don



Des kits sanitaires pour lutter contre les maladies à potentiel épidémique comme le choléra, maladie à virus Ebola (MVE), rougeole, poliomyélite etc...

\* six départements : Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Cuvette, Sangha.